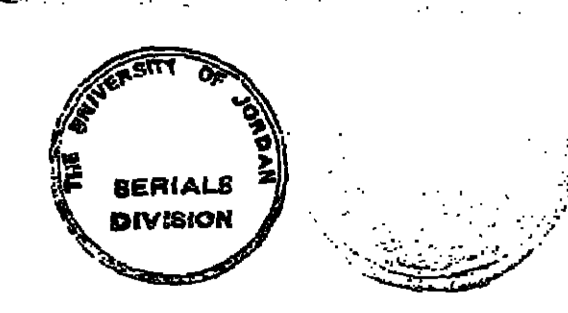


Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14832 – 7 F — DIMANCHE 4 - LUNDI 5 OCTOBRE 1992 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

France-OTAN : le dogme en question

COMME en a témoigné le colloque international sur la sécurité organisé cette semaine à Paris, la France souffle alternativement le chaud et le froid à la face de ses alliés.

D'une part, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, se dit, à mots feutrés, prêt à réoccuper son siège – après un quart de siècle d'absence – dans des instances de l'OTAN qui débattent des orientations militaires au sein de l'Alliance atlantique. Pourquoi pas le comité des chefs d'état-major ou le comité des plans de défense? Le propos est généralement bien accueilli par les alliés, à quelques nuances près chez ceux qui retiennent le refus de la France de réintégrer les commandements intégrés. D'autre part, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, condamne avec vigueur le projet américain d'un bouclier spatial antimissile, qui, à ses yeux, aurait l'inconvénient de relancer la course aux armements. Ce point de vue irrite ceux des alliés des Etats-Unis qui veulent être associés à un tel programme, en arguant du fait qu'il offre l'avantage de préserver l'Europe d'une menace balistique.

C'EST probablement la double leçon que les invités à ce colloque de Paris auront tirée de ces deux jours et demi de réflexion. Un enseignement qui reflète assez bien la place souvent ambiguë de la France dans le concert allié, à savoir sa volonté – quel que soit son gouvernement – de se montrer critique envers tout ce qui peut, de près ou de loin, lui rappeler une quelconque attitude hégémonique des Américains.

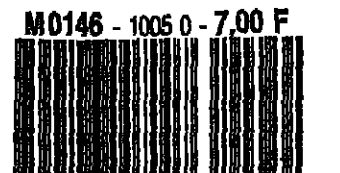
En revanche, une proposition avancée et par M. Bérégovoy et par M. Joxe est passée – à tort – davantage inaperçue, alors qu'elle traduit, à la suite de déclarations antérieures de M. François Mitterrand dans le même sens, une action délibérée de la France pour la mise sur pied d'une dissuasion européenne.

Tant le premier ministre que son ministre de la défense ont, en effet, plaidé pour un élargissement, avec le Royaume-Uni, de la garantie nucléaire des deux pays à l'ensemble du continent européen. Certes, ni M. Bérégovoy ni M. Joxe ne se sont étendus sur les moyens pratiques censés transformer une telle perspective en une réalité d'avenir. Mais on sait que diverses options ont déjà été envisagées ici ou là, comme une répartition concertée des patrouilles assurées à la mer par les sous-marins nucléaires des deux pays ou encore la mise à l'étude d'un missile air-sol commun aux deux armées de l'air.

LE ministre britannique de la défense, M. Malcolm Rifkind, a, semble-t-il, laissé la porte ouverte à cette éventualité d'une coopération entre les deux seules puissances nucléaires en Europe de l'Ouest. A tout le moins, il ne l'a pas écartée officiellement. Simplement, il a aussitôt nuancé la suggestion française dans un sens qui pourrait en affaiblir le contenu, en liant formellement cette dissuasion européenne à celle des Etats-Unis dans le cadre des accords nucléaires existants.

Dans ces conditions, pour les Français, c'est un nouveau pas en avant qui leur est demandé de faire : entrer au groupe des plans nucléaires de l'OTAN. Un pas qui marquerait la rupture avec les dogmes gaullistes de 1966.

M 0146 - 1005 0 - 7,00 F



Le sommet de Libreville

Les débats franco-africains dominés par la crise économique

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, représentera – en raison de l'état de santé du chef de l'Etat – la France au dix-septième sommet franco-africain, qui s'ouvre le lundi 5 octobre, pour trois jours, à Libreville, capitale du Gabon. Deux ans après le fameux sommet de La Baule, où M. François Mitterrand avait incité les dirigeants des pays africains à s'engager sur la voie de la démocratie, l'absence du président de la République française facilitera la tâche de Paris, qui voudrait s'intéresser davantage aux graves difficultés économiques de l'Afrique.

Prime à la stabilité

par Marie-Pierre Subtil

Pour la circonstance, la « Cité du 12 mars » – date anniversaire de l'ex-parti unique gabonais – a changé de nom. C'est à la « Cité de la démocratie » qu'aura lieu le dix-septième « sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de France et d'Afrique ».

Absent pour raisons de santé, le président François Mitterrand ne sera malheureusement pas là pour apprécier ce geste, symbole du « toilettage » auquel maints régimes africains ont procédé depuis la dernière rencontre du genre, celle de La Baule. Il sera notamment question, à Libreville, d'intégration régionale, de matières premières, de la dette des pays à revenu intermédiaire, et d'ajustement structurel des économies. M. Pierre Bérégovoy devrait être à son affaire, car c'est le chef du gouvernement, accompagné des ministres des affaires étrangères et de l'économie et des finances, MM. Roland Dumas et Michel Sapin, qui représentera la France – une première.

Le sommet de La Baule fut éminemment politique. Celui de Libreville sera-t-il exclusivement économique?

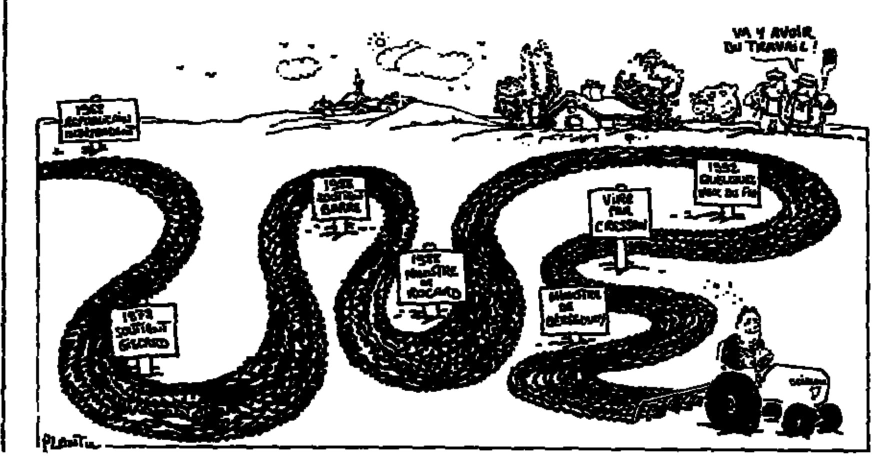
Lire la suite page 5

Tandis que le gouvernement renoue avec l'« ouverture »

Le succès de M. Monory au Sénat conforte l'opposition

M. René Monory, sénateur centriste et ancien ministre, a été élu au deuxième tour, vendredi 2 octobre, président du Sénat en remplacement de M. Alain Poher qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat. M. Charles Pasqua s'est retiré de la compétition après avoir été devancé au premier tour par le candidat de l'UDF.

Au gouvernement, M. Jean-Pierre Soisson, symbole de l'« ouverture », aura la charge, comme ministre de l'agriculture et du développement rural, de tenter de réconcilier les ruraux avec le pouvoir.



Les ailes dans le « rouge »

Air France, comme les autres compagnies publiques, affronte une compétition sans merci

par Martine Laronche

Air France résiste mal à la crise. Un an et demi après l'annonce d'un premier plan de redressement, la situation n'a fait qu'empirer. Dans le « rouge » depuis 1990, la compagnie aérienne ne parvient pas à s'en sortir. Les perspectives de retour à l'équilibre reculent. Les espoirs sont désormais tournés vers 1994 et non plus vers 1993. Pour se tirer de l'ornière, M. Bernard Attali, le président du groupe, a annoncé un nouveau plan de rigueur (*le Monde* du 2 octobre). Pour la première fois dans l'histoire de la compagnie, il est question de licenciements, même si toutes les solutions seront épuisées avant d'en arriver là.

L'an prochain, 1 500 suppressions d'emplois au sol viendront s'ajouter aux 2 500 déjà prévues. Le personnel navigant, habitué à tous les égards, devra lui aussi se serrer la ceinture et abandonner une partie de ses avantages. Les salaires seront très certainement bloqués en 1993. L'entreprise prévoit d'économiser 3 milliards de francs par an afin d'augmenter une capacité d'autofinancement qui se réduit dangereusement.

En rachetant UTA en janvier 1990 pour 7 milliards de francs, Air France a payé au prix fort un quasi-monopole.

Lire la suite page 17

La mission de M. Soisson

par Thierry Bréhier

Au lendemain du référendum sur l'Union européenne et à la veille de nouvelles échéances électorales – législatives prévues en mars et, peut-être, un scrutin présidentiel anticipé, – chaque camp politique a, en cette fin de semaine, mis de l'ordre dans son dispositif de bataille.

Le président de la République et le premier ministre ont procédé à un remaniement du gouvernement qui, bien loin d'être purement technique, traduit, par le retour de M. Jean-Pierre Soisson, leur volonté de relancer « l'ouverture » et leur souci de tenter de regagner les voix perdues par la gauche dans le milieu rural.

La droite, grâce à la solidité de l'UDF, a réussi à franchir dans l'unité l'épreuve de la succession de M. Alain Poher à la présidence du Sénat alors qu'elle redoutait d'y étaler, une fois encore, ses divisions.

Le « plateau » du palais de Luxembourg – l'équivalent du « perchoir » du Palais-Bourbon – est un des lieux essentiels du pouvoir de la République.

Lire la suite page 7

M. Charles Millon au « Grand Jury RTL - le Monde »

M. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, invité de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche à 18 h 30.

Lire aussi

Troublée par une activité économique maussade, par des taux d'intérêt très élevés, conséquence des troubles monétaires, la Bourse de Paris a perdu 8,68 % en cinq séances. Il faut remonter au krach d'octobre 1987 pour retrouver un plongeon d'une telle ampleur. Mais, contrairement à cette époque, la chute s'est effectuée dans un marché calme et peu actif.

Buttala (Sri-Lanka) ou la kermesse du président

page 4

Les privatisations de M. Carignon

Par touches successives, le maire de Grenoble définit une nouvelle façon de gérer le patrimoine de sa ville.

Le sommaire complet se trouve page 20

Céline, avant

Jean-Louis Martinelli présente aux Amandiers « l'Eglise », pièce écrite en 1926

par Michel Cournot

Une scène de *l'Eglise*. La rue d'Alsace, à Clichy, un matin de novembre 1927. Deux policiers interrogent un médecin, qui exerce là depuis peu, le docteur Bardamu (c'est Louis-Ferdinand Céline, un homme de trente ans). *« Paraît que vous leur ordonnez des quantités et des quantités d'opium aux malades, et même de la morphine. – Dans les agonies, je suis là jusqu'au dernier moment. Les autres, ils foutent le camp; ils prennent l'air vexé. Moi, je reste, je pique, je les aide. C'est pour mourir qu'on a besoin de quelqu'un. Pour guérir, on n'a besoin de personne. »*

Céline, à Clichy, soigne ce qu'il appelle la pire des maladies : la pauvreté. Une autre scène de *l'Eglise* : c'est à Genève, dans un bureau de la Société des nations, la SDN. Le docteur Rajchman (éminent médecin polonais qui créera, après la seconde guerre mondiale, l'UNICEF), demande à Bardamu : *« Pourquoi avez-vous fait la médecine? – C'est surtout par peur des hommes. J'aime mieux les rapports avec ceux qui sont malades. Ceux qui sont bien portants sont si méchants, si bêtes; ils veulent avoir l'air si malin, aussitôt qu'ils tiennent debout, que tout rapport avec eux est presque aussitôt malheureux! »*

Le premier acte de *l'Eglise* a lieu en Afrique, au Cameroun, en 1916. Céline avait été blessé dans les premières lignes de combat, dès le mois d'octobre 1914, se portant volontaire pour une mission dite très dangereuse. Opéré deux fois, il est affecté au consulat de Londres.

Lire la suite page 14

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant, directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

Il y a vingt ans

Un génocide sélectif au Burundi

Il y a vingt ans, l'été s'achève lorsque les opinions prennent conscience de la gravité des *massacres interethniques qui* ont ensanglanté le Burundi depuis le début de l'année 1972, dont on tente d'établir un premier bilan.

par René Lemarchand

OLIVIER MARTEL/SIPA PRESS

Sur une route, les corps de victimes des massacres de 1972.

EVOQUANT les atrocités au Burundi en 1972, un observateur averti de l'Afrique jugeait bon de les réduire à *« de sanglantes bagarres ethniques entre Hutus et Tutsis, qui, au cours des années 1972-1973, firent plusieurs dizaines de victimes »*. Ce qui, ajoutait-il, avait néanmoins contribué *« à faire connaître le pays »* (1). Il n'est pas certain qu'un plus grand souci d'objectivité à propos de cette ex-colonie allemande placée sous tutelle belge au lendemain de la première guerre mondiale eût permis d'accroître dans le public la connaissance de cet ancien petit royaume du cœur de l'Afrique, encore nimbé d'images caricaturales et dont les habitants, vus à travers les médias, semblent condamnés à jamais aux schémas de bandes dessinées opposant les éleveurs tutsis longs et élancés, minorité d'origine hamite, aux cultivateurs hutus, trapus et musclés bantous, taillables et corvéables à merci.

Le Burundi est l'un des rares pays d'Afrique, en tout cas le premier, où le terme de « génocide » (2) trouve une résonance que justifient à la fois l'étendue et la cible des massacres ainsi que leur caractère délibéré. S'il est impossible de chiffrer le nombre des victimes autrement que de façon très approximative, on peut affirmer que 100 000 Hutus au moins (200 000 selon certaines estimations) furent exterminés. Par rapport à la population totale de l'époque (3,5 millions d'habitants), ce massacre méthodique équivaudrait pour la France à l'anéantissement d'environ 2 millions de personnes.

Cette tragédie trouve son origine dans une insurrection hutu, ultime recours face au monopole politique croissant exercé par les Tutsis, et qui, le 29 avril 1972, fit des centaines et peut-être des milliers de morts dans l'ethnie dominante. Cette révolte hutu, bien que localisée dans la région sud du pays, menaçait de s'étendre à l'ensemble du territoire et était susceptible, en tout cas dans l'esprit des dirigeants, d'instaurer une République inspirée du modèle rwandais voisin. Une telle éventualité ne leur eût laissé le choix qu'entre l'exil ou la persécution. En effet, au souvenir des épreuves que connurent les Tutsis du Rwanda au cours de la révolution hutu qui mit fin à la monarchie (1959-1962), on perçoit la nécessité pour l'équipe au pouvoir de tout mettre en œuvre pour réprimer ce mouvement de révolte.

Plus difficile à concevoir est la monstrueuse répression qui suivit. Le « nettoyage ethnique » auquel se livrèrent l'armée et la Jeunesse révolutionnaire Rwagasore, émanation du parti unique, fut ainsi décrit par un chercheur anglais spécialiste de la région (3) : *« Des Tutsis appréhendaient instituteurs, dirigeants de mouvements ecclésiastiques, infirmiers, fonctionnaires, commerçants, tous hutus et leur faisaient signe de monter dans leurs Land Rovers. Des bandes de Tutsis ratissaient les faubourgs de Bujumbura et emmenaient des camionnées de Hutus vers une destination inconnue. Durant tout le mois de mai et jusqu'à la mi-juin, les excavatrices fonctionnaient chaque nuit, aménageant les fosses communes. Dans les écoles secondaires, les maîtres assistaient impuissants aux ratissages d'élèves... Ceux qui étaient arrêtés étaient pour la plupart liquidés la nuit même, souvent dévêtus et assommés à coup de trique sous les bâches des camions avant même d'arriver à la prison, puis achevés sur place, à la nuit tombante, à coups de gourdin. Il ne fallait pas qu'on gaspille inutilement des cartouches. »* La répression prit ainsi l'allure d'un génocide sélectif visant à supprimer toutes les couches instruites ou semi-instruites de l'ethnie hutu.

Hégémonie tutsi

Contrairement à une opinion trop répandue, les tueries de 1972 n'entretiennent qu'un rapport lointain avec les hostilités tribales ancestrales qui auraient opposé Hutus et Tutsis. L'histoire précoloniale est pratiquement muette sur cette prétendue opposition. Non que les inégalités y furent inconnues. Celles-ci, toutefois, se manifestaient à travers des liens de dépendance personnels qui rendaient solidaires, plus qu'ils n'opposaient, le riche et le pauvre, le cultivateur et le pasteur, le chef et ses sujets, et cela indépendamment des critères ethniques. Sans doute la tutelle belge a-t-elle contribué à accréditer l'illusion d'un clivage ethnique enraciné dans les vieux poncifs de la « thèse hamite » (les Hamites, venus du nord, imposant leur hégémonie sur les autochtones bantous) et, dans nombre de cas, à restructurer la distribution du pouvoir en accord avec ce schéma. De là à voir dans la colonisation l'unique raison des massacres, il n'y a qu'un pas, que certains historiens franchissent trop rapidement.

Les enjeux politiques nés de l'indépendance en 1962 sont l'élément moteur de cette recomposition du prisme identitaire Hutus-Tutsis, à la fois génératrice de profonds bouleversements sociaux et d'une vision du pouvoir qui bouscule les normes traditionnelles. Face à l'éveil d'une conscience politique qui se cristallise autour de pôles ethniques ou ethno-régionaux, la monarchie ne fait plus le poids. Avec l'assassinat du prince Louis Rwagasore, le 13 octobre 1961, le pays perd l'un de ses plus illustres dirigeants. Fils du roi Mwambutsa et leader incontesté de l'Union pour le progrès national (UPRONA), mouvement nationaliste, il laisse un vide qu'aucun de ses successeurs ne pourra combler. La crise éclate en octobre 1965. Devant le refus du roi Mwambutsa de nommer un premier ministre hutu, nonobstant la victoire de leur groupe aux élections législatives d'avril 1965, une poignée d'officiers hutus essayent de prendre le pouvoir, et leur échec, qui se solde par des milliers d'exécutions, laissera désormais le champ libre aux Tutsis pour récupérer l'armée et la gendarmerie et pour, quelques mois plus tard, proclamer la première République.

A la veille des événements de 1972, les éléments hutus étaient pratiquement exclus de l'arène politique. Impuissants à obtenir ce que les élections auraient dû normalement leur octroyer, réduits à un rôle largement symbolique au sein du gouvernement à la suite du complot éventé (ou inventé ?) de 1969, en faisant appel une fois de plus à la violence pour renverser le régime, il n'eurent pour seule consolation que de renforcer le poids de son hégémonie.

Hégémonie tutsi, sans doute, mais l'étiquette traduit mal les réalités ethno-régionales qui la sous-tendent. Lorsqu'on s'efforce de faire la part des responsabilités, on a trop tendance à condamner globalement l'ethnie tutsi, sans tenir compte de l'identité régionale du groupe au pouvoir. En 1972, comme c'est encore le cas aujourd'hui, ses membres les plus influents étaient originaires de la province de Bururi, dans le sud du pays. La composante régionale se double, dans bien des cas, d'une identité ethnique hima, sous-groupe tutsi dont les membres se trouvent également dans d'autres provinces, et envers qui les Tutsis-Banyarugurus (traditionnellement les plus « huppés » parce que plus près des instances du pouvoir royal) ont toujours affiché un souverain mépris. Au sein de ce groupe, trois personnalités portent de très lourdes responsabilités dans les massacres de 1972 : le président en exercice, Michel Micombero, son ministre des affaires étrangères, Artémon Simbananiye, et Albert Shibura, ministre de l'intérieur et de la justice. *« Nous allons régler la question hutu pour une génération. »* Ainsi Simbananiye expliquait-il la logique de son comportement, alors que la violence s'installait dans les villes et les campagnes.

Indifférence générale

S'interrogeant sur la surprenante indifférence de l'Occident, et de l'Afrique en général, devant les dimensions du drame, Eugène Adoboli, délégué des Nations unies au Burundi en 1972, en analysait ainsi les conséquences : *« La complicité du silence de l'Afrique et l'indifférence de la communauté internationale n'ont pu que pousser davantage le Burundi dans un mépris total des droits de l'homme, dans un profond gouffre de douleurs, voire dans un cauchemar obsédant (4). »*

Le cauchemar devait se traduire une fois de plus en réalité en août 1988, au cours des affrontements qui ensanglantèrent principalement les communes de Ntega et Marangara, dans le nord du pays. Sur un arrière-fond de « grande peur » que suscitait la mémoire des événements de 1972, et qu'entretenaient les multiples provocations des autorités locales, dans un premier temps les groupes de paysans hutus s'en prennent aux civils tutsis et en massacrent des centaines. Il n'en fallait pas davantage pour provoquer une sauvage répression. A une moindre échelle, c'est encore le scénario de 1972 qui se dessine à travers la dialectique des affrontements Hutus-Tutsis. En revanche, alors qu'en 1972 rien de ce qui se passait au Burundi ne semblait émouvoir l'opinion internationale, trop préoccupée par les problèmes de la guerre froide, en 1988, le comportement de l'équipe Buyoya suscite de très vives critiques de la part de la communauté internationale. La France, en revanche, ne se départit aucunement de l'attitude de réserve qui fut la sienne en 1972, pas insensible, semble-t-il, à l'occasion offerte de substituer son influence à celle de la Belgique. En fait, le montant des aides financières de la France au Burundi augmente sensiblement à partir de 1973, celles-ci atteignant de nouveaux paliers au cours des années 80, malgré *« la discrimination honteuse développée à l'encontre des Hutus »* que dénonçait récemment l'historien Jean-Pierre Chrétien (5).

Quoi qu'il en soit, c'est dans le contexte de ces pressions du dehors qu'il faut situer les réformes introduites par le président Buyoya à l'issue de cette crise : la nomination, en octobre 1988, d'un premier ministre hutu (Adrien Sibomana) et d'un gouvernement « paritaire » Hutus-Tutsis, la mise en place quelques jours plus tard d'une commission pour l'étude de l'unité nationale et l'adoption, en février 1991, par voie de référendum, d'une charte de l'unité nationale. Pour couronner cet édifice unitaire, une nouvelle Constitution inspirée du modèle français, est promulguée en mars 1992. Enfin, le système du parti unique que symbolisait l'UPRONA depuis le début de la première République fait place au multipartisme, créant ainsi les conditions juridiques d'une démocratie que devraient sanctionner les élections législatives et présidentielle prévues pour 1993.

Sans préjuger des conséquences ultimes de cette ouverture, une chose est incontestable : le processus de reconstruction nationale engagé par le président Buyoya tranche singulièrement sur la politique de discrimination suivie par la première et la deuxième République. Le thème de l'unité nationale, refrain de la Charte du même nom, n'est pas un artifice de langage. Ce souci unitaire s'est concrétisé tant par l'application du principe de la parité ethnique à toute une série de nominations que par les conditions d'agrément des partis politiques. C'est ainsi qu'au titre III de la Constitution, traitant *« Du système des partis politiques »*, il est stipulé qu'il est *« interdit aux partis politiques de s'identifier dans la forme, dans l'action ou d'une autre manière quelconque, notamment à une ethnie, une région, à une religion, à une secte ou à un sexe »* (article 57). On ne pouvait mieux signifier à la majorité hutu l'interdiction de s'organiser sur une base ethnique : ce souci d'unité nationale ne serait-il donc qu'un moyen détourné de maintenir les Tutsis au pouvoir ou répond-il, au contraire, comme au Nigéria, à une exigence de solidarité visant à exorciser une fois pour toutes les démons du tribalisme ? Ce n'est pas le moindre mérite du gouvernement Buyoya d'avoir su introduire une véritable libéralisation du système politique. Reste à savoir si les nouvelles institutions peuvent fonder un Etat de droit.

On ferait preuve de beaucoup d'optimisme en disant que cette marche vers la démocratie n'entraîne pas de grosses difficultés. Certaines sont déjà apparues au cours des événements de novembre 1991 : exaspérés par les arrestations de dizaines de militants du Palipehutu (Parti pour la libération du peuple hutu), globalement taxés d'extrémisme du seul fait d'appartenir au parti, certains Hutus eurent une fois de plus recours à la violence. Quelques mois plus tard, en mars 1992, c'est l'extrémisme tutsi qui témoigne d'un regain d'activité. Après une tentative de coup d'Etat par certaines unités de l'armée dans laquelle se trouvèrent impliqués certains membres du gouvernement (dont le ministre des affaires étrangères, Cyprien Mbonimpa), quelque cent cinquante officiers et soldats tutsis sont arrêtés.

Le rôle déterminant de l'armée

Dans cette situation de dérapage, pour l'heure contrôlée, l'armée est appelée à jouer un rôle déterminant. Sans son appui, le régime se serait déjà effondré ; sans ses excès, il jouirait d'une plus grande légitimité, en tout cas auprès des Hutus. On comprend pourquoi, devant une armée entièrement dominée par les Tutsis, celle-ci est devenue l'objet central des revendications paritaires hutus, et pourquoi, en revanche, le régime Buyoya n'a que bien timidement manifesté sa volonté d'y donner suite.

De même, il suffit de regarder les origines ethno-régionales de la troupe et du commandement, en majorité de la province de Burini, pour comprendre l'intransigeance du régime devant un certain nombre d'intellectuels, hutus et tutsis, demandant que les individus responsables des atrocités de 1972 et de 1988 soient appréhendés, jugés et punis suivant la loi, et que soit instituée une journée de deuil national en mémoire des victimes, hutus et tutsis confondues. Si l'on peut s'interroger sur l'opportunité de rouvrir de si profondes cicatrices, il faut aussi remarquer que, en mettant l'armée au banc des accusés, le régime risquerait de s'aliéner le soutien de la principale institution sur laquelle repose son pouvoir. Et pourtant, pour beaucoup de Burundais, c'est au prix de cette confrontation avec l'Histoire, et à ce prix seulement, que peut se sceller une véritable réconciliation nationale.

► **René Lemarchand est professeur à l'université de Floride.**

(1) *Philippe Decraene, « Burundi : au II de la deuxième République », le Monde diplomatique*, juillet 1978.

(2) L'expression « génocide sélectif » est *empruntée* à un mémorandum confidentiel adressé au département d'Etat américain au lendemain de la tuerie. Cf. le rapport de la Fondation Carnegie intitulé « *Passing by : the United States and* genocide in Burundi », 1972.

(3) Jeremy Greenland, « Black Racism in Burundi » *in New Blackfriars*, Oxford, 1973.

(4) Voir actes des Journées de réflexion des Burundais résidant à l'étranger, Genève, 8-10 juin 1990 (*Genève : Editions GRBS, octobre 1990*), page 61.

(5) Jean-Pierre Chrétien, « Le régime de Kigali et l'intervention française au Rwanda : sortir du silence », bulletin *Cridev*, février-mars 1992, page 4.

ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

M. Bush demande à l'ONU d'interdire l'espace aérien bosniaque à l'aviation serbe

Pour la première fois depuis le début du conflit dans l'ex-Yougoslavie, le président George Bush a annoncé, vendredi 2 octobre, qu'il était prêt à engager des forces pour participer à l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie-Herzégovine afin d'empêcher les Serbes de bombarder les populations musulmanes.

WASHINGTON et NEW-YORK

de nos correspondants

La décision du président Bush va à l'encontre des positions des chefs du Pentagone qui craignent que des vols de surveillance au-dessus de la Bosnie soient le premier pas dans l'engrenage d'un engagement militaire dont ils ne veulent pas. Mais, pour une raison ou pour une autre, l'administration paraît estimer qu'il lui est difficile de rester passive devant l'aggravation de la situation sur le terrain et, notamment, les violations répétées par les Serbes de tous les engagements qu'ils avaient pris, fin août, lors de la conférence de Londres. La presse et le département d'Etat viennent de diffuser des informations confirmant le massacre de prisonniers dans les camps de détention serbes. Les mêmes sources assurent que les milices serbes de Bosnie ont récemment accentué leur campagne de *« nettoyage ethnique »* afin de chasser de leurs domiciles, par la terreur, des centaines de milliers de Musulmans.

L'administration craint, en outre, que l'hiver ne provoque des dizaines de milliers de morts dans les populations civiles musulmanes assiégées, notamment à Sarajevo. Enfin, cette semaine, le Congrès a manifesté son impatience devant l'impunité avec laquelle les Serbes continuent à martyriser les communautés musulmanes de Bosnie. Plusieurs sénateurs ont appelé à une modification de l'embargo sur les armes imposé à l'ex-Yougoslavie : ils jugent incongru que les Bosniaques ne soient pas autorisés à s'équiper pour faire face à des agresseurs disposant d'une supériorité militaire écrasante.

Dans une déclaration de trois pages diffusée par la Maison Blanche, M. Bush a annoncé : *« En coopération avec nos amis et alliés, nous allons chercher à obtenir une nouvelle résolution du Conseil de sécurité qui comprendra une disposition pour interdire tous les vols dans l'espace aérien bosniaque à l'exception de ceux autorisés par l'ONU. »* *« Si on le leur demande,* a poursuivi le président, *les Etats-Unis participeront à la mise en œuvre de cette disposition. »* Il s'agit d'interdire à l'aviation de la Serbie de continuer à appuyer les milices serbes de Bosnie dans leurs attaques contre les populations *musulmanes de cette* République.

Dissuader ou intercepter ?

A l'ONU, Américains, Britanniques et Français se sont entretenus, vendredi après-midi, de l'établissement d'une zone d'exclusion aérienne. Une heure à peine après la déclaration de M. Bush, les Etats-Unis déposaient un projet de résolution en ce sens au Conseil. Un projet concernant l'espace aérien bosniaque avait déjà été déposé par la France il y a deux semaines. Ce document, qui a le soutien des Britanniques, paraît plus timide que celui des Américains quant aux mesures concrètes à mettre en œuvre. Le texte européen parle d'observateurs dans tous les aéroports concernés et de vols de reconnaissance; celui des Etats-Unis fait référence au chapitre 7 de la Charte de l'ONU, qui prévoit l'utilisation de la force.

Dans le texte français, le but est d'abord de *« dissuader »*; dans l'autre, on paraît prêt à intercepter d'éventuels contrevenants, voire à les mettre hors de combat. La différence tient sans doute au fait que les Etats-Unis n'ont pas déployé un seul soldat sur le terrain dans le cadre de la force des Nations unies. En cas d'utilisation de la force aérienne, les hommes de la FORPRONU pourraient être les premières victimes de représailles serbes.

Une exaspération croissante

Rien ne devrait être décidé avant que le secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, remette, la semaine prochaine, le rapport dont il a été chargé sur cette question. Selon de bonnes sources, M. Boutros-Ghali ne serait pas favorable à l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne, contrairement à M. Cyrus Vance, le représentant spécial de l'ONU à la conférence internationale sur la Yougoslavie.

Le ton de la déclaration de la Maison Blanche révèle l'exaspération croissante de M. Bush devant le comportement des Serbes. Ce texte incrimine les milices serbes de Bosnie, même si elles ne sont pas nommément désignées. M. Bush se départit de la prudence habituelle de l'administration en se refusant à mettre tout le monde sur le même pied dans le conflit en cours et en parlant de *« faire payer les agresseurs »* et de *« soulager les souffrances des victimes »*.

Le président paraît plus ferme que le secrétaire d'Etat par intérim, M. Lawrence Eagleburger, qui déclarait encore au début de la semaine que l'administration était catégoriquement opposée à toute forme d'intervention militaire dans l'ex-Yougoslavie. *« J'ai déjà dit cela trente-huit mille fois et je vais le répéter (...) cette tragédie ne peut être réglée de l'extérieur et il est grand temps que tout le monde le comprenne »*, a lancé M. Eagleburger. Mardi, le chef de l'état-major, le général Colin Powell, avait réitéré, à la « une » du *New York Times*, son opposition à tout engagement militaire américain dans les Balkans et son scepticisme quant à l'efficacité d'une zone d'interdiction aérienne.

M. Eagleburger avait laissé entendre – à la demande du premier ministre yougoslave, M. Milan Panic – que les Etats-Unis pourraient envisager un assouplissement de l'embargo commercial imposé à Belgrade. Là encore, M. Bush paraît être d'un avis différent. Dans sa déclaration, il annonce, sans fournir de précisions, qu'il entend obtenir *« un resserrement de l'embargo »* appliqué à la Serbie.

La passivité de l'administration face aux massacres, aux campagnes de *« nettoyage ethnique »*, aux bombardements de populations civiles, est souvent critiquée dans la presse américaine. Le candidat démocrate à l'élection présidentielle du 3 novembre, M. Bill Clinton, fait de même. Jeudi encore, dans un discours de politique étrangère prononcé à Milwaukee, M. Clinton a affirmé qu'il serait beaucoup plus enclin que M. Bush à utiliser la force, dans le cadre de l'ONU, pour venir en aide aux populations civiles assiégées dans Sarajevo.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

Réouverture du pont aérien humanitaire

Le pont aérien d'aide humanitaire sur Sarajevo a été rétabli, samedi 3 octobre, a annoncé un responsable du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) à Genève. Un avion de transport américain C-130 Hercules et un avion français C-160 Transall, devaient assurer dans la journée cinq rotations entre Zagreb et Sarajevo pour acheminer une centaine de tonnes de vivres.

Le pont aérien avait été interrompu le 3 septembre, après la destruction en vol d'un appareil italien G-22. A Genève, Mme Silvana Foa, porte-parole du HCR, a confirmé que des « garanties de sécurité » avaient été désormais fournies par les belligérants. Les dix-neuf pays qui avaient participé jusqu'à présent au pont aérien ont informé le HCR qu'ils allaient reprendre leurs opérations.

Alors que les combats se poursuivent sur plusieurs fronts en Bosnie, les autonomistes serbes, dirigés par M. Radovan Karadzic, ont proclamé, jeudi soir, la création d'une *« Sarajevo serbe »*, a annoncé l'agence Tanjug. Ils poursuivent ainsi en dépit des pressions internationales sur la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), leur politique de partition de la Bosnie-Herzégovine. La « Sarajevo serbe » s'attribue pratiquement les deux tiers de la ville.

En application de certaines décisions adoptées, fin août, par la conférence de Londres sur l'ex-Yougoslavie, une vingtaine de délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont réussi à évacuer 1 560 prisonniers musulmans détenus dans le camp de Trnopolje (*le Monde* du 2 octobre), rapporte notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac.

Ce camp, situé dans le nord de la Bosnie, avait été visité par le CICR dès le 10 août. Six femmes et quinze enfants figurent parmi les personnes libérées – toutes des civils victimes des combats et de la politique serbe de « purification ethnique » (les internements de populations civiles sont formellement interdits par la IVe Convention de Genève). Tous les prisonniers, interrogés individuellement par le CICR, avaient exprimé leur volonté d'être transférés loin du camp.

Libérés, les civils ont été accueillis par des représentants du HCR à Karlovac, au sud-ouest de Zagreb. Ils devaient être logés dans des bâtiments situés au cœur de la ville. Certains d'entre eux, ajoute notre correspondante, ont déjà eu la chance de retrouver des membres de leur famille. Le HCR – en collaboration avec la Fédération internationale des sociétés de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge de Croatie et diverses organisations non gouvernementales (ONG) assurera les besoins matériels de ces nouveaux arrivants et prendra particulièrement soin de ceux qui ont été le plus traumatisés par leur détention et la séparation de leurs proches.

□ **Elections générales le 6 décembre en Slovénie.** – Les premières élections présidentielle et parlementaires depuis l'indépendance de la Slovénie (juin 1991) auront lieu le 6 décembre, a annoncé la présidence, jeudi 1er octobre, à Ljubljana. Le nouveau Parlement, composé de deux chambres, contre trois auparavant, sera élu pour quatre ans à la proportionnelle à un tour. Pour l'élection présidentielle, un deuxième tour est prévu le 20 décembre si aucun des candidats n'obtient plus de 50 % des votes au premier tour. – *(AFP.)*

RUSSIE

M. Gorbatchev interdit de voyages à l'étranger

Interdiction absolue de quitter le territoire russe, telle est la mesure infligée à M. Mikhaïl Gorbatchev par la Cour constitutionnelle, vendredi 2 octobre, pour s'être obstiné à refuser de témoigner au procès sur la légalité du Parti communiste d'Union soviétique. Le *« citoyen Mikhaïl Gorbatchev »* sera privé du droit de voyager à l'étranger tant qu'il n'aura pas répondu à la convocation des juges. La Cour s'en est assurée en appelant les ministères des affaires étrangères et de la sécurité à prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'empêcher de passer les frontières.

Depuis l'ouverture des débats, début juillet, l'ancien chef de l'Etat soviétique s'obstine à refuser de témoigner dans ce qu'il considère être un *« procès politique pour* [le] *discréditer »*. Il a accusé les juges, mardi, de vouloir *« régler des comptes »*. A la suite de ses déclarations jugées *« offensantes »*, la Cour lui a adressé, en vain, jeudi, une assignation officielle à comparaître. – *(AFP.)*

GÉORGIE

Les combats s'intensifient en Abkhazie

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Après la prise, vendredi 2 octobre dans la soirée, de Gagra, station balnéaire du Nord, par les combattants abkhazes aidés par des volontaires venus d'autres régions du Caucase, les autorités géorgiennes ont annoncé la mobilisation de quarante mille réservistes pour lutter contre les indépendantistes de cette république autonome, dépendant administrativement de Tbilissi. Selon les autorités géorgiennes, les combats de Gagra auraient fait plus de cent morts, l'attaque des combattants abkhazes et caucasiens étant considérée comme une des plus importantes menées depuis le début des conflits.

Cinq chars des volontaires du Caucase du Nord auraient ainsi pénétré dans Gagra, abandonnée alors par les milices géorgiennes. A Moscou, l'agence Interfax a fait état de tirs de missiles Alazan par les forces abkhazes. Toutefois, selon cette même agence, des avions, portant des cocardes russes mais pilotés par des Géorgiens, auraient bombardé la ville de Gagra. Le ministère russe de la défense a indiqué qu'il s'apprêtait à protester officiellement auprès des autorités géorgiennes. M. Soufian Bepaïev, commandant adjoint du district militaire de Transcaucasie, a déclaré, de son côté, que les troupes russes observaient une stricte neutralité et n'avaient reçu, jusqu'ici, aucune demande d'intervention du côté géorgien.

La position de Moscou

M. Edouard Chevardnadze, le président du conseil d'Etat géorgien, qui s'est rendu vendredi à Soukhoumi, la capitale abkhaze, a accusé le Parlement russe d'avoir permis un *« complot »* contre la Géorgie. Le 25 septembre, le Parlement russe avait adopté une résolution dénonçant la direction géorgienne et appelant à l'évacuation immédiate des forces géorgiennes d'Abkhazie. Dans un télégramme adressé à M. Boris Eltsine, le président géorgien déclare que, si les autorités russes n'appliquent pas l'accord de cessez-le-feu du 3 septembre, Tbilissi exigera le départ immédiat des troupes russes de son territoire.

M. Chevardnadze a aussi envoyé un télégramme à M. Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU. Estimant que les autorités russes ne contrôlent plus la situation dans le sud de la Russie, ce qui permet ainsi à *« des groupes armés »* de *« s'introduire en Géorgie »*, il lui demande de convoquer une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité des Nations unies.

La politique de Moscou dans cette région n'apparaît pas des plus claires. D'une part, parce qu'il faut dissocier la position du Parlement, où les conservateurs sont très influents, de celle de M. Boris Eltsine, qui avait manifesté son soutien à M. Chevardnadze, lors de leur rencontre de Moscou, le 28 septembre. D'autre part, les Russes, qui ne voient pas tous d'un mauvais œil les tentatives « sécessionnistes » abkhazes, sont aux prises, eux aussi, avec la volonté d'indépendance d'autres peuples du Caucase, et notamment ceux de la République autonome des Kabardins et Balkars.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **Echec d'une rencontre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.** – Une rencontre entre délégations gouvernementales arménienne et azerbaïdjanaise à Koubatly, à la frontière entre les deux Républiques, s'est terminée, vendredi 2 octobre, par un échec. Ces discussions visaient à mettre au point l'application de l'accord de cessez-le-feu dans le Haut-Karabakh, signé le 19 septembre, mais qui avait été aussitôt violé. – *(AFP.)*

TURQUIE : dans le Sud-Est anatolien

Les séparatistes kurdes ont massacré une quarantaine de villageois

ISTANBUL

de notre correspondante

Une quarantaine de villageois kurdes – hommes, femmes et enfants – ont été tués et une vingtaine d'autres blessés lors d'une attaque lancée par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) dans la province de Bitlis (Sud-Est anatolien), jeudi 1er octobre en fin d'après-midi. Les corps de vingt et un villageois, dont plusieurs miliciens progouvernementaux, ont été retrouvés et dix-neuf autres sont encore portés disparus, présumés ensevelis sous les décombres des maisons. Selon des témoins, plusieurs bâtiments brûlaient encore vingt-quatre heures après l'attaque, alors que les survivants se préparaient à enterrer leurs proches dans une fosse commune.

Petit hameau isolé d'une quinzaine de maisons, dans la province de Bitlis accessible seulement après un pénible voyage de deux heures sur un chemin cahoteux, Cevizdali était une cible facile pour le PKK. Les miliciens progouvernementaux chargés de protéger le village n'étaient pas en mesure d'offrir une véritable résistance aux quelque cent combattants séparatistes qui ont attaqué Cevizdali, armés de lance-roquettes et de kalachnikovs. Après un bref affrontement, les combattants du PKK ont investi le hameau et commencé à réunir les habitants sur une colline avoisinante. Interrompus par l'arrivée de renforts de troupes, probablement alertés par les miliciens, les rebelles kurdes prirent la fuite, après avoir ouvert le feu sur les villageois et incendié leurs maisons. Selon les autorités, neuf habitations ont été entièrement détruites par les flammes.

Au cours des derniers mois, le PKK a intensifié sa campagne contre les Kurdes qui ont choisi de collaborer avec les forces de sécurité turques. De son côté, le gouvernement semble avoir abandonné toute tentative de conciliation et opté pour une solution militaire pour tenter de mettre fin au problème du séparatisme kurde (*le Monde* du 2 octobre). Pris entre deux feux, les habitants du Sud-Est anatolien se trouvent forcés de choisir leur camp.

NICOLE POPE

Après l'incident en mer Egée

Le président des Etats-Unis exprime ses « regrets » aux dirigeants d'Ankara

Le président américain, M. George Bush, a téléphoné, vendredi 2 octobre, aux dirigeants turcs, M. Turgut Ozal et Suleiman Demirel, pour exprimer ses regrets après le tir accidentel d'un missile, jeudi 1er octobre, par le porte-avions américain *Saratoga* sur le destroyer turc *Muavenet* qui a tué au moins cinq marins turcs en mer Egée (*le Monde* du 3 octobre). Quinze membres de l'équipage ont été blessés, et plusieurs autres sont portés disparus. M. Bush a fait ce geste *« pour exprimer l'intense chagrin et regret des Etats-Unis pour l'accident malheureux et tragique »*, a indiqué le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. Le président américain *« a exprimé sa profonde sympathie pour les familles des victimes et a assuré aux dirigeants turcs qu'une enquête exhaustive sur cet accident tragique serait engagée »*, a ajouté M. Fitzwater. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : violences xénophobes.** – Trois foyers pour demandeurs d'asile ont été attaqués par des jeunes extrémistes, dans la nuit de vendredi à samedi 3 octobre, sur le territoire de l'ex-RDA. A Fürstenwalde, près de Berlin, une quinzaine de jeunes se sont rassemblés devant un foyer en hurlant des slogans xénophobes et menaçant les occupants. Dans un quartier de Rostock, un petit groupe d'assaillants a lancé deux cocktails Molotov sur un foyer. A Weisswasser, en Saxe, des inconnus ont projeté un cocktail Molotov sur un bâtiment abritant des étrangers, sans provoquer de dégâts. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : opération de commando de l'IRA dans un village.** – Un groupe d'une quinzaine d'hommes masqués et armés a sillonné pendant une demi-heure, dans la nuit du jeudi 1er au vendredi 2 octobre, les rues de Meig, un petit village situé à cinquante kilomètres au sud-ouest de Belfast. Le commando, qui s'est réclamé de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), a arrêté les automobilistes pour distribuer des tracts ordonnant à deux hommes, accusés de prendre part à des *« activités criminelles »*, de quitter l'île sous quarante-huit heures. – *(UPI.)*

□ **ROUMANIE : l'opposition dénonce des fraudes électorales.** – La Convention démocratique roumaine, principal mouvement d'opposition au gouvernement du président Iliescu, a menacé, vendredi 2 octobre, de demander l'annulation des élections générales de dimanche dernier, suite à des fraudes qui auraient notamment été enregistrées dans la région de Craiova, au sud-ouest du pays. *« Si la fraude dans ce département est confirmée à l'échelle nationale, nous demanderons sans doute l'annulation du scrutin »*, a déclaré le président de la CDR, M. Corneliu Coposu. – *(AFP.)*

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : la fin du congrès du Parti travailliste

Le pouvoir des syndicats au sein du Labour a été écorné

LONDRES

de notre correspondant

Le congrès du Parti travailliste s'est achevé, vendredi 2 octobre, à Blackpool, dans la tradition : les délégués ont entonné l'hymne du «Red flag» (drapeau rouge) et adopté une résolution impliquant une forte réduction des dépenses consacrées à la défense nationale. *Cette résolution, votée contre l'avis* de la direction du parti, ne constitue pas un vrai revers pour son nouveau chef, M. John Smith, tant elle est rituelle. M. John Evans, le président du congrès, n'a surpris personne en indiquant que ce vote ne sera pas *pris en compte.*

Globalement, M. Smith a de quoi être satisfait d'un congrès qui, tout *en confortant son autorité*, est apparu sans relief et sans passion (*le Monde* du 1er octobre). Les questions risquant de provoquer des divisions internes ont été soigneusement éludées, même si l'une d'entre elles – la réforme des relations entre le parti et les syndicats – n'a pas pu l'être totalement : le «vote groupé» (*«block vote»*) dont disposent les unions syndicales dans les décisions du congrès a, en effet, été réduit de 90 à 70 % du total des suffrages.

Cette réforme est limitée dans la mesure où, parallèlement, les pouvoirs du congrès ont été réduits, au profit d'un accroissement de ceux de la Commission exécutive nationale, et surtout d'un renforcement de l'in*fluence du «cabinet fantôme»*. Toutefois, les syndicats continuent de bénéficier du «vote groupé» de 40 % des voix pour désigner le chef du Labour et les candidats aux élections parlementaires. Enfin, le principe de «un homme, une voix» n'est toujours pas entériné. La marge de manœuvre de la direction est étroite, notamment parce que les syndicats financent plus de la moitié du budget du Parti travailliste et que celui-ci traverse une crise sérieuse de *militantisme* et de trésorerie, avec un déficit de 2,9 millions de livres (environ 28 millions de francs).

LAURENT ZECCHINI

ASIE

THAÏLANDE : vainqueur des récentes élections

M. Chuan a constitué une nouvelle coalition gouvernementale

Nommé premier ministre le 23 septembre, M. Chuan Leekpai, *vainqueur des récentes* élections, a présenté le 29 septembre la liste de ses ministres au roi de Thaïlande.

BANGKOK

de notre correspondant

Il aura fallu quinze jours au chef du *Parti démocrate*, arrivé en tête aux législatives du 13 septembre (avec 79 députés, sur 360), pour former un gouvernement de coalition avec ses alliés démocratiques, le Parti de la nouvelle aspiration du général Chaovalit Yongchaiyut (PNA, 51 sièges), le Palang Dharma de M. Chamlong Srimuang (47), et le Parti de la solidarité (8) – ainsi qu'avec une petite formation pro-mili*taire, le Parti d'action sociale* (PAS, 22), cela afin de disposer d'une majorité plus confortable au sein de l'Assemblée.

Le chef du PAS, M. Montree Pongpanich, qui avait été jugé *«inhabituellement riche»* par une commis*sion officielle, et dont* une partie des avoirs – 13 millions de dollars – avait été gelée, a accepté de ne pas faire partie du cabinet. A ce prix, M. Chuan peut s'appuyer sur une majorité assez confortable de 207 voix.

*Menées en douceur, les négocia*tions pour la formation du gouvernement n'en ont pas moins été difficiles. En particulier l'attitude de M. Chamlong Srimuang, ex-gouverneur de Bangkok, posait problème. Le héros des foules de mai, à qui M. Chuan avait offert le ministère des transports et communications (crucial pour l'importance des contrats qu'il passe), n'est pas revenu *sur une promesse publique de ne pas* faire partie d'un cabinet. Pourtant, M. Chuan est parvenu à constituer un cabinet que l'on présente ici comme le meilleur des soixante ans d'histoire de la monarchie constitutionnelle en Thaïlande.

Pour une fois en effet, le premier ministre est un civil élu, et non un militaire. Ce n'en est pas moins un ancien commandant suprême des forces armées, M. Chaovalit, qui se retrouve vice-premier ministre et ministre de l'intérieur. Mais des por*tefeuilles importants*, comme ceux de l'économie et des finances, vont à des hommes dont la compétence et l'intégrité sont reconnues.

Les affaires étrangères sont confiées à M. Prasong Songsiri, forte personnalité qui avait indiqué, *dès août, qu'il faudrait revoir les* relations du pays avec la junte birmane et, surtout, avec les Khmers rouges cambodgiens. M. Chuan est parvenu à trouver une autre perle : un ministre de la défense susceptible de s'entendre avec la hiérarchie militaire tout en lui imposant son autorité.

Le lourd dossier des disparus de mai

M. Chuan a beau être habile, sa partie n'est pas facile. Les coalitions sont volatiles en Thaïlande. Et les forces armées n'ont pas dit leur der*nier mot : elles comptent de nom*breux partisans parmi les deux grandes formations de l'opposition parlementaire, le Chat Thaï (77 députés) et le Chat Pattana (60). M. Chuan devra aussi accepter que le peu commode M. Chamlong, dont les partisans sont au gouvernement, conserve une partie de sa liberté. Le général Chaovalith non plus ne passe pas pour un partenaire facile.

Bonne nouvelle : la reprise de l'économie est plus rapide que prévu. Mais la sanglante répression de mai dernier a laissé des traces : le bilan officiel des victimes est de 52 morts parmi les manifestants, mais les dis*parus seraient encore plus* de 200. Ce dossier-là ne sera pas le plus aisé à régler. Homme de consensus, M. Chuan devra prouver qu'il est un leader capable de prendre des décisions, sans attendre et quand il le faut.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **Fermeture de deux camps de réfugiés cambodgiens.** – Les camps de Sok Sann et Site K, au sud-est de la Thaïlande, ont été fermés le vendredi 2 octobre après que les derniers réfugiés cambodgiens qu'ils abritaient les eurent quittés *pour rentrer dans leur pays* d'origine. Environ 240 000 réfugiés se trouvent encore dans des camps en Thaïlande. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Nouvel ultimatum de M. Hekmatyar

M. Gulbuddin Hekmatyar a lancé vendredi 2 octobre un nouvel ultimatum à Kaboul. Accusant le gouvernement du président Rabbani et du général Massoud d'avoir, ces dernières semaines, harcelé ses troupes en plusieurs points, notamment dans la province de Baghlan, au nord de la capitale, le chef du Hezb-i-Islami menace de reprendre à partir du dimanche 4 octobre les combats qu'il avait interrompus le 29 août. Le leader intégriste continue d'exiger le départ de Kaboul de tous les miliciens qui ont combattu pour l'ex-président Najibullah, en particulier les Ouzbeks du général Dostom. Il entend aussi obtenir que l'armée soit purgée de tous les officiers qui ont servi le régime communiste.

Par ailleurs, M. Hekmatyar a lancé un interdit contre tous les collaborateurs de la BBC opérant dans le pays. Estimant qu'ils se montrent *«hostiles à l'islam et aux musulmans»*, le chef du Hezb menace de les faire arrêter comme espions. La radio britannique, très écoutée dans cette partie du monde, a récemment rapporté que le Pakistan et l'Arabie saoudite, tous deux très engagés en Afghanistan, font des pressions sur le Hezb, *afin qu'il respecte* le cessez-le-feu. – *(Reuter, UPI.)*

QATAR

La polémique s'envenime avec l'Arabie saoudite

La polémique entre le Qatar et l'Arabie saoudite, à propos de leur conflit frontalier, s'est envenimée vendredi 2 octobre, Doha affirmant qu'une *«importante force militaire saoudienne»* avait encerclé, la veille, un poste-frontière qatariote, où avait déjà eu lieu mercredi soir un premier incident armé (*le Monde* du 2 octobre).

Un porte-parole saoudien a formellement démenti cette information, exprimant sa *«profonde inquiétude»* et sa *«surprise»* face aux déclarations émanant des *«frères au Qatar»* et affirmant l'attachement de Ryad aux principes de *«bon voisinage, de sécurité et du règlement des problèmes par les voies pacifiques»*. Pour tenter *de circonscrire le conflit*, le président égyptien Hosni Moubarak s'est entretenu à plusieurs reprises par téléphone avec le roi Fahd d'Arabie saoudite et l'émir du Qatar, cheikh Khalifa Ben Halmad Al Thani. – *(AFP.)*

SOUDAN

Pressant appel du pape pour la paix et la liberté religieuse

Recevant à Rome les évêques *soudanais, le pape Jean-Paul II* a lancé, vendredi 2 octobre, un appel pressant pour la paix au Soudan, invitant *«ceux qui tiennent entre leurs mains les destinées du Soudan à abandonner les armes de la guerre et à suivre les voies de la paix»*. Il a mis en cause *«l'application de la chariah* [loi islamique] *aux non-musulmans* [qui] *a jeté les bases de la perte de beaucoup de libertés civiles»*.

«Toute atteinte à la liberté religieuse porte atteinte à la cause de la paix», a ajouté le souverain pontife qui a invité *«la communauté internationale et tous ceux qui dirigent des organisations internationales»*, à placer *«en tête des priorités, l'aide aux victimes innocentes de ce terrible conflit»*, qui oppose le régime islamiste soudanais aux rebelles chrétiens et animistes dans le sud du pays. – *(AFP.)*

LOIN DES CAPITALES

Buttala ou la kermesse du président

BUTTALA (Sri-Lanka)

de notre envoyé spécial

Difficile d'imaginer qu'autrefois, du temps des grands rois cinghalais du royaume de Wesala, ces terres assoupies, sinon abandonnées, avaient été un véritable grenier, au croisement de multiples routes marchandes.

Coulée dans son éternité, la mer gronde de ses puissants rouleaux en bordure de l'île. Des chemins se faufilent vers les collines qui deviennent une jungle épaisse à mesure *qu'elles grimpent en altitude. Pourtant*, à l'ombre d'arbres majestueux et pluricentenaires, des vestiges de maisons royales, des enceintes de monastères en ruine, des reliquaires monumentaux et des statues géantes attestent la pérennité d'une longue présence humaine enracinée dans la loi bouddhiste. Ainsi, à Maligawila, où deux effigies gigantesques du Bouddha viennent d'être restaurées et rendues à la mémoire oublieuse des *hommes.*

La province d'Uva, dans le sud-est de Sri-Lanka, entend pourtant relever le défi du pré*sent et renaître* à la vie. C'est du *moins* ce qu'a décidé l'actuel président, et les responsables locaux se sont empressés de monter en marche dans le train du renouveau tiré par la locomotive de Gam Udawa (1). Ce terme, pratiquement inconnu au-delà des frontières naturelles qui, aujourd'hui comme hier, font de Sri-Lanka *un monde à part, recouvre un* concept particulier dont la paternité est attribuée à M. Ranasinghe Premadasa.

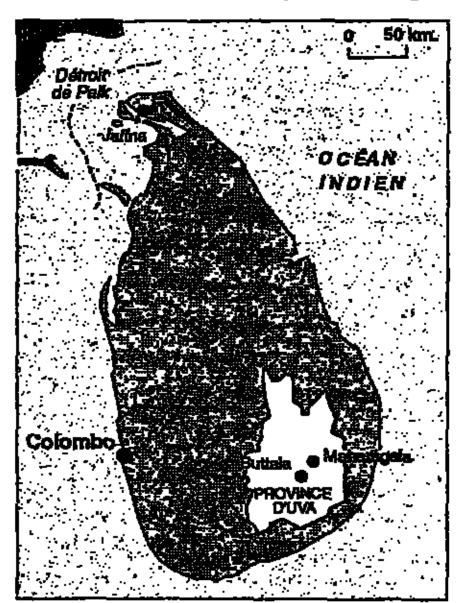
Il y a quatorze ans exactement, quand il bâtissait sa carrière dans le sillage protecteur de Julius Jayewardene, il avait lancé l'idée d'une renaissance des campagnes, sous couvert de freiner l'exode rural. Mélange un peu curieux aux accents populistes d'une bonne volonté trop affichée pour ne pas fleurer la démagogie et d'un élan vers les plus démunis traditionnellement laissés pour compte, ce mouvement assure, vaille que vaille, un toit à *des villageois qui ne pouvaient naguère* qu'en rêver, et une renommée à bon compte pour un président en mal de popularité. Un slogan donne le ton : *«Nous ne voulons pas de production de masse, nous voulons que les masses produisent.»*

Une joyeuse cacophonie

Toujours est-il que l'opposition a beau brocarder, les principaux intéressés suivent, et quand la manne présidentielle se déverse, c'est avec une bonhomie contagieuse que la population concernée joue le jeu. Cette fois-ci, c'était à Buttala que se déroulait l'événement, car le lieu change d'année en année. Inutile de chercher ce nom sur une carte ordinaire, il faut qu'elle soit très détaillée afin d'indiquer la marche à suivre pour y parvenir. Dix jours durant, en présence du président, de sa femme et de quelques *ministres* se relayant jour après jour, le petit village sorti de l'anonymat se donna l'illusion de la grande vie. L'ambiance tenait à la fois de la parade officielle, d'une procession religieuse, éléphants caparaçonnés en tête, de la foire et du marché aux puces, de l'exposition industrielle et de la fête à Neu-Neu. Manèges, danses *rituelles devenues folkloriques*, kiosques à musique, marchands ambulants, galerie des horreurs, montagnes russes, feux d'artifice et jeux d'eau, distribution de vêtements et de chaussures, de machines à coudre aux femmes et de machines agricoles aux hommes, dans une joyeuse cacophonie aux couleurs parfois criardes. Toute la province reculée venait s'émerveiller devant des décors en carton-pâte reproduisant des hauts *lieux de Colombo ou des sites historiques* que les habitants des alentours ne verront probablement jamais.

Même Air Lanka était mis à contribution pour monter une carlingue grandeur nature en bois, avec de vrais fauteuils d'avion, de vraies hôtesses de l'air qui offrent un rafraîchissement aux pseudo-passagers et des maquettes de la flotte aérienne nationale. C'est grand, c'est poussiéreux, c'est bruyant et ça fait rêver un instant des paysans qui n'iront peut-être jamais à Colombo, la capitale, à quelque 300 kilomètres de là.

Quand les lampions se sont éteints, les bâtiments en dur érigés pour la circonstance ont été solennellement remis aux autorités *locales en vue de servir de point d'ancrage à*



la nouvelle université de Monaragala, à une trentaine de kilomètres de Buttala. L'an prochain, un autre village, d'un autre côté oublié de l'île, sera à la fête. Des familles garderont précieusement des images, transformées au fil des ans en souvenirs à raconter aux enfants, tandis que le gouvernement engagera ailleurs des millions de roupies pour des adductions d'eau, la construction de routes, la restauration d'écoles et de lieux de culte, la mise en place des structures d'un développement toujours aléatoire.

Un peu en marge du temps, des hommes et des événements, Sri Lanka vit sa vie d'île sans trop se préoccuper, sinon sporadiquement, de la violence récurrente, tout au nord *dans la presqu'île de Jaffna*. Occasionnellement, des échos s'en répercutent jusqu'à Colombo, mais à Buttala... La vie se déroule au rythme ancestral de la verte splendeur des rizières à quasi-maturité, entre ciel et eau. C'est à peine si l'on fait mine de se souvenir des sanglants règlements de comptes avec le JVP (2), quand, il y a encore trois ans à peine, on se calfeutrait chez soi dès le crépuscule, par crainte de raids ou d'attentats.

Ouverte à tous les appétits

«Le gouvernement a mis le paquet. Il y a eu des morts et des victimes innocentes», commente un villageois d'une voix neutre, comme pour exorciser les fantômes encore proches de cette sombre époque. *«Maintenant c'est calme. Le travail a repris. On défriche. Et savez-vous qui nous pose des problèmes ? Les éléphants ! Malins, ces animaux. On avait déroulé des fils électriques en guise de clôture autour d'un terrain à nettoyer pour une zone franche. Comme c'était sur leur passage, ils ont ramassé des troncs d'arbres déracinés, les ont posés sur les fils qui sont naturellement tombés, et les pachydermes sont passés sans recevoir de décharge électrique.»*

Le président s'est fixé pour but de faire de Sri-Lanka un nouvel Etat industriel en l'an 2000 et de fournir un toit à la population rurale, qui représente 80 % des dix-sept millions d'habitants. Il se dit soucieux avant tout du bien-être de ses compatriotes, n'a jamais *jusqu'ici accordé d'interview à aucun journa*liste, cinghalais ou étranger, et rechigne, par superstition dit-on, à quitter l'île.

En vertu de la volonté *présidentielle*, l'ensemble du pays est désormais une zone franche ouverte à tous les appétits. «Petit dragon» en devenir, l'île se vante d'offrir aux investisseurs des conditions exceptionnelles de rendement et des perspectives alléchantes. Même si les habitants se rebiffent *parfois, comme quand des amateurs de pitto*resque se sont mis en tête de construire un hôtel dans un site protégé alors que les autorités veulent faire prévaloir leurs raisons. En novembre, Colombo accueillera sa première grande foire exposition nationale.

Est-ce la jungle de béton qui finira là encore un jour par l'emporter sur la jungle tout court ? Un rêveur aux pieds solidement ancrés sur terre, l'écrivain Arthur C. Clarke, qui habite l'*ancienne Ceylan depuis une trentaine* d'années, disait que Sri-Lanka était *«peut-être la base des grandes expéditions d'exploration du prochain siècle»*. A condition toutefois que des Buttala à la puissance dix ou cent n'aient pas irrémédiablement compromis un avenir qui reste à définir.

JEAN-CLAUDE BUHRER

(1) Renaissance villageoise.
(2) Mouvement insurgé nationaliste.

□ **M. Jean-Christophe Mitterrand grand officier dans l'ordre national ivoirien.** – Au cours d'une cérémonie à Yamoussoukro, la capitale ivoirienne, M. Jean-Christophe *Mitterrand a été fait grand officier* dans l'ordre national de Côte-d'Ivoire, vendredi 2 octobre, en présence du président Félix Houphouët-Boigny. Le fils du président français est conseiller international du président de la Société générale *d'entreprise, filiale de la Générale* des eaux spécialisée dans les travaux publics. Jusqu'au 5 juillet, il était conseiller à l'Elysée, chargé des affaires africaines. – *(AFP.)*

□ **NIGER : nomination de militaires à la tête des régions jugées peu sûres.** – Le premier ministre de transition du Niger, M. Amadou Cheffou, a nommé des militaires, jeudi 2 octobre, à la tête des postes administratifs de Bermo, Ingall, Aderbissinat, Banibangou, Abala et Ayorou, zones d'*«insécurité»*, où sévit la rebellion touarègue. Cette décision légalise partiellement une situation de fait, imposée par l'ar*mée qui a déclenché une opération* en vue de démanteler la rébellion. En outre, la radio nationale a annoncé, vendredi, que le premier ministre de transition, M. Amadou Cheffou, a fixé par décret au 28 novembre la date du référendum sur le projet de nouvelle Constitution. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : une conférence internationale aura lieu les 12 et *13 octobre à Genève.*** – Tous les membres des Nations unies seront conviés d'urgence à une conférence, les 12 et 13 octobre à Genève, pour trouver les moyens d'assurer la distribution de vivres à la Somalie, en proie à la famine et aux luttes intestines. *«Il existe un plan d'action de cent jours, proposé par toutes les organisations humanitaires, pour accélérer et intensifier les efforts de secours et améliorer la coordination»*, selon un responsable de l'ONU à Genève. – *(Reuter.)*

□ ***TUNISIE :* nouvelles arrestations d'islamistes.** – Dix personnes appartenant au mouvement islamiste Ennahdha – interdit – ont été arrêtées récemment par la police à Sidi-Thabet, au nord de Tunis, rapporte le journal *Assabah*. Selon ce quotidien, ces nouvelles arrestations interviennent après celle, il y a deux semaines, dans la même localité, de dix autres islamistes appartenant au même groupe, et la découverte *«d'une cache d'explosifs et de tracts»*. Le même journal avait déja annoncé, le 12 septembre, l'arrestation de vingt militants *«clandestins»* d'Annahda, à Sakiet-Sidi-Youssef, proche de la frontière algérienne. En août, deux tribunaux militaires de Tunis avaient condamné 269 dirigeants et militants d'Ennahdha à diverses peines de prison, dont 46 à perpétuité. – *(AFP.)*

□ **COMORES : sept opposants arrêtés après la tentative de coup d'Etat.** – Sept personnalités politiques d'opposition ont été arrêtées à la suite de la tentative de coup d'Etat du 26 décembre (*le Monde* daté 27-28 septembre), a-t-on indi*qué, vendredi 2 octobre* à Moroni, de source informée. M. Saïd Ahmed Saïd Ali, ancien ministre de l'économie, M. Abdou Soefou, ancien ministre de l'équipement du président Djohar, M. Omar Tamou, président de l'ancien parti unique UDZIMA, et M. Mtara Maecha, ancien ministre des affaires étrangères, figurent parmi les personnes interpellées. – *(AFP.)*

□ ***INDE : onze musulmans tués* par des soldats au Cachemire.** – Des soldats indiens ont tué onze civils musulmans au Cachemire, jeudi 1er octobre, en réponse immédiate au meurtre de deux militaires par des séparatistes musulmans lors d'une embuscade tendue contre un convoi de l'armée à Batakote, à 60 kilomètres au nord de Srinagar. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Pour faire pression sur le régime de M. Saddam Hussein

Le Conseil de sécurité autorise la saisie d'une partie des avoirs irakiens à l'étranger

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, vendredi 2 octobre, une résolution (778) autorisant la saisie des avoirs irakiens qui correspondaient à des ventes de pétrole et qui avaient été gelés à l'étranger après l'invasion du Koweït en août 1990, ainsi que du pétrole stocké hors d'Irak à la même époque. La résolution a été adoptée par quatorze voix (sur quinze), la Chine ayant opté une fois de plus pour l'abstention.

En adoptant la résolution 778, l'objectif du Conseil est de contraindre l'Irak à accepter de vendre du pétrole pour un montant de 1,6 milliard de dollars sur une période de six mois, sous le contrôle des Nations unies, conformément aux résolutions 706 et 712 adoptées en 1991, ce montant devant servir à venir en aide à la population irakienne pénalisée par l'embargo général et à financer les opérations de l'ONU en Irak.

Proposée par Washington et coparrainée par plusieurs pays dont la France, le texte de la résolution 778, extrêmement complexe, porte sur des sommes de plus d'un demi-milliard de dollars se trouvant pour la plupart aux Etats-Unis, *ainsi que du pétrole stocké en Arabie saoudite* et en Turquie.

Une partie de ces sommes, qui seront considérées comme un «prêt» par l'Irak jusqu'à l'application des résolutions 706 et 712, sera versée au fonds de compensation pour les *«victimes»* de la guerre du Golfe. Le coût des travaux de la Commission spéciale chargée du désarmement de l'Irak sera aussi déduit de ces fonds, ainsi que *«la fourniture de secours humanitaires en Irak... en tenant compte des préférences éventuellement exprimées par les Etats virant ou fournissant des fonds quant à la répartition de ces fonds entre lesdites activités»*.

Pour calmer les craintes de la communauté financière aux Etats-Unis, qui avait auparavant protesté contre la décision de Washington de saisir les avoirs irakiens placés *dans les banques américaines*, le texte dispose que la résolution *«sera sans effet sur les droits, dettes, et créances existant pour ces fonds avant leur virement au compte sous séquestre»* de l'ONU. A la demande américaine également, aucun Etat *«ne sera tenu de faire virer des fonds supérieurs à 200 millions de dollars»*.

Le ministre des affaires étrangères irakien, qui se trouve depuis deux semaines à New-York, a préféré ne pas assister aux travaux du Conseil. Qualifiant le texte d' *«illégitime»*, M. Al-Sahaf estime que le Conseil de sécurité *«commence à se prendre pour la Cour internationale de justice»*.

Dans son discours devant l'Assemblée générale, le ministre irakien a proposé de vendre pour quatre milliards de dollars de pétrole pendant six mois, et de contribuer à 5 % des revenus, au financement des actions de l'ONU *en Somalie, en Bosnie-Herzégovine* et en Palestine. Cette demande a été refusée par les membres du Conseil. Afin de se concilier ce dernier, les autorités de Bagdad avaient accepté la veille d'accorder trente-six visas à des personnels de l'ONU, dont trente-trois «gardes bleus» – chargés de la protection des personnels engagés dans des opérations humanitaires *(le Monde* du 3 octobre).

Le refus de Bagdad de renouveler un mémorandum avec l'ONU – permettant la présence du personnel *des Nations unies et des organisations humanitaires* – est une des raisons pour lesquelles le Conseil de sécurité ne veut pas alléger les sanctions économiques *imposées à Bagdad*; *la non-coopération* de Bagdad avec la Commission spéciale chargée du désarmement de l'Irak en est une autre.

AFSANÉ BASSIR POUR

Dans le sud du pays

Bagdad veut prendre le contrôle de la hiérarchie et des biens chiites

Le gouvernement irakien veut faire main basse sur la hiérarchie et les lieux saints chiites dans le sud du pays : *d'un ton égal*, qui n'en donne que davantage de gravité à ce qu'il nous annonce, le petit-fils du grand ayatollah Aboul Qassem Al Khoï – décédé en août en Irak *(le Monde* du 11 août), – M. Youssif Al Khoï, parle d'un véritable *«détournement» (hijacking)* de l'autorité chiite par le régime de Bagdad. Il en a averti les Nations unies, à qui il demande une *«action directe et ferme»* pour empêcher ce dévoiement.

C'est à Nadjaf, au sud de *l'Irak*, que se trouve le siège des plus hautes autorités religieuses chiites. La ville est située au sud du 32e parallèle, c'est-à-dire à l'intérieur du périmètre de la zone d'exclusion aérienne récemment imposée à l'Irak par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France; mais cela n'empêche pas les autorités irakiennes de poursuivre leurs actes d'intimidation *(le Monde* du 12 septembre).

«Le gouvernement irakien a choisi et soutient un candidat précis qu'il veut imposer à la hiérarchie religieuse», faisant ainsi fi de traditions historiques bien établies de séparation des affaires de l'Etat et des institutions théologiques chiites, affirme M. Al Khoï dans *son message aux Nations unies*.

Le choix des autorités irakiennes s'est porté sur l'ayatollah Mohammad Al Sadr, un Irakien d'une cinquantaine d'années, originaire de Kassimiyeh. Issu d'une famille religieuse connue et respectée, l'ayatollah Al Sadr est apprécié pour ses qualités, mais il n'a pas le degré d'instruction théologique requis *pour diriger la hiérarchie chiite*.

«Nous sommes quasi certains que sa candidature est le résultat des actes d'intimidation exercés par le gouvernement de Bagdad, indique un membre de la Fondation Al Khoï à Londres. *Il sera donc à la merci du gouvernement de Bagdad dans tous ses faits et gestes.»* Pour la communauté chiite elle-même, deux chefs religieux peuvent prétendre à la succession du grand ayatollah Al Khoï : Sayed Abdol-Aala Sabzévari, et Sayed Al Sastani, tous deux d'origine iranienne. Mais dans leur entreprise de contrôle de la hiérarchie chiite, les autorités irakiennes jouent précisément sur la nationalité des candidats, alors que, traditionnellement, celle-là transcende celle-ci.

La désignation du grand ayatollah émane d'un *«soutien de la base»*, et les institutions théologiques et écoles *religieuses jouent un* rôle important dans cette désignation. Aussi, pour arriver à leurs fins, les autorités irakiennes, indique M. Al Khoï, ont-elles fait arrêter pendant quelques heures, le 23 septembre, l'un des fils du grand ayatollah, Sayed Mohammad Taki, pour qu'il donne publiquement son appui au candidat du gouvernement, ce qu'il a refusé; comme il a refusé de condamner publiquement, ainsi que l'exigeait Bagdad, les efforts internationaux visant à secourir et à protéger la population. *«Aujourd'hui Sayed Mohammad Taki vit dans une peur constante pour sa propre sécurité et celle des membres de sa famille et des proches»* de l'ex-grand ayatollah.

N'hésitant devant rien, le gouvernement irakien, toujours selon M. Al Khoï, fait du chantage aux visas. Pour renouveler les autorisations de séjour des étudiants et enseignants en théologie étrangers, il exige d'eux un soutien à son propre candidat au poste d'imam. Quelque deux cents membres des écoles religieuses, principalement des Afghans, des Pakistanais, des Indiens, des Iraniens et des Arabes non irakiens, qui ont passé la plus *grande partie de leur vie en Irak se* trouvent ainsi menacés d'expulsion.

Le gouvernement continue par ailleurs de tenir en otage plus de cent membres haut placés des écoles religieuses de Nadjaf, y compris le plus jeune fils de l'ayatollah Al Khoï, Sayed Ibrahim. Le gouvernement irakien affirmant ignorer *où ils se trouvent*, leurs vies sont en danger.

Dans son compte rendu effectué en août dernier devant le Conseil de sécurité sur la situation des droits de l'homme en Irak, le rapporteur spécial des Nations unies sur l'Irak, M. Max van der Stoel exprimait déjà de sérieuses inquiétudes à propos des traitements réservés à la hiérarchie religieuse chiite. *«Mes efforts visant à obtenir des informations sur leur sort sont demeurés vains»*, disait-il, se déclarant particulièrement préoccupé par la situation du fils du grand ayatollah, demeuré avec lui au cours des dernières années de sa vie.

MOUNA NAÏM

AMÉRIQUES

BRÉSIL

Le président par intérim est entré en fonctions

Le vice-président Itamar Franco est devenu président par intérim en raison de la procédure de destitution engagée contre M. Fernando Collor.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Un simple geste de la main en escaladant le marchepied d'un hélicoptère, et M. Fernando Collor de Mello, accompagné de son épouse, disparaît dans les airs. Il n'est plus qu'un président du Brésil mis en congé, rejoignant sa résidence privée. Une demi-heure auparavant, le sénateur Dirceu Carneiro, premier secrétaire de la Haute Assemblée, lui avait officiellement signifié sa mise en accusation. Le chef de l'Etat a écouté sans rien dire, l'air tendu, avant d'en signer rapidement l'accusé de réception. Une courte cérémonie suivie par la plupart de ses ministres, et quelques-uns de ses proches collaborateurs. Dans une autre salle du Planalto, M. Itamar Franco est, peu de temps après, informé de sa nouvelle fonction de «président en exercice».

Initialement prévue pour lundi, cette étrange passation de pouvoir a finalement été avancée à vendredi matin. La requête du vice-président, demandant au Sénat un délai pour lui permettre de préparer la formation de son futur gouvernement avait été très mal reçue par les sénateurs. L'un d'entre eux, M. Jose Paul Bisol, a adressé une violente diatribe à ses confrères en faisant allusion aux tractations en cours pour les nominations de ministres : *«Vos excellences seront-elles à la hauteur de la volonté nationale, ou allons-nous retomber dans les vieilles querelles d'une politique défunte? Le vice-président a des problèmes? Ce n'est pas au Sénat qu'il appartient de les régler, il faut que cette question soit clairement et rapidement résolue.»*

Le président du Tribunal suprême, M. Sydney Sanchez, a tranché, en estimant que, d'un point de vue juridique, *«il était impossible d'attendre plus longtemps»*. A l'annonce de cette décision, M. Collor a rédigé une «lettre à la Nation», sous la forme d'un court texte de vingt-cinq lignes adressé à son porte-parole, M. Etevaldo Dias. Dans cette missive, le chef de l'Etat affirme : *«A aucun moment je n'ai sali la dignité de mes fonctions publiques, ni abandonné la mission de transformer notre pays en un exemple de modernité.»* Le billet manuscrit s'ouvre par quelques vers, en français, de Sully Prudhomme : *«Soyons comme l'oiseau, posé pour un instant, sur un rameau trop frêle, qui sent trembler la branche, et qui chante pourtant, sachant qu'il a des ailes.»*

Selon son porte-parole, M. Collor souhaite *«réfléchir, écrire, et préparer sa défense, sans aucunement prétendre organiser un quelconque cabinet parallèle»*. Il installera, dans l'une des résidences destinées aux hôtes de la République, la Granja do Torto, quelques collaborateurs fidèles et disposera toujours de certains avantages matériels (voitures, secrétariats, officiers de sécurité) réservés à sa fonction. Il devra, dans un délai de vingt jours, présenter une défense à la commission spéciale du Sénat qui aura pour charge de le juger.

Les regards se tournent maintenant vers M. Itamar Franco. *«En ce moment difficile traversé par le pays, nous demandons à Dieu, bonté intelligence, et humilité»*, a-t-il déclaré, lors de son intronisation, en promettant simplement qu'*«il n'y aurait pas de corruption dans son gouvernement»*. La composition de son cabinet avait fait l'objet, la veille, d'une mise au point : *«Ceux qui pensent pouvoir faire pression pour obtenir tel ou tel ministère se trompent, la décision appartient exclusivement au président de la République.»*

Cette remarque intervenait après les nombreuses discussions qui ont eu lieu entre lui-même et les différents partis d'opposition. Le point le plus délicat concernait la nomination du ministre de l'économie qui divisait les parties en présence. *Le président du Parti du mouvement* démocratique brésilien (PMDB, centre), M. Orestes Quercia, ayant même signifié clairement son «veto» à certains noms. Finalement le PMDB et le Parti des travailleurs (PT, gauche) ont annoncé qu'ils ne participeront pas au gouvernement, même s'ils assurent qu'ils le soutiendront. A l'exception du nouveau titulaire des affaires étrangères, le réputé et respecté sociologue et sénateur Fernando Henrique Cardoso, M. Itamar Franco a fait appel à des hommes peu ou pas connus. Ainsi de l'avocat, député et ancien maire de Recife, M. Gustavo Krauze, au *ministère de l'économie, ou de l'ancien* secrétaire des finances de l'Etat du Minas Gerais, M. Paulo Haddad, au ministère du plan.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

ÉTATS-UNIS

La liberté de mendier

Les millions de sans-abri qui tendent la main dans toutes les villes américaines viennent de remporter une importante victoire : la justice a déclaré inconstitutionnelle la décision de l'Etat de New-York d'interdire la mendicité dans les rues, première étape d'une bataille judiciaire qui risque de remonter jusqu'à la Cour suprême des Etats-Unis. Dans un arrêt rendu public cette semaine, un juge fédéral a estimé que l'Etat de New-York contrevenait au premier amendement consacrant la liberté d'expression *en interdisant* la mendicité dans les endroits publics, un répit pour les 80 000 à 100 000 sans-abri qui hantent les rues de la seule ville de New-York.

Même si le juge Robert Sweet a reconnu *«la validité»* du droit des autorités à faire respecter l'ordre, il a estimé que *«le message que la mendicité envoie sur notre société»* était une forme d'expression, qui devait être protégée comme les autres. *«Un mendiant ne menace pas la société et son seul crime est d'être dans le besoin»*, a également estimé le juge. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

L'extrême droite blanche fait front commun avec les dirigeants noirs des homelands

M. Andries Treurnicht, leader du Parti conservateur (CP) favorable à *l'apartheid, participera* à la rencontre organisée par plusieurs dirigeants noirs opposés aux accords conclus entre le gouvernement et l'ANC. La réunion se tiendra dans quelques jours, à l'initiative de MM. Mangosuthu Buthelezi, Lucas Mangope et du général Oupa Gqozo, respectivement dirigeants du Kwazulu, du Bophuthatswana et du Ciskei, trois homelands «indépendants» ou autonomes. Selon des sources proches de M. *Buthelezi, la réunion pourrait* également accueillir des représentants du QwaQwa, autre homeland dont les dirigeants sont hostiles à l'ANC, et des responsables de l'Union du peuple afrikaner, récente scission du CP.

C'est la première fois que des Blancs, partisans d'un retour à l'apartheid, et des dirigeants noirs, dont certains, tels M. Buthelezi, y sont radicalement hostiles, œuvrent de concert. Cette nouvelle collaboration résulte de leur opposition commune aux résultats du récent sommet entre le président Frederik de Klerk et celui du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela. *Lors de cette rencontre*, les deux parties s'étaient mises d'accord sur l'élection d'une Assemblée constituante et sur la mise en place, durant la période intérimaire, d'un gouvernement d'unité nationale.

«Nous allons pouvoir discuter d'options alternatives à ce que proposent de Klerk et Mandela», a *assuré un porte-parole* du CP, rappelant que son parti voulait transformer l'Afrique du Sud en une *«confédération»*, permettant la création d'un Etat blanc. Cette solution permettrait également la transformation des actuels homelands en Etats noirs confédérés, *assurant à leurs actuels dirigeants* une survie politique qui a toute chance d'être mise à mal dans un autre cadre. L'ANC est, pour sa part, favorable au maintien d'un Etat unitaire. Quant à M. De Klerk, il a récemment proposé à la discussion la perspective d'une Afrique du Sud fédérale composée de régions dont l'autonomie reste à définir.

Le sommet de Libreville

Suite de la première page

Les relations de Paris avec le continent noir relèvent de plus en plus des domaines techniques et financiers. La France donne – beaucoup, – elle se fait l'avocat des pays africains auprès de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, multiplie les expertises, *bref... elle essaie de sauver les* meubles. Constat d'échec? Façon d'admettre que les moyens de mettre en œuvre la «doctrine» de La Baule n'ont pas été trouvés?

C'était en juin 1990. Depuis, en référence à un discours de *M. François Mitterrand qui mar*quera fortement les relations franco-africaines, «La Baule» fait partie du vocabulaire des pays francophones d'Afrique. Dans un *premier temps, pour les élites afri*caines avides de changement, ce nom fut synonyme d'encouragement. Mais l'espoir a été déçu. Aujourd'hui, en période de crise, graffitis et slogans antifrançais ont envahi les rues de Brazzaville, de Tananarive et de Lomé.

Certes, en deux ans, un séisme a secoué le continent. Le multipar*tisme est légal dans quarante* et un des quarante-sept pays d'Afrique subsaharienne. Pas moins de dix-sept pays auront vécu des élections cette année. Des dictateurs sont *«tombés»* – au *Mali*, au *Bénin*, au Congo, en Zambie, etc. Mais ce séisme, ce sont les Africains, et non pas la France, qui l'ont provoqué. A La Baule, lorsqu'il encouragea les régimes autoritaires à s'engager sur la voie de la démocratie, M. Mitterrand ne fit en réalité que prendre acte de bouleversements dont les prémices se faisaient déjà *sentir*.

Les «démocrates» africains, qui *ont essentiellement* retenu de son discours la promesse d'une «prime à la démocratie», estiment aujourd'hui avoir été trompés. Ils attendaient de la France qu'elle «accompagne» une mutation inévitablement douloureuse. Or ils ont l'impression de vivre seuls les affres du changement, priorité étant donnée à la stabilité.

Chacun «à son rythme»

A La Baule déjà, le président *français* avait prévenu que *«la direction qu'il faut suivre»* est le *«pas à pas»*. Au sommet de la francophonie, à Chaillot, en novembre 1991, il répéta que chacun devait y aller *«à son rythme»*. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les amis du «pré carré» de la France en Afrique l'ont bien entendu. Ils ont libéré la presse, légalisé les partis, se sont efforcés de respecter les droits de l'*homme*. *Les ingrédients* censés faire prendre la sauce démocratique y sont. Mais manque le liant.

«La France liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté», avait dit M. Mitterrand en 1990. Pour plaire, des «vitrines» ont donc été mises en place, mais les dirigeants, avec l'aide de leurs anciens partis uniques et profitant de l'immaturité *des oppositions, ont gardé les rênes* en main (Côte-d'Ivoire, Guinée, Tchad, Gabon, Cameroun, etc.).

Les situations les plus chaotiques sont celles des pays qui ont voulu, comme le Bénin – un heureux exemple initié par la France –, *faire table rase du passé. Or la* méthode de la conférence nationale (sorte d'états généraux) a entraîné bien souvent des retours de bâton. Au Zaïre, le maréchal Mobutu s'est *plié à l'exercice, mais il a gardé* l'essentiel de ses prérogatives. Au Niger, profitant du vide politique créé par des institutions provisoires incapables, une partie de l'armée s'est insurgée afin de régler par la force la question touarègue. Au Togo, dans un climat d'une extrême violence, le général Gnassingbe Eyadéma a repris le contrôle d'un pays administré par des institutions transitoires censées organi*ser des élections libres. Et Mada*gascar connaît aussi une douloureuse période de transition.

Stabilité et continuité

Prudence, prudence... *Face à ces* soubresauts, à Paris, les maîtres mots demeurent *«continuité»*, *«stabilité»* ou, au mieux, *«consolidation»*. Lorsqu'en février dernier, le régime ivoirien mit derrière les barreaux deux cents manifestants, dont les dirigeants de l'opposition, Paris ne pipa mot. Lorsque, en août 1991, des dizaines de Malgaches qui réclamaient le départ du président Didier Ratsiraka furent massacrés, la France resta muette. Lorsque, en décembre 1991, l'armée togolaise voulut récupérer son pouvoir en prenant d'assaut le bâtiment où siégeait le premier ministre de transition, les trois cents militaires envoyés de France au Bénin voisin ne traversèrent pas la frontière, au nom du principe de non-ingérence.

Il est vrai qu'il revient aux Africains de faire eux-mêmes leur histoire. Mais celle qui se développe est une histoire-catastrophe. L'Etat s'affaiblit. Economiquement, le continent s'enfonce dans la banqueroute. Les conflits se multiplient : Somalie, Liberia, Soudan, Sierra-Leone, Mozambique. Sans compter d'autres plus anciens : Rwanda, Djibouti, Tchad, rébellion touarègue au Mali et au Niger, Sénégal (en Casamance). La France n'a pas oublié sa responsabilité. Mais, face à une telle dérive, paradoxalement doublée d'une folle espérance et de l'apparition de nouvelles élites, elle se veut pragmatique. Désormais, s'il y a prime, c'est une «prime à la rigueur économique».

MARIE-PIERRE SUBTIL

□ **Le roi Hassan II et les présidents Biya et Kolingba ne participeront pas au sommet.** – Le roi Hassan II du Maroc, le président Paul Biya du Cameroun et le général *André Kolingba, chef de l'Etat cen*trafricain, ont annoncé qu'ils ne participeraient pas au sommet de Libreville. La présence du maréchal Mobutu (Zaïre) et du général Gnassingbe Eyadéma (Togo) restait incertaine samedi. En tant que doyen d'âge, *le président ivoirien*, M. Félix Houphouët-Boigny, a été chargé par M. François Mitterrand de lire un message personnel. – *(AFP.)*

Mieux entendre le monde des campagnes

La présidence de la République a fait part, *vendredi 2 octobre en début* d'après-midi, du remaniement du gouvernement devenu indispensable et *annoncé après la décision de* MM. Michel Charasse et Jean-Marie Rausch de choisir le Sénat auquel ils ont été élus le dimanche 27 septembre.

Les changements intervenus se traduisent *d'abord par le retour au gouvernement de* M. Jean-Pierre Soisson, nommé ministre de l'agriculture et du développement rural en remplacement de M. Louis Mermaz, qui était ministre de l'agriculture et de la forêt. Celui-ci devient ministre des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement, à la *place de M. Martin Malvy, qui exerçait* ces fonctions avec le titre de secrétaire d'Etat et qui succède à M. Michel Charasse comme ministre du budget.

Deux nouveaux élus entrent au gouvernement. M. Gilbert Baumet, sénateur (France unie) du Gard, remplace M. Jean-Marie *Rausch au poste de ministre délégué* auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du commerce et de l'artisanat. M. André Billardon, député socialiste de Saône-et-Loire, est nommé au poste, créé pour l'occasion, de ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et du commerce *extérieur chargé de l'énergie. Par ailleurs,* M. André Laignel, secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, *qui dépendait jusqu'a*lors directement du premier ministre, est dorénavant rattaché au ministre de l'industrie et du commerce extérieur.

L'annonce de ce remaniement a suscité *diverses réactions critiques visant M. Soisson* dont le retour ne fait pas l'unanimité. Le RPR et le Parti républicain ne sont pas les seuls à *rappeler que le nouveau ministre de l'agriculture* avait été poussé par Mme Edith Cresson à abandonner ses fonctions gouvernementales précédentes, au printemps dernier, après *avoir été élu président du conseil régional de* la Bourgogne dans des conditions controversées, certains de ses concurrents l'ayant accusé d'avoir *bénéficié* de suffrages émanant du Front national.

Mais il s'agit surtout, pour M. Bérégovoy, de faire *appel aux compétences* « politiques » du maire d'Auxerre pour tenter d'apaiser les campagnes, et montrer au monde rural que son message du 20 septembre a été entendu. M. Soisson a déclaré qu'il avait reçu pour *mission du premier ministre* d'être mieux « *à l'écoute* » du monde rural.

M. Soisson a lancé, de son côté, dès vendredi soir, un appel à l'ouverture en déclarant notamment, sur France 3 : « *Si des amis centristes veulent me rejoindre dans le cadre d'un mouvement d'ouverture qui va comprendre France unie, l'Association des démocrates, Performance et partage, et tous ceux qui veulent venir avec nous, je leur souhaite naturellement la bienvenue. Je suis un ministre d'ouverture.* (...) *Edith Cresson m'avait demandé de choisir entre la Bourgogne et le gouvernement, j'ai choisi la Bourgogne. Aujourd'hui, Pierre Bérégovoy premier ministre bourguignon, me dit que la Bourgogne et le gouvernement sont complémentaires, alors je prends le gouvernement en complément de la Bourgogne.* »

Ceux qui arrivent

Agriculture et développement rural : M. Jean-Pierre Soisson

Le retour après la pénitence

Heureuse semaine pour M. Jean-Pierre Soisson : au match retour du *premier* tour de la Coupe de l'UEFA, son équipe de football, l'AJ Auxerre, écrase, par 7 buts à 1, les Bulgares de Lokomotiv Plovdiv... et il revient au gouvernement !

Un gouvernement qu'il avait quitté, il y a six mois, au lende*main d'une élection contestée*, le 27 mars, à la présidence du conseil régional de Bourgogne. Ce succès, salué comme tel dans un premier temps, était vite devenu embarrassant : les élus du Front national auraient mêlé leurs bulletins à ceux destinés plus naturellement à M. Soisson. Mis en demeure par Mme Edith Cresson de choisir entre le gouvernement et la Bourgogne, *le maire d'Auxerre avait opté pour* la seconde, avec pour objectif d'en *faire « le laboratoire de l'ouverture ».*

*Pour ce centriste plus républi*cain-radical que libéral, l'ouverture *est aujourd'hui* ce qui pourrait résulter de l'alchimie entre socialistes, écologistes et réformistes. Hier, avec M. Valéry Giscard d'Estaing, à la veille des législatives de 1978, il avait participé activement à la constitution de l'UDF, structure souple de rapprochement entre radicaux, centristes et libéraux, *destinée à faire pièce aux ambi*tions d'un RPR reconstruit en 1976, au service de M. Jacques Chirac.

Toujours d'actualité ?

Sa fidélité à M. Giscard d'Estaing s'émoussera au fur et à mesure que s'aiguisera son attachement à M. Raymond Barre. *En 1988, il attendra les législatives* et le deuxième gouvernement de M. Michel Rocard pour rejoindre ceux qui, eux aussi partisans de M. Barre, avaient rallié avant le second tour le candidat François Mitterrand.



Il faudra au ministre d'ouverture beaucoup d'entregent et de diplomatie pour faire oublier aux socialistes qu'il n'est pas des leurs. Il lui *en faudra tout autant* pour convaincre ceux de l'opposition qu'il n'est pas un traître. Son travail de séduction-persuasion se soldait, par exemple, par la large adoption de son budget du travail, de l'emploi et de la formation pro*fessionnelle en novembre* 1988. Précieux pour apporter au gouvernement les quelques voix de députés nécessaires à l'adoption de tel ou tel texte, M. Soisson n'a pu ni constituer le groupe autonome qu'il souhaitait à l'Assemblée nationale, *ni faire élire* Mme Huguette Bouchardeau au « perchoir » face à M. Henri Emmanuelli en avril dernier.

La politique, pour M. Soisson, c'est à la fois une drogue, une passion et un métier auquel on ne s'adonne véritablement qu'avec un mandat local. Maire d'Auxerre *depuis plus de vingt ans*, il est aussi depuis longtemps convaincu que, sans parti, la tâche publique est périlleuse. D'où son soin à constituer et à faire vivre France unie, modeste structure lancée en avril 1990. Le 10 octobre le nou*veau ministre de l'agriculture* devait sceller la naissance d'un nouveau mouvement, né de la fusion de France unie, de l'Association des démocrates, présidée par M. Jacques Pelletier, et du Club Performance et partage animé par M. René Ricoll.

M. Soisson voyait dans l'Europe une raison supplémentaire de croire que l'ouverture était toujours d'actualité, et dans le référendum l'occasion d'une recomposi*tion politique. Il veut croire que sa* nomination conforte ses vœux, malgré un « non » majoritaire, le 20 septembre, dans trois des quatre départements bourguignons, dont le sien, l'Yonne, et la Nièvre, celui du président de la République, son voisin géographique du Morvan.

ANNE CHAUSSEBOURG

[Né le 9 novembre 1934 à Auxerre (Yonne), M. Jean-Pierre Soisson, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, est entré à la Cour des comptes à sa sortie de l'ENA. Conseiller technique dans plusieurs cabinets ministériels à partir de 1964, il est *élu pour la première fois* député de la première circonscription de l'Yonne en 1968. Membre de la Fédération natio*nale des républicains indépendants, dont* il a été successivement secrétaire général adjoint (1969) puis vice-président (1975), il a occupé ensuite les fonctions de secrétaire général du Parti républicain de 1977 à 1978. Maire d'Auxerre depuis 1971, conseiller général de 1970 à 1976 et de 1982 à 1988, M. Soisson a eu différents postes au gouvernement, tout au long du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing : secrétaire d'Etat aux universités (1974-1976), secrétaire d'Etat à la formation professionnelle (1976), secrétaire d'Etat à *la jeunesse et aux* sports (1976-1977), ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs (1978-1981). Redevenu député en 1981, M. Soisson, qui a présidé de 1986 *à 1988, la commission de surveillance* de la Caisse des dépôts et consignations, revient au gouvernement après la réélection de M. François Mitterrand en 1988. Ministre du travail, de l'emploi et de la *formation professionnelle* de 1988 à 1991, il a été ministre de la fonction publique et de la modernisation administrative de 1991 jusqu'à sa démission le 28 mars dernier après son élection à la présidence du conseil régional de Bourgogne où il siège depuis 1983.]

Les grands espaces à l'honneur

Comme dit l'adage populaire, « *mieux vaut tard que jamais...* ». L'idée qui consiste à constituer un grand ministère de l'agriculture et du développement rural apparaît *en effet judicieuse, même si elle* n'est pas complètement nouvelle puisqu'il existe déjà au sein du ministère que dirigeait M. Louis Mermaz une direction de l'espace rural et de la forêt. Mais qui trouvera à redire à une initiative gouvernementale cohérente, et enfin concrétisée, qui prend en compte les espaces au même titre que les hommes, les produits, les circuits, *les filières de production et de* vente du blé ou du bœuf ?

A une époque où l'urbanisation galopante et trop désordonnée *(aussi bien dans les pays indus*trialisés que dans le tiers-monde) conduit simultanément à grossir des banlieues sans joie et à vider les campagnes, il est bon qu'une autorité politique de poids prenne en charge le destin de la quasi-totalité du territoire français. Car 80 % de la population habite et *travaille sur à peine 20 % du terri*toire, et, au rythme où vont les choses et où se gonflent l'Ile-de-France ou l'axe Lyon-Marseille, on en sera bientôt à 90 % et 10 %.

Un thème fédérateur

C'est toute la question de l'aménagement équilibré du territoire qui est *posée, ainsi que* celle de la concentration des activités *économiques*, culturelles ou universitaires dans les métropoles et les villes de deux cent mille à trois cent mille habitants. Mais qui sait que près de quatre cents cantons, depuis les *Ardennes* jusqu'aux Pyrénées, sont menacés tout sim*plement* d'extinction *démographique* ?

On n'hésitera pas non plus à applaudir au principe selon lequel le ministère de l'agriculture ne devra plus se contenter d'être celui des seuls agriculteurs. Dans les villages et les petites villes, demeurent, produisent et dépen*sent aujourd'hui devantage d'arti*sans, de membres des professions libérales, d'ouvriers, de retraités, que de cultivateurs ou d'éleveurs au sens strict. Le vaste espace rural français appartient *autant aux premiers qu'aux* seconds. Les syndicats agricoles *l'ont d'ailleurs bien compris qui* savent que, dans le triptyque « *pays-paysage-paysans* », ils ne sont plus les seul protagonistes. Et la FNSEA comme le CNJA devraient être les premiers à se réjouir de la nouvelle configuration gouvernementale, tant ils insistent à chaque occasion pour qu'existent encore demain des « *agriculteurs debout sur tout le territoire* ».

Président du conseil régional de Bourgogne, M. Jean-Pierre Soisson ne devrait pas éprouver trop de mal à saisir l'importance des enjeux. Outre la riche frange nord-sud entre Dijon et Lyon et le bassin de Sens attiré par Paris, la *plus grande partie de « sa » région* s'enfonce dans une spirale démographique inquiétante affectant autant Château-Chinon que la colline sacrée d'Alésia. Chaque année trois mille jeunes quittent la Bourgogne pour poursuivre leurs études ailleurs ou pour chercher du travail.

Le programme du nouveau ministre a été fixé par M. Soisson lui-même, le 29 septembre. Concluant, à Dijon, la journée sur *la préparation du plan régional, il* déclarait de façon apparemment prémonitoire : « *Le vote des campagnes lors du référendum montre que dans un souci de cohésion nous ne pouvons laisser à la dérive les agriculteurs et les zones rurales. Une politique de développement rural est plus que jamais nécessaire et, plus que jamais, elle doit s'intégrer dans une politique plus ambitieuse d'aménagement du territoire. L'aménagement de l'espace rural est le thème fédérateur par excellence...* »

Aux actes maintenant, et pas seulement en Bourgogne !

FRANÇOIS GROSRICHARD

Energie : M. André Billardon

L'un des piliers fabiusiens

M. André Billardon ressemble à ce que fut le Parti socialiste des années de conquête : provincial, enseignant, laïque, grand amateur d'élections cantonales et de congrès – et mitterrandiste, évidemment. D'autant plus mitterrandiste que son terrain d'action est en Bourgogne, la région d'élection du président de la République, qu'il est lui-même né dans la Nièvre et que son patron, en Saône-et-Loire, a longtemps été *M. Pierre Joxe*, compagnon de longue date du chef de l'Etat.

Conseiller municipal d'Autun en 1973, conseiller général du canton d'Autun-Nord en 1975, M. Billardon est *élu député dans la* circonscription du Creusot en *mars 1978. L'année suivante, son* mandat de conseiller général lui est renouvelé et il prend la présidence de l'assemblée départementale, qu'il exercera jusqu'en mars 1982. La victoire de 1981 fait de ce militant, qui s'est spécialisé dans la politique industrielle, l'un des artisans des nationalisations, puisqu'il préside, à l'Assemblée nationale, la commission spéciale chargée d'étudier le projet de loi du gouvernement.

Un an plus tard, il succède à M. Joxe, qui dirige le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, à la présidence du conseil régional de Bourgogne. Il ne conserve cette fonction que quelques mois, car les *progrès de l'opposition aux* élections municipales de mars 1983 enlèvent à la gauche la majorité dans cette assemblée, alors formée de parlementaires et de délégués des collectivités locales. M. Billardon se consacre de nouveau à la politique industrielle, il crée alors, au sein du groupe socialiste, une *commission de travail qui participe* à la préparation des projets gouvernementaux. Il noue, à cette époque, avec le ministre de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius, des liens qui feront de lui, quelques années plus tard, l'un des piliers du courant fabiusien au sein du PS.

Auparavant, en juillet *1984*, M. Joxe est entré dans le gouvernement de *M. Fabius comme minis*tre de l'intérieur, et M. Billardon lui a *succédé à la présidence* du groupe socialiste. A ce poste, il lui a fallu faire accepter par les députés de son parti la représentation proportionnelle départementale pour les élections législatives, mode de scrutin qui en envoie une cen*taine au tapis* avant *même d'avoir* fait campagne. Il est lui-même favorable à un scrutin mixte et il ne l'oubliera pas lorsque, fin 1991, devenu numéro deux du parti, il soutiendra la proposition de réforme électorale du premier secrétaire, M. *Pierre Mauroy*, alors que M. Fabius, comme M. Michel Rocard, *y est hostile.*

Un militant consciencieux

La formation du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy, en avril dernier, avait fait espérer au député de Saône-et-Loire *un poste* ministériel, celui du budget peut-être, qui serait venu couronner son travail de parlementaire et de militant consciencieux. M. Fabius étant devenu premier secrétaire du PS, M. Billardon, qui préside la Com*munauté urbaine Le Creusot-Mont*ceau-les-Mines depuis mars 1989, n'était plus numéro deux du parti et se trouvait quelque peu désœuvré. Chargé de la campagne du PS *pour le référendum* sur le traité de Maastricht, il a essuyé, dernièrement, les critiques *dues à l'atonie* du parti dans cette période. Son entrée au gouvernement apparaît comme une compensation, en même temps qu'elle équilibre, en *faveur des socialistes* qui auraient pu s'en offusquer, le retour de M. Jean-Pierre Soisson, *président* du conseil régional de Bourgogne.

P. J.

[Né le 22 octobre 1940 à Montceaux-le-Comte (Nièvre), licencié en mathématiques, enseignant, M. Billardon a été conseiller municipal d'Autun (dans la minorité) de 1973 à 1989. Il est conseiller municipal du Creusot et président de la communauté *urbaine* Le Creusot-Montceau-les-Mines depuis mars 1989. Conseiller général d'Autun-Nord depuis 1975, *il a présidé le conseil géné*ral de la Saône-et-Loire de mars 1979 à mars 1982 et le conseil régional de Bourgogne d'octobre 1982 à mai 1983. Député de Saône-et-Loire depuis mars 1978, il a présidé le groupe socialiste de l'Assemblée nationale de juillet 1984 à mars 1986. Il a été membre du secrétariat national du PS, chargé de la coordination (numéro deux) de mai 1991 à janvier 1992.]

Commerce et artisanat : M. Gilbert Baumet

Un symbole d'ouverture

M. Gilbert Baumet a fait sa première apparition dans les colonnes de la presse nationale comme... démolisseur. Elu maire de Pont-Saint-Esprit, *dans le Gard*, en mars 1971, à vingt-huit ans, ne dédaignant pas de laisser dire qu'il avait été élève de l'ENA, il avait suscité la colère de Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, trois ans plus tard, en faisant démolir *un hôtel particulier dont la façade* était classée monument historique. Le maire estimait que l'édifice menaçait de s'effondrer et que les affaires culturelles ne versant pas les crédits nécessaires pour le restaurer, la sécurité publique exigeait sa destruction pure et simple. Michel Guy avait porté plainte *contre le « vandale » et obtenu, en* première instance et en appel, la condamnation de M. Baumet à un mois de prison avec sursis et 75 000 F d'amende.

M. Baumet était aussi conseiller général du canton de Pont-Saint-Esprit, où il avait été élu par la droite, en septembre 1973, contre *un candidat socialiste et un candi*dat communiste. Ayant adhéré, entre-temps, au PS, il portait les couleurs de ce parti aux élections cantonales de mars 1979 et, en septembre de la même année, le président du conseil général étant décédé, il lui succédait avec les voix de trente-sept conseillers sur quarante-trois, les six suffrages manquants allant à d'autres candidats socialistes. Le Gard baumé*tiste était né. Il vit toujours.*

Ce n'est pas faute d'adversaires. *Les mitterrandistes ne lui pardon*naient pas, au début des années 80, d'avoir associé sa signature à celle d'Henri Darras, président du conseil général du Pas-de-Calais, en *décembre 1979*, pour demander à M. François Mitterrand de s'effacer au profit de M. Michel Rocard comme candidat à l'Elysée. En mai 1981, les Français ont découvert à la télévision une Nîmoise fringante, Mme Georgina Dufoix, nommée secrétaire d'Etat à la famille et dont la mission consistait, entre autres choses, à combattre l'influence délétère du président du conseil général dans le département. M. Jean-Marie Cambacérès, *conseiller au cabinet de Gaston* Defferre et implanté à Sommières, ne s'y est pas moins essayé. Dix ans plus tard, Mme Dufoix ne fait plus de politique, et M. Cambacérès a quitté le PS...

Allié du RPR

M. Baumet a vu arriver sur ses plates-bandes, aussi, M. Jean Bousquet, le PDG de Cacharel, qui, fortune faite à Paris, s'est souvenu qu'il était né à Nîmes et s'y est fait élire maire en mars 1983. Qu'à *cela ne tienne ! Pour* contenir les ambitions de M. Bousquet, le président du conseil général, élu sénateur en septembre 1980, a décidé de faire alliance avec M. Jacques Chirac et de s'inscrire, en plein mois d'août 1985, au groupe RPR *du Sénat. Cette fois, ses amis lui* ont quand même expliqué qu'ils étaient, eux, socialistes, et que leurs électeurs risquaient de ne pas comprendre. Depuis, M. Baumet a *rejoint*, au Sénat, le Rassemblement démocratique et européen, après avoir longtemps séjourné chez les non-inscrits.

Le nouveau ministre délégué au commerce et à l'artisanat, qui appartient au mouvement France unie et qui dirigait la liste de la majorité présidentielle aux élections régionales de *mars dernier*, estime que son entrée au gouvernement est un symbole d'ouverture. D'ouverture d'esprit, sans aucun doute.

P. J.

[Né le 5 février 1943 à Pont-Saint-Esprit (Gard), licencié en droit et diplômé de l'IEP de Paris, M. Baumet est maire de sa commune natale depuis mars 1971, conseiller général depuis septembre 1973, président du conseil général du Gard depuis septembre 1979. Elu sénateur en septembre 1980, réélu en septembre 1989, M. Baumet est entré au conseil *régional de Languedoc-Roussillon* en mars dernier.]

DE M. PIERRE BÉRÉGOVOY

Ceux qui changent de fonction

Relations avec le Parlement : M. Louis Mermaz

Un professeur diplomate loin des paysans

Le moins que l'on puisse dire est qu'entre M. Louis Mermaz et les principales organisations professionnelles agricoles, le courant ne passait pas. Il y a trois jours encore, M. Luc Guyau, président de la puissante FNSEA, l'accusait de *« mener les paysans en bateau »* (*le Monde* du 30 septembre). Son ton professoral, l'impression qu'il donnait (sans chercher à la dissimuler) de s'ennuyer en manipulant des chiffres ou en passant en revue le sort des diverses productions, ses passages éclairs envisagés, annulés puis reconfirmés aux congrès syndicaux, que tout ministre de l'agriculture se doit de respecter comme des tribunes privilégiées, ont au fil des mois provoqué un froid, pour ne pas dire un certain antagonisme, entre les pouvoirs publics et la très complexe galaxie du monde agricole.

Il n'y a véritablement qu'un point sur lequel M. Mermaz se sentait à l'aise dans ses fonctions : les négociations internationales, qu'il s'agisse des « réunions marchandage » des Douze, des bras de fer avec les Etats-Unis au GATT ou des voyages délicats à l'étranger qui n'avaient rien à voir avec l'agriculture, mais bien davantage avec la haute diplomatie de la France, comme celui qu'en juin dernier il effectua en Algérie pour sonder les intentions des autorités du pays et renouer le dialogue.

Sur le plan intérieur, il serait injuste pourtant de reprocher à M. Mermaz d'avoir traité avec désinvolture le malaise paysan. Dès juin 1991, devant le CNJA, il annonce un programme de modernisation de la profession. A l'automne de la même année, les campagnes s'embrasent, en raison notamment de la crise de la viande bovine. Ses liens anciens et forts avec le président de la République (qui remontent à son adhésion en 1955 à l'Union démocratique et socialiste de la Résistance – UDSR – de M. Mitterrand) vont lui permettre, par le biais d'une interview du chef de l'Etat au *Journal du Centre*, de calmer les esprits. Une interview qui constitue un programme de travail précis : préretraites pour les agriculteurs âgés, aides aux calamités provoquées par le gel ou la sécheresse, allègements fiscaux, report de cotisations sociales, détaxation des carburants dérivés du colza, du blé, ou de la betterave, soutien à l'installation des jeunes agriculteurs... *Toutes ces mesures prendront progressivement effet, plus ou moins vite et plus ou moins complètement*, d'abord dans le budget de 1992, puis dans le « plan d'adaptation » annoncé par M. Bérégovoy fin juillet 1992 et dans le projet de loi de finances pour 1993.

Au chapitre international, les syndicats reconnaissent volontiers que l'Europe et la France, (puissance agricole numéro un des Douze), ont jusqu'à ce jour su résister aux menaces américaines – exacerbées par la campagne présidentielle outre-Atlantique – dans le cadre des très difficiles négociations du GATT. *« La Communauté doit réagir encore plus vigoureusement, car si Washington nous accuse de subventionner nos producteurs d'oléagineux, M. Bush a décidé, lui, de subventionner sans compter ses exportateurs de céréales »*, rappelait-il le 1er octobre. Visiblement, M. Mermaz se délectait de ces escarmouches européo-américaines dans lesquelles la France joue le rôle de trublion en chef.

Reste l'accord du 21 mai sur la réforme de la politique agricole commune (PAC), qui fait toujours couler autant d'encre et qui provoque notamment la journée nationale d'action prévue par la FNSEA et le CNJA pour le 14 octobre. Plus que mauvais ou dangereux dans son contenu, ce texte a surtout été très mal préparé et encore plus mal expliqué aux agriculteurs concernés, qui ont pu avoir l'impression d'avoir été trahis, alors que la cogestion entre les professionnels et l'Etat sur tous sujets reste la règle inviolable quels que soient les gouvernements.

F. G.

Ceux qui partent pour rejoindre le Sénat

M. Michel Charasse, un ministre inclassable

Il est difficile de dire dans quelle mesure M. Michel Charasse a influencé la politique budgétaire de la France, mais une chose est sûre : si ses avis ont pesé dans la balance et sur les événements, ils l'ont fait dans un sens presque toujours restrictif. Pas assez, tout de même, pour empêcher M. Michel Rocard, quand il était premier ministre, de charger la barque des augmentations salariales de nombreuses catégories professionnelles. Mais M. Charasse aura protesté, rouspété, se sera indigné et l'aura fait savoir. Car le ministre est du genre rigoureux. Dans les comptes, en tout cas.

Dans l'expression orale au contraire, M. Charasse n'a jamais fait preuve de beaucoup de rigueur. Pendant tout son « règne », ses interventions et déclarations dans le style Coluche ont soulevé protestations, réclamations, indignations. C'est que M. Charasse, qui fut conseiller de M. Mitterrand au début des années 80, est un provocateur né, sans qu'on sache très bien si ses sorties servent une stratégie ou ne sont que le sous-produit d'un tempérament débridé. On est parfois tenté de répondre par la deuxième hypothèse quand le ministre du budget menace de contrôles fiscaux deux journalistes de La Cinq, qu'il traite au passage de *« salopes »*, pour la seule raison que ses propos sur les trafiquants de drogue, auxquels *« il fera bouffer »* leur production, ont été rapportés.

M. Charasse récidivera sous des formes un peu plus douces, intervenant sur tout sans que personne puisse avoir raison de lui. C'est ainsi que les banques sont accusées de *« prendre notre blé »*, M. Arpaillange de se perdre dans les procédures parlementaires et la vie politique, ce qui bouleverse le très sensible garde des sceaux de l'époque. A M. Estrosi, député RPR des Alpes-Maritimes, il est *« donné un bon conseil, celui de faire attention à ce qu'il raconte, parce qu'il est dans le collimateur »*. M. Estrosi avait condamné le rachat par l'Etat de la villa de M. Médecin : il portera plainte pour chantage. En fait, M. Charasse adore le genre flic, chargé de fiches de renseignement et de dossiers, porteurs de lourds secrets. Apparemment, ce style l'enchante.

Ce sont, encore, les propos de M. Charasse qui durcissent les grèves et mouvements sociaux des agents des finances, mouvements commencés à la mi-89 et qui ne s'achèvent qu'en novembre. On n'en *finirait pas d'énumérer les provocations* du ministre.

L'action de M. Charasse ne s'est heureusement pas limitée là. Bien entouré, intelligent et souvent compétent, le ministre a participé activement à la politique d'endiguement des dépenses budgétaires menée par M. Bérégovoy. Pas une fausse note dans les discussions au Parlement : du boulot bien ficelé dans un climat de harcèlement pourtant difficile.

Avec le ministre de l'économie et des finances, au comportement si différent, M. Charasse a fait une parfaite équipe.

Le ministre participe activement à la chasse aux trafiquants de drogue : c'est de son cabinet que partira l'idée des livraisons contrôlées, c'est-à-dire la possibilité d'infiltrer les réseaux de trafiquants par ces *moyens à la limite de la légalité qui* ont posé problème à quelques agents des douanes. C'est encore M. Charasse qui, pour moraliser la vie politique, a obtenu que soient totalement imposées les indemnités des élus. Le côté « local » du personnage, qui connaît tout le monde en province, sera utilisé par M. Bérégovoy, qui enverra à plusieurs reprises son bras droit au casse-pipe : la réforme des bases de la fiscalité locale sera votée en 1990 ; la dotation globale de fonctionnement, qui coûte fort cher à l'Etat, sera réformée. Un succès personnel : la transformation en impôt sur le revenu de la part départementale de la taxe d'habitation à laquelle il est hostile aura finalement été refusée aux « éléphants » du Parti socialiste. Pour le budget de 1993, M. Charasse et son équipe prônaient pour les seules *petites entreprises une réduction du* délai de remboursement de la TVA. Mais l'Elysée a imposé la prime aux étudiants...

Pour le sérieux de son action, il sera pardonné à M. Charasse beaucoup d'écarts de langage !

ALAIN VERNHOLES

Le passage éclair de M. Jean-Marie Rausch

Pendant les quelques mois passés par M. Jean-Marie Rausch au commerce et à l'artisanat, deux dossiers ont été bouclés : l'ouverture des magasins le dimanche et le toilettage de la loi Royer, réglementant l'implantation des hypermarchés en France.

C'est Mme Martine Aubry, ministre du travail, qui a trouvé l'astuce permettant de régler la question – *si polémique* – de l'ouverture dominicale des magasins : abandonnant l'idée d'une loi sur ce sujet, elle choisit de procéder par décrets. Le principe de fermeture était donc maintenu, les ouvertures *autorisées étant inscrites* dans une liste ou faisant l'objet de dérogations au coup par coup.

Quant au cas de la loi Royer, il a été traité dans le cadre de la réflexion générale du gouvernement sur la *« transparence de la vie économique »* et la *« prévention de la corruption »* : la composition des assemblées appelées à se prononcer sur les projets d'implantation a été modifiée, le recours au ministre de tutelle étant supprimé.

F.V.

Budget : M. Martin Malvy

Un mitterrandiste discipliné

M. Malvy, maire de Figeac, est un mitterrandiste fidèle et discipliné. Habitué des honneurs de fin de législature, il avait déjà été nommé, en juillet 1984, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie dans le gouvernement de M. Laurent Fabius, dont il est proche. Cette fois-ci, le cadeau est autrement empoisonné puisqu'on lui confie le portefeuille du budget, dont personne ne voulait pour cause de conjoncture *parlementaire explosive. Il n'aura pas* trop de son expérience à la commission des finances de l'Assemblée nationale pour tenter d'esquiver les assauts d'une opposition qui fera flèche de tout bois. Nommé, en avril, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, poste qu'il cumulait avec les fonctions de porte-parole de gouvernement, il n'aura pas vraiment eu le temps d'imposer son empreinte. Le gros dossier de la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht, qui a marqué la session de printemps, l'a quelque peu relégué au second plan au profit des ministres « vedettes », M. Dumas et Mme Guigou. Il aura toutefois eu le privilège d'assumer cette charge à un moment où le gouvernement, soucieux d'enrayer le discrédit qui frappe la classe politique, a cherché à ménager les susceptibilités parlementaires. Si la *« la revalorisation du rôle du Parlement »*, dont il s'est réjoui, est un refrain rituellement entonné à l'heure des bilans, le fait est que des gestes ont été consentis par l'exécutif. Il a été l'homme de ce léger changement de climat.

FRÉDÉRIC BOBIN

La mission de M. Jean-Pierre Soisson

Suite de la première page

Quand la gauche est aux commandes à l'Elysée et à l'Assemblée nationale, il est le dernier bastion de la droite, un « contre-pouvoir » efficace. Quand il est en symbiose avec la majorité au pouvoir il peut – s'il le souhaite – faire contrepoids aux humeurs, en général plus belliqueuses, de l'autre chambre. Dans tous les cas, le président du Sénat nomme le tiers des membres des deux organes régulateurs du fonctionnement des pouvoirs publics : le Conseil constitutionnel et le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Enfin – et peut-être surtout – *il* assure, en cas de vacance de la président de la République, l'intérim du chef de l'Etat le temps de la campagne électorale.

M. Monory ne doit rien à M. Pasqua

L'UDF ne pouvait laisser échapper une telle fonction qu'elle détient depuis toujours. M. Valéry Giscard d'Estaing avait parfaitement mesuré cet enjeu, mais il savait aussi qu'il lui fallait aider la composante centriste de la confédération à conserver une présidence qui est l'un des derniers témoins de sa splendeur passée et le garant de sa survie. Malgré les tentations de certains libéraux d'arracher cette fonction à leurs alliés en s'appuyant sur le RPR, le CDS est sorti vainqueur de cette épreuve, dans des conditions qui prouvent la solidité de l'UDF au sein d'une assemblée dont l'unité est particulièrement difficile à obtenir.

Même si M. Charles Pasqua peut se féliciter d'avoir contraint l'UDF à accepter des primaires, système dont il est le chantre, l'organisation de celles-ci n'a pas vraiment répondu à son attente et l'ancien *ministre de l'intérieur n'en a pas* moins été défait, vendredi, alors qu'il apparaissait depuis quelques années comme le véritable patron du Sénat.

Le nouveau président, M. René Monory, ne doit rien à M. Pasqua, puisque son avance au premier tour était telle qu'il l'aurait emporté au troisième – où la majorité relative était suffisante – si son challenger s'était maintenu, et cela sans même avoir besoin du soutien des socialistes qui étaient bien décidés à empêcher l'ancien ministre de l'intérieur d'être en situation d'exercer, éventuellement, l'intérim de la présidence de la République. Si l'UDF réussit à maintenir son unité d'un jour, elle peut réduire l'influence prise, ces dernières années, au palais du Luxembourg, par le groupe RPR et par son président.

Cette victoire de l'UDF et ce renforcement du CDS ne peuvent que rendre plus ardue la tâche confiée par M. François Mitterrand et Pierre Bérégovoy à M. Jean-Pierre Soisson : assurer à la gauche le renfort du plus grand nombre possible de voix centristes, si possible à l'Assemblée nationale pour éviter le renversement du gouvernement au cours de la périlleuse session parlementaire qui s'est ouverte vendredi, et lors des prochaines élections législatives.

Ce retour au gouvernement de cet ancien homme à tout faire du giscardisme et de cet ancien barriste apporte en effet la preuve que le chef de l'Etat et le chef du gouvernement ne veulent pas se laisser enfermer dans le précarré de la gauche, qui se retrécit d'élection en élection. N'ayant pas réussi à attirer au gouvernement des personnalités crédibles de la mouvance écologiste, il leur a fallu se retourner vers l'homme qui avait symbolisé « l'ouverture » au printemps 1988 pour signifier que celle-ci était toujours d'actualité ; le simple remplacement de M. Jean-Marie Rausch, ancien élu centriste, par M. Gilbert Baumet – qui, s'il est adhérent de France unie, fut dans le passé membre du PS – n'aurait pas été suffisant.

Mais la mission de M. Soisson *est double. Il lui faut aussi – et* surtout – au lendemain du référendum, dont les résultats ont confirmé le désespoir du monde rural, montrer au monde rural qu'il n'est pas abandonné. D'où son titre de *« ministre de l'agriculture et du développement rural »*.

M. Bérégovoy juge que l'ancien dirigeant de la droite était plus à même que M. Louis Mermaz de réouvrir un dialogue avec le milieu paysan. Le nouveau ministre assure qu'il a reçu, avant d'accepter cette tâche, l'assurance qu'il aurait les moyens de l'accomplir, que ce soit dans le budget de l'Etat ou à Bruxelles, grâce à une position ferme de la France à Bruxelles afin d'obtenir un aménagement de la réforme de la politique agricole commune. A l'hôtel Matignon, on explique que compte tenu de la mission confiée à M. Soisson, M. André Laignel, secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, aura surtout à s'occuper de la reconversion des anciennes zones industrielles en déshérence ; c'est ce qui explique qu'il ne soit plus rattaché au premier ministre, mais au ministère de l'industrie.

Ce retour de M. Soisson, que Mme Edith Cresson avait contraint à quitter son gouvernement, les conditions de son élection à la présidence du conseil de Bourgogne permettant de le soupçonner d'avoir bénéficié du renfort de voix du Front national, est inévitablement critiqué par la droite, trop heureuse de pouvoir accuser un membre du gouvernement de compromission avec l'extrême droite. Mais cela étonne aussi quelques socialistes, comme M. Julien Dray.

Mener les prochaines échéances électorales

Le reste du remaniement est plus classique. M. Mitterrand tient à ce que le titulaire du ministère du budget soit un fidèle. Après MM. Laurent Fabius, Henri Emmanuelli, Michel Charasse, c'est donc le tour de M. Martin Malvy. Ce choix paraît d'autant plus logique que ce n'est pas ce gouvernement qui aura à préparer le budget de 1994. La seule tâche du nouvel hôte de Bercy sera de conduire un difficile débat parlementaire.

Si dans l'entourage de M. Bérégovoy, on explique la création d'un ministère de l'énergie par la volonté de confier la surveillance d'un secteur, important dans le contexte actuel (promesse de développement des bio-carburants, avenir du Super-Phénix, retraitement en France des combustibles irradiés de divers pays étrangers comme le Japon), le choix pour ce poste de M. André Billardon relève surtout du respect d'une promesse de M. Fabius.

C'est cette équipe qui, selon toute probabilité, mènera la prochaine bataille électorale. Le président de la République et le premier ministre n'ont réussi ni à la rajeunir ni même à la renouveler, alors que l'UDF, en particulier et la droite en général, viennent de montrer qu'elles savaient, quand l'enjeu était d'importance, surmonter leurs divisions.

THIERRY BRÉHIER

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Si ce n'est pas vrai...

L'INTÉRÊT de la fiction est, souvent, moins dans ce qu'elle invente et qui, par définition, n'est pas vrai même si c'est vraisemblable, que dans ce qu'elle révèle de la réalité. Sous le couvert de l'imagination, il est permis d'en dire plus que ne le permettent les contraintes et les usages de l'information courante. D'en dire plus et, à l'occasion, avec la distance ironique et la liberté amusée qu'autorise le procédé, surtout lorsqu'il s'agit du monde politique et de personnages authentiques et publics.

A ce jeu subtil où se mêlent une solide connaissance du milieu et de sa faune, le goût de l'observation psychologique, l'ambition de la prospective et l'envie de franchir les barrières de la convenance, ou de la complicité, qui encadrent tacitement les rapports ambigus de l'information entre ceux qui s'y prêtent et ceux qui la font, l'écriture, sur la distance d'un livre, est sans égale. C'est la raison pour laquelle Christine Clerc, chroniqueuse connue de la *vie politique – ou plutôt de la* scène politique, car elle l'observe essentiellement à travers le comportement et le parcours des personnages – revient à ce genre *d'exercice avec « le roman de la seconde cohabitation »* qu'elle a intitulé *les Amants de Maastricht*. La couverture du livre s'orne d'une photo préfigurant la rencontre – *les retrouvailles ?*, la collaboration ? – de François Mitterrand et de Valéry Giscard d'Estaing. On n'en dira pas plus sur le déroulement de l'intrigue qui met en *scène ces deux hommes politiques* et, bien sûr, tous les autres, pour ne pas gâcher le plaisir du lecteur curieux.

On peut, sans trahir le contenu de cette fiction, s'arrêter sur les ingrédients qui l'étayent et la rendent crédible. Il y a, d'abord, l'accumulation de ces notations de détail, glanées sur le terrain, et qui, dans la description des situations imaginées par l'auteur, font *vrai, tout simplement parce* qu'elles sont empruntées à la réalité. Il y a, ensuite, la présence des seconds rôles, ou des personnages en retrait (les collaborateurs, les membres de la famille, la secrétaire, le chauffeur) qui ne sont pas sans influence. Christine Clerc met aussi en valeur le rôle-clé, dans la réalité comme dans la fiction, que jouent certains intermédiaires, *ces transversaux fonctionnels* dans les structures verticales de la politique. Elle rend bien compte de la tension qui régit les rapports, lorsqu'ils existent, des protagonistes principaux et témoigne de l'âpreté de leur compétition.

Une multitude d'anecdotes, de jugements, de souvenirs, tirés de sa ruche de journaliste, dévoilent le fond passionnel et dur de l'engagement politique : la haine y côtoie la fidélité, l'admiration la flagornerie, l'ambition le découragement, le dévouement l'ingratitude.

La matière ne fait pas défaut dans cette construction et, si Christine Clerc prend le risque de *prédire des événements qui ne se* produiront pas forcément, elle révèle, sous ce prétexte, nombre de compléments d'information qui éclairent des situations et des comportements passés, présents et, sans doute, à *venir* ; ils donnent de l'épaisseur à cette longue chronique hors de l'actualité, hors du réel, mais si proche de l'une et de l'autre.

Que ne l'a-t-elle fait plus tôt, se *demandera le lecteur ? On répondra* pour elle, et pour la profession en général, que ce n'est pas si simple. De même que les journaux ne publient ou ne diffusent qu'une partie de leur production informative, faute d'espace, faute de temps, et parce qu'ils doivent opérer des choix jusqu'au dernier moment, les journalistes ne peuvent pas dire dans l'instant tout ce *qu'ils savent (en dehors du fait* qu'ils ne savent pas tout dans l'instant). Ils doivent faire un tri en se fondant sur une hiérarchie des événements et sur ce qui leur *paraît* appartenir à l'actualité la plus pressante, en cherchant à répondre aux attentes du public, en veillant à la qualité de l'information qu'ils livrent, jusqu'à retenir s'il le faut ce qui ne peut être vérifié, en protégeant leurs sources, sous peine de les voir se tarir, en faisant la part de ce qui relève de la confidence non utilisable et de la manipulation.

Au fil de leurs investigations s'accumule ainsi un stock de non-dit, qui enrichit leur expérience professionnelle en attendant de trouver une utilisation décalée, comme c'est le cas dans ce roman qui est, à bien des égards, aussi vrai que nature.

Si l'on veut continuer de s'amuser avec la politique, il n'y a qu'à se reporter à ce *« manuel d'auto-satisfaction 100 % cocorico destiné à ceux que L'Europe inquiète »*. Les auteurs, Kriss et Jacob Dellacqua, proposent à cette fin *« un texte-culte de l'identité française, un guide de l'intrépide Petit Peuple de France »*. Il s'agit – rien de moins – non seulement d'expliquer nos valeurs les plus délicates et les plus précieuses, nos mœurs les plus secrètes et les plus nobles, mais de les faire partager aux étrangers pour les franciser. La Sécu, le climat, le « ouikèn », la pétanque, le bricolage, les grèves, *la cuisine*, les chiens, Bison futé, bref tout ce qui illustre la spécificité française et les inébranlables certitudes sur lesquelles elle se fonde, se trouve soumis à un traitement décapant qui en révèle la signification profonde.

Il fallait par exemple, rappeler – voilà qui est fait grâce à ce manuel – que l'amour et le baiser moderne ont été inventés en France, que le coq, dans lequel se reconnaissent les Français, est *« le symbole du passage à l'acte »* et que la Française, *« ambassadrice de la mode et du charme »*, règne sur le monde depuis la plus haute antiquité. Un tel *« génie national »* ne saurait se limiter aux frontières de l'Hexagone !

► ***Les Amants de Maastricht***, **de Christine Clerc. Robert Laffont, 272 pages, 110 F.**

► ***L'Intrépide Petit Peuple***, **de Kriss et Jacob Dellacqua. Presses de la Cité (hors collection), 252 pages, 95 F.**

POLITIQUE

L'élection du nouveau président du Sénat

M. René Monory succède à M. Alain Poher avec le soutien de la droite réunie

M. René Monory (UDF-CDS) a été élu au second tour, vendredi 2 octobre, président du Sénat par 200 voix contre 76 à M. Claude Estier (PS). M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, s'était retiré à l'issue du premier tour, au profit du candidat centriste. Les dirigeants du RPR, M. Jacques Chirac en tête, et ceux de l'UDF se sont unanimement félicités de cette élection qui, deux semaines après le référendum sur Maastricht, témoigne de l'union retrouvée de la droite.

Dans un télégramme, le président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing, a souhaité à M. Monory *« d'être un homme de sagesse et de réconciliation »*. Le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, a jugé que le succès de M. Monory constituait à la fois *« une victoire »* pour son parti et *« un test de solidité de l'alliance UDF qui,* a-t-il dit, *sort renforcée »*.

Le nouveau président du Sénat a également reçu les félicitations téléphoniques de M. François Mitterrand et celles de M. Pierre Bérégovoy, qui a formé le vœu *« qu'une collaboration pourra se poursuivre entre la Haute Assemblée et le gouvernement pour permettre de faire avancer au mieux le travail législatif dans le respect des convictions de chacun et dans l'intérêt du pays »*.

Le président du groupe socialiste du Sénat, M. Claude Estier, s'est déclaré satisfait que son groupe n'ait pas eu à se « mêler » de cette élection : *« Nous ne souhaitions pas choisir entre les deux candidats de la droite,* a-t-il indiqué. *Je ne comprends toujours pas quelle était la stratégie de Charles Pasqua. Il n'a pas obtenu de vraies primaires. Cette élection montre une grande logique de la majorité sénatoriale. »*

Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste, a réagi en disant, pour sa part : *« C'est une préparation des élections législatives pour la reprise du pouvoir par la droite. Il n'est cependant pas fatal qu'elle gagne. Le scrutin montre que si la droite sait se rassembler il faut que la gauche se rassemble également à partir des mouvements populaires. »*

Un vote tranquille

On attendait Clausewitz, on a eu la comtesse de Ségur. On attendait le Congrès de Vienne, on a eu l'Académie des belles-lettres. On disait les sénateurs florentins, ce n'était que bons pères de famille *qui se pressaient, vendredi 2 octobre*, dans la salle des conférences du palais du Luxembourg, souvent en compagnie de leurs épouses endimanchées. On prédisait une opération machiavélique pour l'élection du deuxième personnage de l'Etat. C'est tranquillement que M. René Monory a été élu, à la régulière et en quatre petites heures, président du Sénat.

Premier tour : sur 315 suffrages exprimés, 125 à M. Monory (UDF-CDS) contre 102 à M. Charles Pasqua (RPR), 72 à M. Claude Estier (PS), 15 à M. Robert Vizet (PC) et une à M. Christian Poncelet (RPR), *qui n'avait pas fait acte de candidature*. Deuxième tour : sur 292 suffrages exprimés, 200 à M. Monory, contre 76 à M. Estier et 16 à M. Vizet.

L'élection de 1989, ses trois tours de scrutin, ses suspensions de séance, ses alliances, contre-alliances, règlements de comptes, trahisons, et son épilogue peu glorieux – la reconduction par défaut de M. Alain Poher à la présidence du Sénat – étaient bien loin.

Tout avait été réglé le matin. Depuis que M. Monory avait été élu, le 1er octobre, candidat officiel de l'UDF, la question était de savoir si les belles dispositions unitaires affichées par ses trois composantes sénatoriales allaient résister au secret de l'urne. L'élection se *jouerait en effet au premier tour* entre M. Monory et M. Pasqua, puisque le président du groupe RPR avait annoncé à l'avance que s'il était devancé il se désisterait. La réciproque était moins vraie, M. Monory ayant assuré devant les siens qu'il se maintiendrait coûte que coûte *« au premier, au deuxième et au troisième tour »*.

Les réunions de groupe, vendredi, suivies de très près par les dirigeants de l'UDF – MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Bayrou en tête, – permettaient d'envisager le scrutin avec optimisme. Celle des Républicains et indépendants (RI), où certains ne cachent pas leur sympathie pour le RPR, se trouvait particulièrement sous surveillance. L'échec de leur candidat, M. Pierre-Christian Taittinger, face à M. Monory pour six voix seulement risquait de nourrir quelques rancœurs alors que chaque suffrage comptait. Mais en dépit des tentatives *de débauchage* du RPR, les sénateurs RI demeuraient, suivant la formule de l'un d'entre eux, résolument *« monorystes »*.

Au-delà des espérances

La séance est ouverte à seize heures. Le doyen d'âge de l'assemblée, M. Geoffroy de Montalembert (RPR), quatre-vingt-quatorze ans, s'installe dans le fauteuil de M. Alain Poher et prononce d'une voix rocailleuse l'allocution traditionnelle de rentrée. *« Comment ne pas évoquer le rôle primordial de notre Sénat !* s'exclame-t-il. *Comment dès lors ne pas s'étonner des jugements superficiels portés sur notre assemblée, des inadmissibles railleries propagées par des rumeurs malveillantes qu'il me paraît urgent de faire cesser ! »*

Il sera entendu, au-delà même de ses espérances. Vendredi, le Sénat n'honorera pas sa mauvaise réputation. Pas de *conciliabules*, pas d'embrasures assassines, pas d'entremises suspectes. Lorsque le premier premier ministre de la gauche, M. Pierre Mauroy (PS), devise dans un *coin de la salle* des conférences avec l'ancien ministre de l'intérieur de la droite, M. Michel Poniatowski, ce n'est pas l'esquisse d'un marchandage de voix, mais un simple échange d'urbanité. Lorsque M. Pasqua s'isole avec le nouveau sénateur et ancien ministre du budget, M. Michel Charasse (PS), ce n'est pas l'ébauche d'une alliance contre nature, mais une conversation complice entre deux amateurs de havane. Lorsque le même Charasse s'entretient avec M. Jacques *Larché (RI), président de la commission des lois*, ce n'est pas pour contrer la candidature de M. Monory, mais pour régler de menus problèmes d'inscription administrative.

Et dans l'hémicycle, lorsque M. Pasqua découvre les résultats du premier tour, qui le placent derrière M. Monory, c'est sans hésiter qu'il tient ses engagements et annonce loyalement son désistement : *« M. Monory est arrivé en tête. Conformément à la déclaration que j'avais faite, je retire ma candidature. »* Certes, l'ancien ministre de l'intérieur, qui n'a pas l'habitude de faire aveuglément confiance aux membres de son groupe, avait chargé ses proches de contrôler du regard leur « bon choix » électoral. Comme le note M. Lucien Neuwirth (RPR), le président du groupe RPR ne pousse pas non plus *« l'élégance »* jusqu'à appeler à voter en faveur du candidat centriste. Mais de son côté M. Monory ne s'est pas embarrassé de formes, en ne prenant ostensiblement qu'un seul bulletin – imprimé à son nom – pour *le déposer dans* l'urne. L'essentiel est toutefois préservé.

Un transfert discipliné

Le second tour le confirme. Le transfert discipliné des suffrages RPR assure à M. Monory la majorité absolue. Bien sûr, dans les couloirs, on ne résiste pas complètement à la tentation de souligner le nombre élevé de bulletins blancs – vingt-huit – ou de s'interroger sur le déficit en voix de la droite, mais les faits sont là : le Sénat a un nouveau président. Son élection ne souffre *aucune contestation. L'union* de la majorité sénatoriale a fait ses preuves. Quant aux socialistes, qui s'étaient divisés le matin même en réunion de groupe sur l'opportunité de voter au troisième tour pour M. Monory afin de faire échec à M. Pasqua, comme le conseillait l'Elysée, ils n'ont même pas eu à arbitrer.

M. Daniel Hoeffel, président du groupe centriste, est rassuré : *« Le Sénat a montré qu'il peut donner de lui une image responsable. »* M. Charles Descours (RPR) est soulagé : *« Cette victoire est la victoire de la transparence. »* M. Jean-Pierre Fourcade (RI) est rasséréné : *« L'UDF a fait la preuve qu'elle est unie. »* Le Sénat est décidément redevenu une maison honorable où l'on se presse. M. Jacques Barrot, *président du groupe centriste de* l'Assemblée nationale, vient se féliciter de la découverte de la *« discipline »* par l'UDF. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, qui avoue avoir été *« surpris de la bonne tenue du vote »*, accourt pour profiter de l'événement.

Dans l'hémicycle, M. Geoffroy de Montalembert a hâte de retirer sa jaquette de président. Il est 19 h 50 : M. René Monory est proclamé président du Sénat. Sous les applaudissements, il gagne à la tribune le fauteuil qui lui revient désormais. Il n'oubliera personne dans ses remerciements : ni l'UDF pour sa *« fidélité »*, ni M. Pasqua *pour sa « loyauté », ni son concurrent* centriste de la veille, M. Hoeffel, qui, en se retirant, s'est comporté à son égard *« exactement comme l'aurait fait un frère »*, ni M. Poher, enfin, pour sa *« convivialité »*.

Il serait discourtois de bouder cet élan de bienveillance. Tous les sénateurs se lèvent pour rendre hommage à l'ancien président, même à gauche, où M. Mauroy, nouveau venu dans cet hémicycle, donne l'exemple à ses collègues. Subrepticement, M. Poher s'essuie les yeux.

GILLES PARIS et PASCALE ROBERT-DIARD

La bonne étoile du « shérif »

A Poitiers, on l'appelle le « shérif ». A Paris, c'est « moi, je... ». En 732, il aurait pu être Charles *Martel. En 1992, le voici* deuxième personnage de la République. Certains seront surpris, pas lui ! Yvette, sa secrétaire, pourrait en *témoigner*. Vous verrez, promettait-il déjà, il y a vingt ans, je serai ministre de l'économie.

1978 : M. Raymond Barre l'installe Rue de Rivoli. Après 1981, la « vague rose » ne provoque chez lui aucun vague à l'âme. Bof, se console-t-il, de toute facon, je serai un jour président du Sénat. Et, à chaque fois, Yvette d'ap*prouver, « le grand homme » ne se* trompe jamais. Face à lui, Nietzsche, non plus, n'aura jamais raison. Lui, la certitude ne l'a jamais rendu fou. Le « shérif » a toujours cru en son étoile, sa bonne étoile qui en trente ans l'aura mené du cambouis des capots aux ors du palais de Marie de Médicis. *« Il croit toujours qu'il peut aller plus haut, et le pire, c'est que ça marche à tous les coups. »*

Même ses amis ont parfois l'impression d'être en face d'un *extraterrestre de la politique*, capable d'aller vous décrocher toutes les lunes. *« Ce type,* assure son jeune disciple, M. Jean-Pierre Raffarin, président (UDF-PR) de la région Poitou-Charentes, *a une baraka incroyable. Je l'ai rarement vu inaugurer sous la pluie. Dès qu'il arrive quelque part, il fait beau. »* Dans un univers politique qui bien souvent tourne à l'envers, M. Monory a toujours su garder les deux pieds sur terre.

La légende du petit garagiste

Ni à droite ni à gauche, en avant ! Telle pourrait être la devise de ce John Wayne du Poitou, corrigé Galabru, qui n'a jamais laissé à personne d'autre le soin de ramasser son steak. Les chiens peuvent bien aboyer, il ne se retourne jamais. *« Tout se prépare,* explique-t-il. *La chance passe devant la fenêtre de chacun. Il faut avoir des lunettes pour la voir. »* De ce point de vue, M. Monory n'a jamais été myope, parti de rien pour arriver à tout, il était fatal qu'un jour la modestie l'ignore. Car sa vie, assurément, n'aura pas été banale.

Autodidacte, M. Monory a commencé dans les autos. Fils unique d'un petit garagiste de Loudun, le jeune René a très vite prouvé qu'il avait du caractère. Muni de son seul brevet d'études, à vingt-six ans, il dépose son père qui avait trimé dur pour monter l'affaire. *« Ou tu me laisses la place, ou je vais chercher ailleurs ! »* Le père s'exécute. Le groupe René Monory sort son enseigne et va se révéler fort prospère. Concessions Peugeot pour la ville, Massey-Ferguson pour la campagne, et fuel pour tout le monde ! Ce n'est pas l'ENA. C'est mieux ! La légende du petit garagiste de Loudun est née, placée comme une légion d'honneur au revers de son veston. *M. Monory serait à la retraite* aujourd'hui, si, à trente ans, par un de ces nombreux soirs où il ramenait des voitures d'occasion *de Paris à Loudun, il ne lui avait* pris l'idée de réveiller sa petite ville natale endormie sous les dépouilles de sa splendeur huguenote. L'entreprise Monory va alors s'élargir à la politique : *conseiller municipal, maire en* 1959, conseiller général du canton deux ans plus tard, le garagiste, progressivement, décolle.

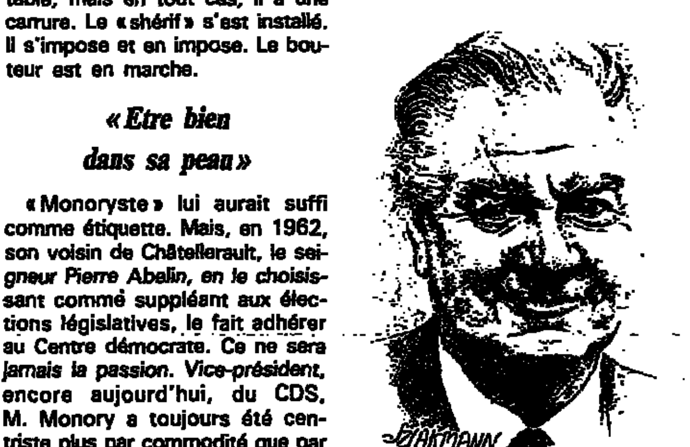
Avec pour tout carburant, un indéniable bon sens paysan, un flair réel et surtout une connaissance presque cynique de la mécanique humaine avec ses pistons d'ambition et ses soupapes de zèle. Son charisme est discutable, mais en tout cas, il a une carrure. Le « shérif » s'est installé. Il s'impose et en impose. Le bouteur est en marche.

« Etre bien dans sa peau »

« Monoryste » lui aurait suffi comme étiquette. Mais, en 1962, son voisin de Châtellerault, le sei*gneur Pierre Abelin, en le choisis*sant commé suppléant aux élections législatives, le fait adhérer au Centre démocrate. Ce ne sera *jamais la passion. Vice-président*, encore aujourd'hui, du CDS, M. Monory a toujours été centriste plus par commodité que par religion. *« Plus égocentriste que centriste »*, disent certains. *« Radical, très, très, très valoisien, tendance Dailly »*, prétendent d'autres. Qu'importe ! Le palais du Luxembourg lui ouvre pour la première fois ses portes en 1968. Mairie, conseil général, qu'il préside depuis 1979, Sénat, la machine Monory est en place, labourant par tous les temps des terres fertiles. La Vienne, peu à peu, deviendra ce que la Corrèze est à M. Jacques Chirac. Le « boss » se fait une réputation de bosseur. La machine fonctionne bien. Doté d'une mémoire de cheval, il sait récupérer pour son son compte toutes les bonnes idées, *sait s'entourer et renvoyer l'as*censeur, à condition qu'il reste à un étage inférieur. M. Monory est partout, inaugurant tout, veillant *sur tout, menant ses gens* comme dans son entreprise, déblayant tout ce qui peut lui faire de l'ombre.

Son animosité pour Mme Edith Cresson, l'autre poids-lourd de son département, vient de là. *« Il ne supportait pas,* confie un élu local, *qu'elle ait fait mieux que lui en devenant premier ministre. »* Les choses vont sans doute maintenant s'arranger ! Après les voitures et les tracteurs, la politique devient sa nouvelle conduite intérieure, son seul centre d'un intérêt bien compris. Ses seuls divertissements : la chasse et la pêche au gros en Afrique. Toujours ce plaisir de braquer et de capturer. *« Tout est rapport de force, dans la vie,* soutient-il, *y compris dans la vie privée. »* Pour le reste, Sardou plutôt que Rachmaninov, *VSD* plutôt que *« La Pléiade »*. M. Monory n'a jamais cherché à faire illusion. *« Je suis un oral,* résume-t-il. *Ma définition de la culture, c'est être bien dans sa peau. » Le dimanche,* il sait rester simple en continuant de siroter le pastis avec ses deux vieux copains Nello et Jeannot. Mais le reste de la semaine, M. Monory met rarement de l'eau dans son vin.

C'est en 1978 que les Francais *l'ont découvert quand après un* bref passage au ministère de l'industrie et du commerce, il prend ses quartiers rue de Rivoli. La victoire de l'union de la gauche était annoncée, il avait l'opportunité de retourner au Sénat, M. Valéry Giscard d'Estaing lui fut reconnaissant d'accepter ce poste à hauts risques. *« Que ferez-vous si la gauche l'emporte ? »*, lui fut-il demandé. *« Je reprendrai mon garage ! »*, répondit-il. Le président avait réclamé au gouverne*ment un centriste et un sénateur*. On lui proposait un symbole bavard de la France profonde et en plus un chasseur. C'était par-



fait ! On railla d'entrée *« le meilleur économiste de Loudun »*, mais à la sortie, on sut lui reconnaître son esprit pragmatique, son souci d'indépendance. Avec lui, les *Français eurent l'impression* de comprendre les mystères de la haute finance. *« Si mes analyses sont accessibles à tous, c'est que je ne sais pas les faire compliquées »*, avouait-il. Et dans le giscardisme finissant, une telle débauche de simplicité ne pouvait *passer inaperçue. Le temps* encore de laisser son nom à un nouveau régime de SICAV et M. Monory aurait pu, au lende*main de mai 1981, se laisser*, comme bien d'autres, transpercer par le froid de l'opposition. Mais, redevenu sénateur dès septem*bre, il lance une association*, Défense et épargne, histoire de ne pas laisser en déshérence les petits épargnants. Le Club des démocrates, plus politique, est constitué. M. Monory refait du Monory.

« Du sang sur la copie »

En 1984, il devient champion du monde de la pêche à l'espadon à Dakar et se sent un destin. Agrippés aux basques de Raymond Barre, ses amis centristes, *eux, ne le sentent pas. Il se ven*gera en se déclarant rapidement favorable à la cohabitation. Devenir premier ministre ne lui ferait pas peur. M. Chirac le consolera, en lui confiant, en 1986, le ministère de l'éducation nationale. On le définit comme *« le plus chiraquien des barristes et le plus barriste des chiraquiens »*. Il est ravi. On pourrait dire aujourd'hui qu'il est le plus balladurien des giscardiens et le plus giscardien des chiraquiens, il ne protesterait pas davantage. Le titulaire du brevet élémentaire venant faire la leçon au recteur, cela ne lui fait pas peur. *« De l'économie à l'éducation, tout n'est qu'affaire de bon sens »*, répète-t-il à l'envi. *Combat pour le bon sens,* toujours et encore, titre du seul ouvrage qu'il ait jamais écrit.

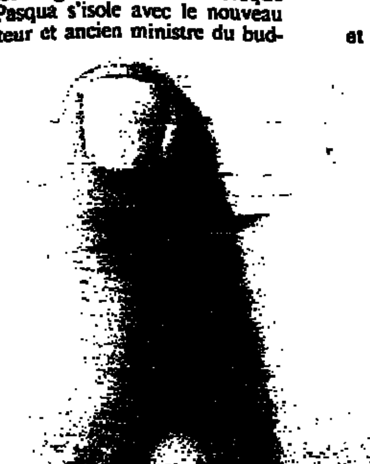
A leur tour, les enseignants, comme les fonctionnaires des finances, vont devoir apprendre à faire avec. Cela commencera dans la rigolade, quand pour une première prise de contact, les responsables d'académie s'entendent dire que leur ministre *« n'a pas l'intention de changer d'un hiatus »*. Cela se passera difficilement quand il n'aura de cesse, en prenant à témoin l'opinion, d'ébranler la forteresse de la FEN. Cela finira dans le drame après les manifestations contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur et la mort dans les rues de Paris du jeune Malik Oussekine. M. Monory immole en rase campagne son ministre délégué, M. Alain Devaquet, rapplique à la télévision et finit par se prendre les pieds dans le tapis. *« Monory, t'es pourri, y a du sang sur ta copie ! »*, scandent les manifestants étudiants de fin 1986. Un peu plus tard, il s'avouera sonné. *Ses collaborateurs ne cacheront* pas qu'il vient de prendre un sacré coup de vieux.

La page de la cohabitation tournée, certains imaginent que la page Monory l'est aussi. Il repart sur ses terres s'occuper d'un pro*jet qui prend vite les contours* d'un pari hasardeux : la création d'une cité du futur en plein espace betteravier, dont il veut faire *« un vivier d'intelligence »*. Premier maître d'œuvre : son conseil général. 1,2 milliard de francs d'argent public investis, des remboursements pendant huit ans de 150 millions de francs, M. Monory, une fois encore, passe en force. Avec obstination et courage, il va porter à bout de bras son Futuroscope dont il rebat les oreilles de tout le monde. Il a du mal à convaincre qu'un tel défi pourra être relevé. Il l'est pleinement aujourd'hui, mais personne alors ne s'est rendu compte que dans sa *stratégie de* conquête du Sénat, le Futuroscope allait devenir un véritable instrument politique.

Les invitations pleuvent. Des dizaines de charters sont affrétés, au point de devenir matière à plaisanterie. M. Monory a non seulement beaucoup « soigné » ses collègues sénateurs, mais il leur a prouvé sur grand écran quels merveilleux outils la décentralisation pouvait livrer et ce qu'était au fond une gestion moderne de l'aménagement du territoire. *« La décentralisation, c'est d'abord se mettre à son compte »*, avait-t-il l'habitude de dire. On ignorait qu'il irait aussi loin dans la définition. M. Monory n'aura décidément reculé devant aucun sacrifice. Vendredi soir, on en plaisantait encore dans les couloirs du Sénat. *« Si Hoeffel avait eu aussi son Futuroscope en Alsace, sûr qu'il était élu. »* D'autres se demandaient si à partir de demain, le nombre des entrées dans cette « cité de la joie » de M. Monory ne va pas connaître un accroissement sensible.

Sa tâche sera *maintenant de* faire entrer aussi un peu de futur dans ce Sénat bien triste. Il est probable qu'on l'entendra rapidement invoquer le bon sens ou expliquer, selon un de ses mots favoris, *« qu'il n'est pas utile d'aller chercher midi à quatorze heures... »* M. Monory n'a pas fini de surprendre.

DANIEL CARTON



JUSTICE

Le procès du trio à la 205 rouge devant la cour d'assises de l'Isère

L'ultime expertise

Pour permettre à un expert d'exécuter une ultime vérification, la cour d'assises de l'Isère a décidé, *vendredi 20 octobre*, de suspendre jusqu'au lundi 25 octobre l'audience consacrée aux trois hommes accusés d'avoir commis, en août 1988, un meurtre, un viol collectif et plusieurs agressions en se déplaçant à bord d'une 205 GTI rouge.

Chaque détail compte et M. Jean-Claude Buet, président de la cour d'assises de l'Isère, souhaite manifestement qu'aucun aspect de ce dossier ne soit négligé. Depuis l'ouverture des débats, lundi 28 septembre, les indices, fragiles mais *concordants, se sont accumulés.* Aussi, face à une accusation dont le crédit se renforce chaque jour, la défense dénonce-t-elle et exploite-t-elle toutes les approximations ou les erreurs qu'elle peut relever dans l'instruction.

Selon les avocats, Didier Rossi, Michel Schmitt et Jean Vinterstein ne pouvaient pas se trouver à 0 heure 20 à Salaise-sur-Sanne, le 18 août 1988, pour tuer Patrick Sigenza, *car un témoin déclare les* avoir vus au terrain de camping de Tain-l'Hermitage à 23 heures 50. Ils estiment que leurs clients n'avaient pas le temps matériel de partir du terrain de camping, d'agresser le camion snack-bar de Salaise, de dévaliser les clients, de tuer l'un des gérants et de faire le chemin jusqu'à Saint-Vallier, dans la Drôme, où ils auraient été vus en train d'agresser une station-service à 0 heure 30. Certes, les agresseurs circulaient à bord d'une puissante 205 GTI. Mais, s'il faut en croire les chiffres donnés par les enquêteurs de police, la voiture aurait dû faire une moyenne de 130 kilomètres/heure. Ce que Mᵉ Vergès considère comme impossible, compte tenu de l'aspect de la route.

Par la route ou par l'autoroute

La cour a donc désigné un expert qui devra, dans la nuit du 2 au 3 octobre, à bord d'une 205 GTI, effectuer l'itinéraire Tain-l'Hermitage-Salaise-Saint-Vallier pour vérifier si les chronométrages avancés par l'accusation sont possibles soit par la route, soit par l'autoroute. En outre, le réseau routier ayant été légèrement modifié, notamment par la mise en place de deux ronds-points à l'anglaise, l'expert devrait en tenir compte.

Les débats proprement dits étant achevés, le président était donc contraint de suspendre l'audience dans l'attente des conclusions de cette expertise qui seront certainement longuement discutées. Avorté en mars dernier, suspendu vendredi après quatre jours de débats aux fins de compléter l'instruction, ce procès semble avoir bien du mal à s'achever.

MAURICE PEYROT

□ **Prisons : un surveillant soupçonné d'avoir introduit une arme dans la centrale de Poissy.** – *Un surveillant de l'administration* pénitentiaire, soupçonné d'avoir introduit, en juillet dernier, un pistolet à grenailles à la centrale de Poissy (Yvelines), où il était en poste, a été interpellé, vendredi 2 octobre, à Aiton ((Savoie), par les policiers de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles. Ce gardien, dont l'identité n'a pas été communiquée, est mis en cause par un ancien détenu de la centrale de Poissy, qui avait lui-même remis l'arme au directeur de la prison avant d'être transféré dans un autre établissement. Placé en garde à vue, le surveillant devrait être présenté, dans le courant du week-end, à M. Richard Pallain, le juge d'instruction chargé de l'information ouverte par le parquet de Versailles à la suite de la découverte de l'arme.

FAITS DIVERS

□ **Vol de bijoux d'un montant proche de 36 millions de francs à *Londres.*** – *La princesse Firval*, quarante-sept ans, ex-belle sœur du roi Hussein de Jordanie, a été victime d'un vol de bijoux d'un montant voisin de 36 millions de francs, apprend-on dans le *Times* du 2 octobre. Le vol, qui a notamment porté sur des joyaux ayant appartenu à la duchesse de Windsor avant d'être rachetés par la princesse Firval, a été perpétré le 18 septembre dans les appartements londoniens de la princesse.

Aux assises de Meurthe-et-Moselle

Viol sans huis clos

NANCY

de notre correspondante

Lors d'un procès pour viol, il est rare que les débats soient publics. La loi prévoit en effet qu'à la demande de la victime le huis clos peut être prononcé d'office, afin de la protéger de *curiosités malsaines. Or le procès* qui vient de se dérouler durant deux jours à Nancy devant la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle a échappé à cette confidentialité protectrice. Sandrine en a *décidé ainsi*, parce qu'elle voulait surmonter sa honte, *« pour l'exemple, pour que toutes les autres filles qui endurent ce que j'ai vécu sachent que le viol ce n'est pas une fatalité et qu'en parler ça peut aider ».*

Agée de vingt ans, Sandrine est belle, rousse et courageuse. A plusieurs reprises, elle a été violée par un homme qui lui faisait peur et ajoutait aux violences sexuelles un climat de terreur. Longtemps, cette jeune fille, qui fait des études supérieures de musique, s'est tue. Lorsqu'elle a été assez forte pour échapper à Joseph Béton, trente-trois ans, elle est allée se réfugier chez une amie. Le lendemain, elle est allée à la police ; elle est restée six heures au commissariat, *« devant un inspecteur compréhensif, à qui elle a raconté tout ce qu'elle gardait caché au fond d'elle ».*

Pendant une suspension d'audience au procès, elle confie sa surprise de voir la machine judiciaire se mettre en route si facilement. *« Les affaires de viol, j'en lisais de temps en temps dans les journaux ; on disait qu'il fallait aller voir le procureur de la République pour dénoncer les faits. Mais quand on est un citoyen ordinaire, c'est pas facile de pousser la porte d'un tribunal. Lorsque j'ai enfin tout dit, c'est comme si j'avais libéré des vannes à l'intérieur de moi-même. Cela m'a aidé. J'avais besoin de parler, j'avais honte. Mais cela m'a permis de me persuader que ce n'était pas moi la coupable mais lui, que le sale, c'était lui. Le procès, c'est le point final. »*

Sandrine s'est donc efforcée d'exorciser sa honte. Assise devant un public très clairsemé, elle regarde droit dans les yeux celui qui l'a blessée et humiliée. Lui, il baisse la tête, parle à voix basse, presque douce. Il dit qu'il n'était *« pas lui-même quand* [il] *a fait ça ».* Lorsqu'il est entré dans le box, il a eu pour Sandrine, confie celle-ci, *« un regard chargé de tellement de haine, c'était très dur, et puis il a complètement changé d'attitude pendant le procès ».*

Elle a beaucoup réfléchi avant de décider de refuser ce huis clos protecteur qu'on lui proposait. Son avocate, Mᵉ Fabienne Villemin, lui a expliqué qu'on ne lui en tiendrait pas rigueur, que c'était un droit pour elle. Mais elle a dit « non », parce qu'elle pense aux autres jeunes filles. *« En parler, ne plus cacher, tout cela était important pour moi. Le regard des autres, celui des gens normaux qui m'acceptaient avec ce que j'avais vécu, m'a permis de commencer à assumer cette sale histoire. »*

Le procès public, c'est la fin du voyage. Les experts psychiatres qui l'ont examinée disent qu'elle *« n'est ni mythomane, ni fabulatrice, qu'elle est profondément meurtrie par ce drame et que son devenir de femme est perturbé ».* Elle sait tout cela. Elle vit avec. Elle pense au jour où Joseph Béton sortira de prison, elle a peur. L'avocat général, qui a réclamé huit ans de réclusion a été largement dépassé. Joseph Béton a éclaté en sanglots en entendant le verdict : quinze ans de réclusion criminelle.

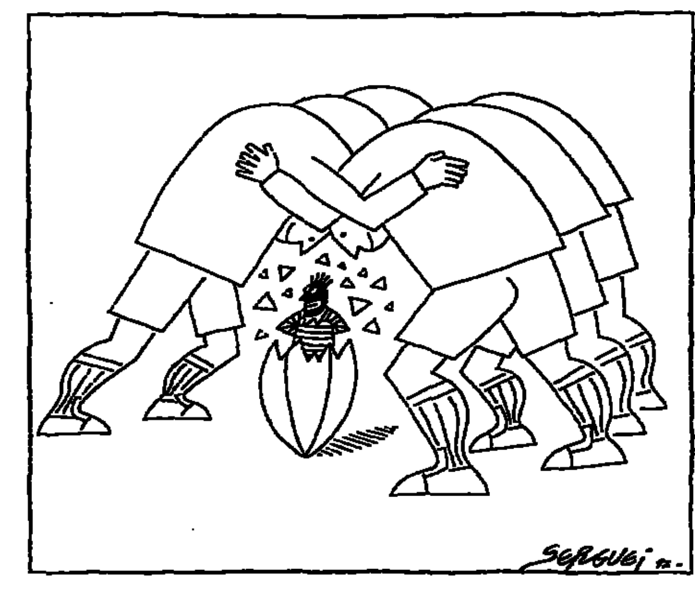
MONIQUE RAUX

SPORTS

RUGBY : dix-huit ans après leur dernière tournée en France

Le grand retour des Sud-Africains

La tournée française des rugbymen d'Afrique du Sud commence, samedi 3 octobre à *Bordeaux, par un match contre* une sélection d'espoirs français. Cette tournée – qui compte neuf rencontres dont deux « tests-matches », les 17 et 24 octobre, et qui se poursuivra par quatre rencontres en Angleterre – constitue la première sortie officielle des ex-Springboks depuis l'abolition de l'apartheid et la fin du boycottage international à l'encontre des sportifs sud-africains.



Les hommes au maillot vert myrte n'avaient plus foulé une pelouse française depuis 1974. *Leur dernière apparition* hors de leurs frontières remontait à 1981, lors d'un match contesté contre les All Blacks néo-zélandais, qui s'était achevé sous les sacs de farine jetés d'un avion par des *militants anti-apartheid. En ce* temps-là, ils s'appelaient encore Springboks. Les équipes du monde entier oscillaient sans cesse entre l'envie de se frotter à leur jeu rugueux et la réprobation *légitime que suscitait leur régime* de ségrégation raciale.

Pour la sixième tournée française de leur équipe les joueurs qui commencent à Bordeaux n'ont officiellement plus droit à l'appellation de Springboks, même si l'antilope reste cousue sur leurs maillots. Depuis l'unification des deux fédérations, la noire et la blanche, en avril 1992 – le mois où les réformes de M. De Klerk étaient approuvées par référendum, – ce nom, symbole de l'ordre ancien, a été proscrit. Ils ne sont plus que des Sud-Africains, qui renouent doucement avec le reste de la planète ovale, après des débuts difficiles à domicile contre les Néo-Zélandais et lesv Australiens. Trente rugbymen blancs, un peu déboussolés par de longues années d'isolement forcé.

Paradoxalement, c'est cette équipe unicolore, héritière directe de la situation crée par l'apartheid, qui est censée représenter, au travers de cette tournée historique, le symbole sportif le plus marquant des bouleversements en Afrique du Sud. Car les stades de rugby ont été longtemps le point de ralliement de la minorité blanche la plus conservatrice. En entonnant l'hymne des afrikaners pendant la minute de silence dédiée aux victimes de violences politiques, lors du récent test-match contre la Nouvelle-Zélande (*le Monde* du 18 août), les spectateurs nostalgiques de l'ordre ancien ont montré qu'ils n'entendaient pas se laisser ravir leur sport fétiche.

Le haut niveau pratiqué par les Blancs

A la suite de cette affaire, le Congrès national africain (ANC) a affiché un profil bas, sans souhaiter remettre en question la tournée des anciens Springboks en Europe. Le mouvement de M. Nelson Mandela a prouvé ainsi l'importance qu'il *attache à la conquête de ce sym*bole, comme s'il souhaitait prendre ce bastion blanc en douceur. Longtemps éloignés du jeu ovale, par rejet, Noirs et métis sont aujourd'hui encouragés à se jeter dans les *mêlées. La nouvelle fédération* mixte, la SARFU – coprésidée par le Blanc Danie Craven et le Noir Ibrahim Patel, tous deux présents à Bordeaux, – consacrera en 1993 des sommes importantes au développement de ce sport dans les zones défavorisées du pays. Pour l'heure, le rugby de haut niveau, celui qui avait assuré la réputation des Springboks d'antan, reste pratiqué par des Blancs, même si les structures sont maintenant ouvertes à des joueurs de couleur.

En s'indignant de l'absence du *moindre joueur noir, en refusant* d'assister à ce premier match bordelais, qu'elle aurait *« voulu plus symbolique de l'évolution actuelle de la société sud-africaine »* (*le Monde* du 1ᵉʳ octobre), Mᵐᵉ Bredin *est tombée dans un piège. Et le* ministre de la jeunesse et des sports s'est trouvé contrainte de condamner de fait une équipe trop proche à son goût de l'apartheid sans avoir songé à faire obstacle à *la tournée. L'encadrement de la* formation sud-africaine lui a rétorqué que la sélection était désormais composée des représentants de toutes les races, et que le seul critère retenu n'était plus la cou*leur, mais bien la valeur du rugby*man.

JÉRÔME FENOGLIO

□ **FOOTBALL : le tirage au sort des coupes européennes.** – A l'issue des tirages au sort pour le deuxième tour des coupes européennes (matches aller le 21 octobre, retour le 4 novembre), vendredi 2 octobre à Genève, l'Olympique de Marseille rencontrera les Roumains du Dinamo de Bucarest en huitièmes de finale de la Coupe des champions (aller à Bucarest). Engagé dans la Coupe des coupes, Monaco se déplacera chez les Grecs de l'Olympiakos-Le Pirée. En seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, Auxerre sera opposé au FC Copenhague (aller au Danemark). Enfin, si sa qualification contre le PAOK Salonique est confirmée samedi 3 octobre à Zurich, le Paris-Saint-Germain rencontrera Naples (aller en Italie).

ILE-DE-FRANCE

Un entretien avec le président de Walt Disney Company

« Nous ne pouvons laisser s'installer l'idée que nous avons en partie échoué », nous déclare M. Michael Eisner

ORLANDO (Floride)

de notre envoyée spéciale

« Six mois après l'ouverture d'Euro Disney, quel bilan pouvez-vous tirer de l'opération ?

– Formidable. Et optimiste. Nous sommes satisfaits de la façon dont les choses se sont organisées et satisfaits de l'accueil du public. Les six millions de visiteurs recensés il y a trois semaines battent tous les records enregistrés par nos autres parcs dans le même laps de temps. C'est mieux que Disney World, beaucoup mieux que Tokyo Disneyland, qui, en neuf ans, a déjà attiré 100 millions de visiteurs. Euro Disney est en train de surpasser nos autres parcs. *Du* 14 juillet 1992 à la dernière rentrée scolaire, nos hôtels ont connu une fréquentation excellente, comparable à leurs équivalents au Japon et aux Etats-Unis. Il y a *même* eu un jour où nous avons dépassé le seuil limite des 90 000 visiteurs. *Je* trouve cela fantastique, très prometteur, vraiment. Euro Disney va devenir la première grande destination de vacances de toute l'Europe. Et cela malgré la fine bouche de quelques médias, les barrages d'agriculteurs et quelques mauvaises humeurs syndicales.

– Vous avez tout de même eu quelques surprises...

– La première grosse surprise, c'est ce fameux permis à points qui a bloqué la France une semaine ou deux, en déclenchant la colère des camionneurs. Impossible pendant ce temps-là d'accéder à Euro Disney. Pour beaucoup heureusement cela ne fut que partie remise. La deuxième surprise est une bonne surprise : c'est le degré d'accomplissement et de perfection du parc sur lequel nous avons travaillé depuis 1984.

– Et le choix de la France ?

– *Primo,* la France est au centre géographique de l'Europe de l'Ouest. *Secundo,* nous avons eu le RER à notre porte – moi qui ai *grandi à New-York*, je sais la différence que cela fait. *Tertio,* le TGV qui circulera bientôt par le tunnel sous la Manche pouvait nous amener des voyageurs de toute l'Europe. Un énorme bassin de population *habite à moins de deux heures* de voiture du parc, 300 millions de gens vivent à moins de deux heures d'avion. Enfin, depuis soixante-dix ans, la Compagnie Walt Disney a beaucoup d'affinités avec la culture française.

– On a beaucoup parlé d'impérialisme culturel...

– Ah ! ce fut assez dur, évidemment. Un peu stupide même, et bien peu hospitalier. Des attaques qui frôlent la vérité peuvent blesser. Mais qu'elles prennent cette ampleur, vous sentez tout de suite que c'est du cinéma ! *Mais le cap le* plus redoutable, c'est aujourd'hui que nous l'affrontons. Car nous ne pouvons laisser s'installer l'idée que nous avons en partie échoué. Il faut que nous arrivions à rectifier *l'erreur qui consiste* à clamer que nous sommes pleinement ravis, mais tout en nous abstenant de paraître prétentieux ou arrogants. C'est une communication difficile à manier et d'autant plus délicate que nous sommes l'invité de la France.

– Vous avez l'habitude des médias...

– Ce qui m'a sidéré tout de même, en France, c'est l'absence de télévision locale et donc l'impossibilité d'affiner nos messages, de les cibler et de nous adresser parfois uniquement à la communauté de la région parisienne, comme je voudrais le faire pendant l'hiver par exemple. Or, quand on passe sur TF 1 ou France 2, c'est toute la France qui entend le message, lequel est forcément brouillé et inadéquat. Il nous faut donc apprendre à utiliser radio et affichage, notamment dans le métro.

– On a accusé le gouvernement d'avoir été bien trop complaisant à votre égard...

– Ma réponse est simple. Paris a été cette année la ville européenne dont la fréquentation touristique a littéralement explosé, avec des records de visiteurs anglais, allemands et italiens. Marne-la-Vallée aura engagé environ 25 000 personnes pour travailler sur le projet Disney. Eh bien, je crois que dans une économie internationale en pleine crise, qui n'épargne pas la France, Euro Disney aura été une chance formidable. Jacques Chirac m'a d'ailleurs personnellement féli*cité, non pas d'Euro Disney,* mais du nombre de touristes drainés ainsi vers la capitale. Nous avons nous-mêmes investi des milliards de dollars dans cette affaire. Le gouvernement français l'a rendu réalisable. S'il ne l'avait pas fait, si nous n'avions pas eu le RER, c'est en Espagne que nous serions allés. Il s'agit bel et bien en fait entre nous d'une histoire d'amour. »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN

SOCIÉTÉ

SCIENCES

Malgré l'austérité budgétaire

Les crédits consacrés à la recherche devraient augmenter de plus de 5 % en 1993

Avec un projet de budget de 53,7 milliards de francs, en augmentation de 5,25 % par rapport à 1992, le ministre de la recherche et de l'espace, M. Hubert Curien, maintient de justesse, malgré l'austérité, la priorité accordée depuis plusieurs années à la recherche. Mais ces crédits, s'ils sont votés, ne permettront pas à la France de porter, comme elle l'avait souhaité, ses dépenses de recherche à 3 % du PIB.

« Nous pouvions avoir des craintes compte tenu de la volonté du gouvernement de maîtriser la progression des dépenses publiques. Finalement, le budget civil de la recherche connaît une augmentation sensible par rapport à d'autres secteurs. » L'expansion est plus *modeste que les années précédentes*, note un chercheur, *« dans la mesure où, avec 53,7 milliards de francs (1), le projet de budget pour 1993 n'augmente que de 5,25 % pour ce qui concerne les dépenses ordinaires et les autorisations de programme, contre 7 % en 1992, 7,3 % en 1991, 7,1 % en 1990 et 7,6 % en 1989. »*

Malgré ce fléchissement dans la croissance d'un secteur qui fut toujours soutenu par le gouvernement socialiste, le projet de budget 1993 est donc de nature à rassurer les *milieux scientifiques. C'est ainsi* que les dépenses ordinaires (DO), qui couvrent presque exclusivement les salaires des personnels des organismes publics, s'élèvent à 26,6 milliards de francs, soit une augmentation de 5 %, tandis que les autorisations de programme (AP), qui conditionnent l'avenir de la recherche, se montent à 27,1 milliards de francs, soit une augmentation de 5,5 %, qui se partage entre les activités de recherche publique (+ 500 millions de francs), les programmes spatiaux (+ 600 MF) et le soutien à la recherche industrielle (+ 300 MF).

Les crédits de paiement, eux (CP), avec 26 milliards de francs, connaissent pour la deuxième *année consécutive une croissance* (5,7 %) légèrement supérieure à celle des autorisations de programme. Ces efforts se traduisent pour l'ensemble du budget civil de *recherche et développement* (BCRD) par une affectation des deux tiers de la dotation, soit 35,5 milliards de francs, en faveur de la recherche publique, tandis que le *reste se partage entre les activités* spatiales (9,5 milliards de francs pour le CNES et METEOSAT) et le développement technologique et le soutien à la recherche indus*trielle, qui reçoivent 8,9 milliards* de francs (2).

Les trois poids-lourds

Une analyse plus fine montre que les budgets des organismes mobilisent près des trois quarts des dotations du BCRD. Comme chaque année, le CNRS, le CEA et le CNES se taillent la part du lion avec plus de 28 milliards de francs à eux trois. Le CNRS progresse de 4,5 % avec 12,4 milliards de francs (DO + AP) et le CNES de 7 %, avec 9,2 milliards de francs. A la veille de la conférence des ministres européens de l'espace qui se réunira début novembre à Grenade, cela marque la continuité de l'effort français pour l'espace mais ne résoud pas pour autant les difficultés budgétaires du CNES, confronté aujourd'hui à un lourd endettement.

Quant au CEA, fortement *ébranlé cet été par des projets de* réforme de ses statuts et de ses missions, il connaît, après une longue période d'austérité budgétaire, une petite embellie. Ses crédits, avec 6,5 milliards de francs, sont en augmentation de 3,8 %, mais ces promesses ne semblent pas convaincre la CGT, qui s'inquiète, dans un communiqué publié début septembre, du devenir d'une partie de la subvention civile du CEA, s'élevant à environ 1 milliard de francs, inscrite aux projets de budget des ministères de la défense (300 millions de francs) et et de l'économie et des finances (740 millions de francs).

Au-delà de ces opérations, un effort tout particulier est fait en direction de la recherche médicale : 6,6 % d'augmentation pour l'INSERM, 10,5 % (210 MF) pour l'Agence nationale pour le sida (ANRS) et 40 % pour le Centre *d'études du polymorphisme* humain (CEPH), dont les travaux sur le séquençage du génome ont fait l'objet d'une percée remarquée. Enfin, l'INRIA se voit doté de cré*dits en augmentation de 7,5 %* pour ses travaux en informatique et automatique et l'ADEME d'une croissance de 9,5 % pour ses recherches sur l'environnement et *la maîtrise de l'énergie.*

A ces mesures budgétaires s'ajou*tent bien sûr celles prises en faveur* de l'emploi. Quatre cent soixante-dix emplois nouveaux seront en effet créés en 1993 pour les personnels de recherche : 300 postes concernent les chercheurs, dont 70 d'enseignants-chercheurs au titre de la mobilité avec l'enseignement supérieur et 170 autres pour les ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA). Au total, note le ministère, ce sont 1 625 emplois de chercheurs et de cadres scientifiques auxquels s'ajoutent 1 500 autres pour les ITA, dont 1 208 (1 014 pour les ITA) dans les établissements publics à caractère scientifique et technique (EPST), qui auront été ainsi créés entre 1989 et 1993.

Malgré l'austérité et une conjoncture mondiale difficile, ce dispositif budgétaire devrait permettre à la France de se maintenir au quatrième rang des puissances industrialisées pour leur effort de recherche derrière le Japon, les Etats-Unis et l'Allemagne.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Somme à laquelle il conviendrait d'ajouter les crédits affectés à la recherche militaire, qui s'élèvent à quelque 30 à 35 milliards de francs. La *défense participe également à l'effort en* faveur des activités spatiales, avec 3 à 3,5 milliards de francs.

(2) Les crédits d'aide en faveur de la recherche industrielle s'élèvent à 8,6 milliards de francs en tenant compte des subventions accordées aux programmes aéronautiques civils, dans ce secteur où *le crédit d'impôt-recherche est reconduit* pour trois ans (1993-1995).

Le prix Crafoord à Adolf Seilacher

L'Académie royale des sciences de Suède a remis le 1er octobre à l'Allemand Adolf Seilacher, professeur à l'université de Tübingen et à *l'université américaine Yale*, le prix Crafoord 1992 qui est d'une valeur de 2,3 millions de couronnes (environ 2,1 millions de francs). Le nouveau lauréat est un paléo-écologiste, c'est-à-dire qu'il est spécialiste du développement de la vie sur Terre et des liens qui existaient entre les organismes disparus et leur milieu.

Les prix Crafoord ont été créés grâce à une donation d'Anna-Greta et Holger Crafoord. Ainsi, chaque année depuis 1982, l'Académie *suédoise peut-elle décerner à un ou* plusieurs scientifiques de grande valeur un prix qui concerne une discipline différente ne rentrant dans aucune de celles qui sont cou*ronnées par les prix Nobel. Selon* le cycle voulu par les donateurs, les recherches sur l'écologie et la polyarthrite rhumatoïde sont favorisées.

□ **La France et la Russie signent un protocole d'intention pour jumeler leurs centrales nucléaires.** – Le ministre de l'énergie atomique de *Russie, M. Victor Mikhailov, et* le président d'EDF, M. Gilles Ménage, viennent de signer un protocole d'intention prévoyant le jumelage systématique entre les centrales nucléaires des deux pays. Ce protocole *« doit trouver sa concrétisation avant la fin de l'année »*, précise EDF dans un communiqué publié jeudi 1er octobre. Son objectif est de renforcer la coopération entre les exploitants, de déterminer des domaines concrets de développements com*muns ou de partenariat, « particulièrement dans le domaine de l'amélioration de la sûreté et des méthodes de travail »*, et de mettre en place une société commune dans le domaine de l'ingénierie d'exploitation nucléaire.

ÉDUCATION

A l'occasion de la leçon inaugurale de l'écrivain Umberto Eco

M. Lang annonce un plan de rénovation du Collège de France

Peu avant d'assister à la leçon inaugurale de l'essayiste et romancier italien Umberto Eco, qui tiendra cette année la chaire européenne créée en 1989, M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a rendu public, vendredi 2 octobre, un plan de rénovation et de modernisation des locaux du Collège de France, qui n'a subi aucun changement majeur depuis 1937. La leçon inaugurale d'Umberto Eco sera commentée dans « le Monde des livres » daté vendredi 9 octobre.

Dans deux ou trois ans, la foule *anonyme qui se presse pour* assister aux prestigieuses leçons inaugurales ne devrait plus s'agglutiner, qui dans l'embrasure d'une fenêtre, qui dans une salle sous-dimensionnée, exiguë, qui devant un écran vidéo en guise de professeur, comme cela a été le cas vendredi 2 octobre pour le très médiatique professeur Umberto Eco. Le Collège de France va faire peau neuve et apparaît déjà comme l'un des derniers « grands chantiers » du *président Mitterrand.*

Conçu par l'assemblée des professeurs elle-même, avec l'aide du secrétariat d'État aux grands travaux, le plan de modernisation annoncé par le ministre de l'éducation nationale est destiné, non seulement à améliorer *l'accueil du public, mais aussi à* assurer une plus grande cohérence dans l'organisation du travail de recherche de l'établissement auquel le temps avait donné des allures labyrinthiques et peu rationnelles. *Un* grand ménage intérieur est donc programmé pour rajeunir physiquement cette vénérable institution atypique, créée par François 1er en 1530, sous l'impulsion de Guillaume Budé, où les professeurs sont recrutés sans *aucune condition de grade, où aucun* programme n'est imposé et où les cours sont libres et gratuits.

Le plan prévoit ainsi, dans sa première phase, la construction d'un amphithéâtre de quatre cents places, en sous-sol sous la cour même du *Collège, ainsi que* l'aménagement, sous les bâtiments existants datant de la fin du dix-huitième siècle, d'un foyer et de plusieurs salles de séminaires. Un concours d'architecture devrait être lancé début novembre, sur la base d'un cahier des charges établi par les grands travaux. La première phase du plan, qui doit s'étaler sur trois ans, a été évaluée à 100 millions de francs, dont 30 millions ont déjà été inscrits au budget de 1993, financés à part égale par les grands travaux et l'éducation nationale.

A terme, les professeurs du Collège et leur administrateur, M. André Miquel, pourront donc miser sur des *laboratoires modulables*, les scientifiques sur une bibliothèque qui leur faisait défaut, les invités étrangers sur des lieux d'accueil plus conviviaux et adaptés. Le Collège, récemment, s'est d'ailleurs résolument tourné vers le monde. Ainsi un décret, paru en août, est venu modifier les conditions de recrutement pour chacune des cinquante-deux chaires permanentes de l'institution afin de pouvoir nommer tout autant des personnalités étrangères que françaises.

Dans ce cadre, le linguiste allemand, *Harald Weinrich, déjà titu*laire en 1989 de la chaire européenne qu'occupe aujourd'hui Umberto Eco, devrait tenir désormais, à titre permanent, la chaire de philosophie de la connaissance. *Tandis que l'histo*rien médiéviste et député polonais, M. Bronislaw Geremek, devrait prochainement occuper, pour une durée d'un an, la chaire internationale, nouvellement créée, et pour laquelle M. Mikhaïl Gorbatchev avait été un *temps pressenti.*

Par ailleurs, M. Lang a rappelé *qu'un contrat quadriennal de dé*veloppement de la recherche et des études doctorales avait été signé en août, garantissant en particulier au Collège des crédits annuels d'un montant de 33,87 millions de francs, en hausse de 4,5 % par rapport aux accords antérieurs. Le ministre de la culture a enfin souhaité que, *« dans l'esprit du Collège »*, dont l'enseignement s'adresse tout aussi bien aux érudits qu'au grand public, certains cours puissent être retransmis par la future chaîne éducative qu'il appelle de ses vœux.

JEAN-MICHEL DUMAY

DÉFENSE

Selon le projet de budget

Les armées françaises perdront 22 400 emplois dont 16 500 d'appelés

Le projet de budget pour 1993 du ministère de la défense s'élève à 197,8 milliards de francs (hors pensions), soit une augmentation de 1,35 % par rapport à 1992, et il prévoit la suppression de 22 400 emplois, dont 16 500 postes d'appelés. Ces dépenses se répartissent ainsi : *102,9 milliards de francs de* crédits de paiement pour l'équipement nucléaire, spatial et classique des armées (soit un maintien à francs courants par rapport à *1992), et 94,9 milliards* de francs (en hausse de 2,86 % par rapport à 1992) de crédits de paiement pour le fonctionnement (rémunérations et entretien).

Les réductions d'effectifs visent 16 500 postes d'appelés, dans l'ar*mée de terre essentiellement* ; 1 500 emplois de militaires d'active (1 100 pour l'armée de terre, 315 pour l'armée de l'air et 85 pour la marine), et 4 400 civils dont moins de la moitié dans les activités industrielles de la délégation générale pour l'armement (DGA). *La suppression d'emplois* civils sera obtenue par des départs à la retraite anticipés et des reclassements, sans licenciements. En 1992, les armées françaises réunis*sent 297 357 cadres d'active*, 224 966 appelés du contingent et 112 582 personnels civils.

Parallèlement à ces suppressions, le budget prévoit la création de 1 000 emplois de gendarmes (*750* d'active et 250 auxiliaires, issus du contingent). Il garantit la création de 60 places d'élèves à Polytechnique. Il instaure aussi un relève*ment de 10 % de l'indemnité pour* charge militaire.

Pour les crédits d'équipement, 102,9 milliards de francs sont prévus. La part consacrée à la dissuasion nucléaire baisse de 11,5 %, pour s'établir à 25 % du budget d'équipement (contre 30 % d'il y a deux ans). Déjà, en 1992, cette part du nucléaire était en régres*sion. Celle affectée au renseigne*ment et au spatial – deux priorités de M. Pierre Joxe – augmentera de plus de 13 % (la hausse en 1992 a été de 17 %), bénéficiant notam*ment aux programmes de satellite* militaire d'observation Hélios, de satellite de transmissions Syracuse et de satellite radar Osiris. Les crédits pour les études et recherches – *un autre « cheval de bataille »* du ministre – progressent de 6 %.

Les crédits alloués aux armements classiques progressent de 4,6 %. Selon le ministère de la défense, les grands programmes (avion Rafale, char Leclerc, hélicoptères de transport NH-90 et de combat Tigre) sont sauvegardés, mais leur réalisation sera sensiblement étalée dans le temps pour certains.

De 1990 à 1991

Le coût des actions humanitaires de l'armée a quadruplé

En un an, le coût pour les armées françaises de leur participation aux actions dites humanitaires a pratiquement quadruplé, passant de 128,8 millions de francs en 1990 à 467 millions de francs en 1991. Cette estimation figure dans le dernier numéro du bulletin *Objectif-Défense* que le ministère de la défense publie à l'intention des commandants d'unité.

Les armées classent en quatre catégories les actions dites humani*taires qu'elles exécutent, dans* un cadre national ou international, sur l'initiative du gouvernement français. Il s'agit de l'évacuation éventuelle de ressortissants français ou *binationaux (comme* au Zaïre, en Somalie ou en Ethiopie); des interventions dans le cas de catastrophes naturelles ou technologiques; de l'assistance à des populations soumises à la sécheresse, à la famine ou à des épidémies, ou enfin des actions militaro-humanitaires (en particulier, *via* l'ONU). En 1991, le coût de ces actions s'est réparti ainsi par armées ou services : 160 millions de francs pour l'armée de l'air (au lieu de 50,9 millions de francs en 1990); 140 millions de francs pour l'armée de terre *(au lieu de 5,3); 135 millions* de francs pour la marine (au lieu de 60,2), et 32 millions de francs pour le service de santé (au lieu de 12,4).

« La situation internationale, écrivent les rédacteurs du bulletin du ministère de la défense, *laisse à penser que le montant de 1992 sera aussi élevé, voire plus élevé que celui de 1991. »*

ENVIRONNEMENT

□ **Le navire de Greenpeace est arrivé à Cherbourg.** – Un navire de l'organisation écologiste Greenpeace, le *Beluga*, est arrivé, ven*dredi 2 octobre*, à Cherbourg (Manche) pour y attendre le cargo japonais *Akatsuki-Maru*, qui doit prochainement prendre livraison d'une tonne de plutonium produite par l'usine de retraitement de La Hague. Cette opération, dont la *date de réalisation est tenue* secrète, mais dont beaucoup estiment qu'elle devrait avoir lieu dans la deuxième quinzaine d'octobre, mobilise activement les associations de défense de l'environnement opposées à la multiplication *des transports de cette matière* radioactive « sensible » brûlée par les réacteurs nucléaires.

REPÈRES

NUCLÉAIRE

Défauts de soudures à la centrale de Saint-Alban (Isère)

Les autorités de sûreté et Electricité de France viennent de mettre en évidence *des défauts métallurgiques* sur le réacteur numéro 1 de la *centrale nucléaire de Saint-Alban* (Isère). Les premiers défauts, découverts durant l'été à l'occasion de contrôles réalisés lors de l'arrêt de l'installation pour rechargement en combustible, affectent des tuyauteries du circuit secondaire dans lesquelles circule la vapeur nécessaire à l'alimentation des turbo-alternateurs. Plus de deux cents anomalies de ce type, liées à des erreurs de fabrication, ont été répertoriées. Mais, selon les experts, deux seulement *posent un problème et donne*ront lieu à des réparations avant le *redémarrage de l'installation.*

MÉDECINE

En un an, le nombre de cas de sida a augmenté de 23 % en Europe

Selon les statistiques trimestrielles publiées par le Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida (hôpital national de Saint-Maurice), au 30 juin dernier, 76 696 cas de sida avaient été *déclarés en Europe, soit une aug*mentation de 23 % par rapport à la même période de 1991. La répartition des cas déclarés en fonction du groupe de transmission montre le maintien d'une prédominance marquée, à part égale, des groupes *homo/bisexuels masculins* et toxicomanes. Ainsi, en France, sur un total de 20 250 cas de sida déclarés, on comptait 10 236 cas transmis par voie homosexuelle et 4 387 cas liés à l'utilisation de seringues par voie intraveineuse.

Environ *12 %* des cas déclarés appartiennent au groupe hétéro*sexuel qui continue d'augmenter.* Enfin, pour ce qui concerne le nombre de personnes transfusées (non hémophiles) atteintes du sida, l'écart continue de s'accroître entre la France et les autres pays (hormis la Roumanie) : au 30 juin, on comptait en France 1 115 personnes atteintes du sida à la suite d'une transfusion, contre 167 en Allemagne, 187 en Italie, 160 en *Espagne et 78 au Royaume-Uni.* Quant aux hémophiles malades du sida, on en comptait à cette même date 292 en France, contre 345 en Allemagne, 170 en Italie, 416 en Espagne et 311 au Royaume-Uni.

CATASTROPHES

□ **Vaucluse : soixante-trois communes déclarées zones sinistrées.** – Un arrêté ministériel déclarant zones sinistrées soixante-trois communes du Vaucluse dévastées par les intempéries qui ont frappé le département le 22 septembre der*nier devrait prochainement* paraître au *Journal officiel*. Ce texte, qui devrait être signé dans un délai de dix jours, est le résultat d'une réunion tenue, vendredi 2 octobre, par une commission interministérielle composée de représentants de la sécurité civile, des ministères de l'économie et des *finances, du budget, de l'intérieur.* Cet arrêté – très attendu – devrait permettre une indemnisation rapide des victimes.

Le Monde

HEURES LOCALES

Les privatisations de M. Carignon

Par touches successives, le maire de Grenoble définit une nouvelle façon de gérer le patrimoine de sa ville, en concédant de nombreux services municipaux

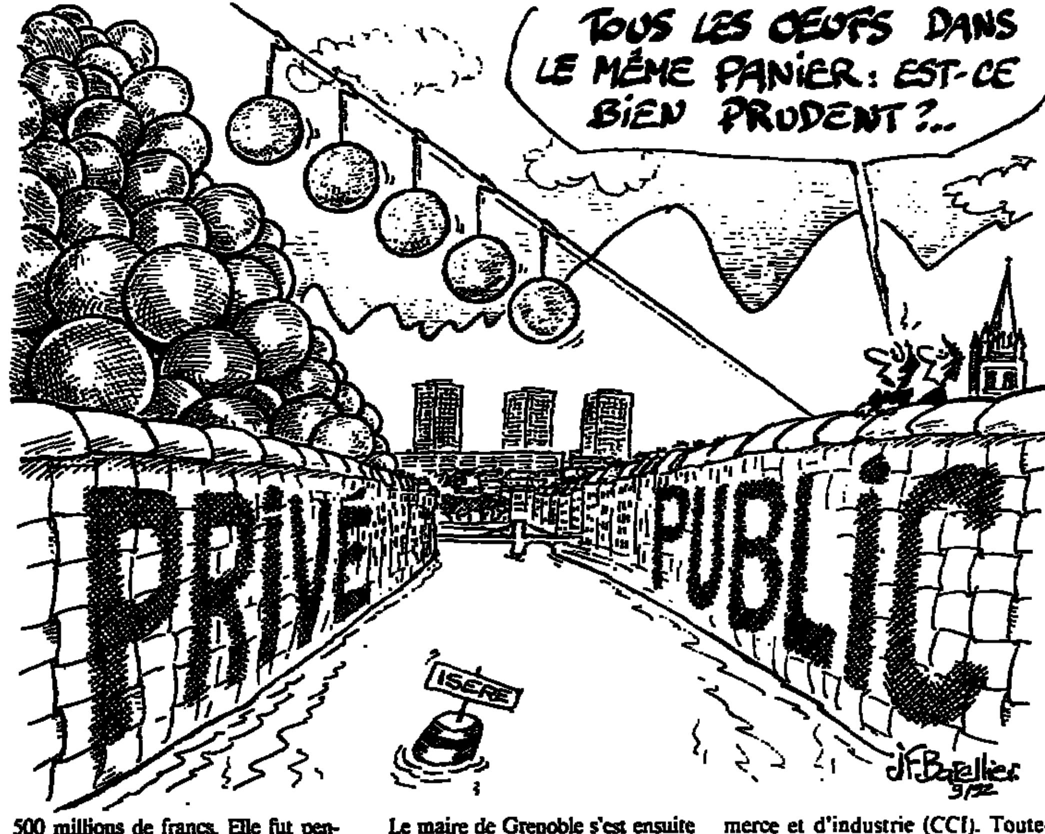
GRENOBLE

de notre correspondant régional

« NOTRE *ville doit devenir une collectivité maigre.* » M. Alain Carignon (RPR) définit ainsi la nouvelle politique qu'il a mise en œuvre dès le début de son deuxième mandat de maire de Grenoble. Quelques semaines après les élections municipales de mars 1989, et à la surprise générale, il annonçait la privatisation du service des eaux de sa commune.

Abondant, peu cher, naturellement pur – il fut envisagé il y a quelques années de le vendre sous le sceau de la capitale des Alpes – ce liquide incolore et inodore devenait aussitôt l'enjeu d'un rude affrontement entre partisans et adversaires de la gestion privée de services para-municipaux. *« La collectivité publique ne peut pas et ne doit pas tout faire. Il faut ramener les missions de la ville à des tâches essentielles et la muscler dans ses vrais domaines de compétences que sont la préparation de l'avenir, la solidarité, l'environnement et le cadre de vie »*, précise encore le maire.

Depuis trois ans M. Carignon dessine ainsi, prudemment mais fermement, son plan de bataille, qui ressemble à celui de quelques autres maires de l'Hexagone. Il a successivement cédé à la Lyonnaise des eaux, pour la somme de 120 millions de francs, la gestion des robinets. Après une pose stratégique pour digérer cette nouvelle orientation, il a rouvert, il y a un an, l'épais dossier des privatisations. La ville a tout d'abord décidé de vendre, par appel d'offres, ses abattoirs qu'elle venait de rénover pour un montant de 31 millions de francs. La cession de ce patrimoine proposée pour une somme identique n'a pas encore trouvé d'acquéreur.



Parkings et restauration collective

Au mois d'octobre 1991, le conseil municipal a examiné le projet de dissolution de la régie foncière. Cette véritable institution, créée en 1930 pour mettre en valeur les espaces non encore urbanisés de Grenoble, fut transformée plus tard en société d'économie mixte (SEM). Elle gérait un patrimoine d'environ quinze cents logements, mais aussi des espaces industriels et artisanaux installés au cœur de la cité, ainsi qu'un centre commercial de 35 000 mètres carrés, Grand'Place, construit en 1975 par la municipalité socialiste de M. Hubert Dubedout pour accompagner la réalisation des nouveaux quartiers sud, dont celui de la Villeneuve. L'ensemble du patrimoine détenu par la régie a été estimé à 500 millions de francs. Elle fut pendant de longues années l'instrument privilégié de la politique de résorption de l'habitat insalubre et de réhabilitation des vieux quartiers.

Les importants bénéfices dégagés par la location des surfaces commerciales de Grand'Place permirent de combler notamment le déficit structurel lié à la gestion de l'habitat social. Mais depuis quelques années, le centre était devenu déficitaire et la régie foncière enregistrait des pertes, qui s'élevèrent à 1,2 million de francs en 1989 et à 10,5 millions de francs en 1990. La vente de Grand'Place à une filiale des Assurances générales de France (AGF), le groupe SOPHIA, spécialisé dans la gestion et l'animation de centres commerciaux, rapportera à la ville 143 milions de francs, alors que ce patrimoine avait été estimé à 190 millions de francs. D'autres espaces, notamment industriels, artisanaux, commerciaux, ainsi que des logements, sont en cours de cession.

Le bilan de la vente de la régie sera-il positif ? *« Peut-être »*, répondait au mois de juin M. Carignon, qui ne disposait pas encore du prix de rachat de Grand'Place. *« Mais sa dissolution nous permettra de réaliser 10 millions de francs d'économies »*, précisait-il.

Le maire de Grenoble s'est ensuite attaqué au service de restauration collective de la ville, qui prépare et distribue chaque année aux scolaires, aux personnes âgées et aux fonctionnaires municipaux un million et demi de repas. Son budget, qui s'élève à 63 millions de francs, représente une lourde charge pour la commune. Elle a calculé qu'elle économisera au moins 4 millions de francs par an, soit près de un point d'impôt, en concédant cette activité à une société privée. *« La production de repas n'est pas dans les missions premières d'une ville »*, note M. Pierre Gascon (UDF), premier adjoint du maire de Grenoble.

Le conseil municipal a d'autre part concédé, le 9 juillet, à la Compagnie de services et d'équipements de stationnement, une filiale de la Compagnie générale des eaux, la gestion des 3 500 places de parkings couverts et des 5 800 places de stationnement sur la voie publique. Ces activités étaient jusqu'alors exploitées par une société d'économie mixte qui réalisait de substantiels bénéfices. *« Il n'est pas dans la mission essentielle d'une ville de garer les voitures »*, fait observer de son côté l'adjoint au maire chargé de l'économie, M. Christian Gauduel, également président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI). Toutefois, il souligne que la ville restera propriétaire de ses parkings et que le conseil municipal *« conservera la maîtrise du stationnement »*.

Le même jour, la majorité municipale mettait gratuitement à la disposition de la CCI son Palais des congrès. L'association qui avait jusqu'alors en charge sa gestion était confrontée depuis plusieurs années à de très sérieuses difficultés fiancières.

D'autres privatisations sont envisagées par la ville, comme celle du Palais des expositions, dont la structure de gestion associative ne correspond plus à ses missions commerciales et au volume des affaires traitées (le budget annuel d'Alpexpo s'élève à près de 100 millions de francs). La commune pourrait également se séparer d'autres secteurs, comme ceux des espaces verts, du ramassage des ordures ménagères ou de l'entretien de la voirie.

L'opposition socialiste, communiste et écologiste redoute qu'après les *« privatisations techniques »*, comme celle des cantines, et les *« privatisations idéologiques »*, comme celle de l'eau ou de la régie foncière, qui ont remis en cause la longue tradition grenobloise de gestion communale directe, la ville initie *« une politique de privatisation rampante »* de ses services. Certaines tâches pourraient ainsi être sous-traitées par des entreprises privées. Dès lors pèserait sur les effectifs municipaux, forts aujourd'hui de 3 500 personnes, la menace d'un « dégraissage » important.

M. Jean-Paul Giraud (PS), conseiller municipal, qui est fermement opposé à la privatisation de la régie foncière, regrette que la majorité municipale ait choisi *« le plus mauvais moment pour brader son patrimoine »*. Selon lui *« les ventes, en cours, de paquets de logements viennent encore aggraver le marasme de l'immobilier dans la ville »*. L'un des deux élus écologistes, M. Raymond Avrillier, déplore que depuis un an et demi le conseil municipal de Grenoble se soit transformé *« en salle des ventes »*. Il multiplie les recours administratifs contre toutes les délibérations prises par l'assemblée. Il a ainsi bloqué la cession à un groupe immobilier, pour une somme de 30.6 millions, d'une partie des plages bordant la piscine municipale, afin de financer en partie sa reconstruction.

« Faux patrimoines »

Pour l'opposition municipale, la politique de privatisation conduite par la M. Alain Carignon serait d'abord destinée *« à produire de l'argent frais pour renflouer les caisses de la ville »*, et donc sortir cette dernière de l'impasse financière dans laquelle elle serait plongée depuis la fin des années 80. *« La liquidation de la régie foncière n'a pas pour origine de prétendus déficits artificiellement provoqués par la ville : elle répond à l'urgence de la crise financière qui touche le budget municipal par le pire des remèdes : vendre le capital pour équilibrer le budget de fonctionnement »*, clame Mme Annie Deschamps (PS), conseillère municipale.

Le maire de Grenoble repousse ces critiques. Il admet que la gestion de commerces et de locaux industriels par une commune pouvait se justifier, il y a vingt ans, pour agir sur le tissu économique. *« Mais aujourd'hui une telle démarche est totalement archaïque »*, prévient M. Carignon, parce que les communes ne disposent pas des moyens pour gérer efficacement ces outils. Il est donc urgent, affirme l'élu, de se défaire de ces *« faux patrimoines, dont la valeur est très fluctuante »*, pour mieux capitaliser un *« patrimoine foncier lourd »*. La ville a ainsi acquis 15 hectares de terrains qui vont lui permettre d'agir sur le développement économique de certains secteurs (1).

Quant à l'argent issu des privatisations, il déclare vouloir l'affecter, en priorité, au désendettement financier de la commune et à la mise en place de nouvelles mesures de solidarité dans les domaines, selon lui prioritaires, du logement, du soutien scolaire et de l'insertion professionnelle.

CLAUDE FRANCILLON

(1) La maîtrise des terrains dont la ville est propriétaire a été confiée à un établissement public foncier. Il est notamment habilité à procéder à toutes les opérations immobilières et foncières, en particulier celles nécessaires au développement et à l'amélioration de l'habitat social.

Envol régional

CEUX qui, au vu des résultats du référendum sur Maastricht, appelaient de leurs vœux une rapide et vigoureuse relance de la politique d'aménagement du territoire, auront été entendus. Au moins, et le fait est suffisamment rare pour devoir être souligné, par le ministre du budget.

Le projet de loi de finances attribue en effet à M. André Laignel, secrétaire d'Etat en charge de ce dossier, et à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) des crédits en progression de 23 % par rapport à l'enveloppe votée par le Parlement pour 1992. Le bond atteint même 39 %, si l'on compare les projets, donc les « bleus » 1992 et 1993. Ce chapitre apparaît probablement comme celui qui, en autorisations de dépenses, augmente le plus et M. Jean-Pierre Balligand (PS), député de l'Aisne, rapporteur du budget à la commission des finances, *« ne se souvient pas d'avoir vu un tel envol depuis de très nombreuses années »*.

Ce succès est à mettre au compte de l'influence, discrète mais réelle, qu'a pu exercer M. Laignel auprès de M. Bérégovoy et de l'Elysée, et du quasi-consensus qui, de la droite à la gauche, dans les villes comme dans les campagnes, au Parlement ou dans les collectivités locales, s'exprime régulièrement en faveur d'une meilleure répartition géographique des activités et des investissements, en un mot d'une solidarité régionale.

Les grincheux remarqueront qu'il ne s'agit en définitive que de crédits modestes (2,7 milliards) et que l'argent annoncé ne sert pas à grand-chose si une réelle volonté de rééquilibrage ne se manifeste pas à tous les échelons de l'appareil d'Etat, des organismes publics et des grandes entreprises nationales. Leurs réserves ne manquent d'ailleurs pas de fondements.

De même faut-il savoir que tout l'aménagement du territoire n'est pas contenu dans le budget de la DATAR et que la politique autoroutière, la localisation des gares TGV, les orientations qui seront données au schéma d'Ile-de-France, les mesures d'accompagnement de la politique agricole commune, influent autant sur la géographie économique du pays que des subventions à une PME auvergnate ou un prélèvement de plusieurs dizaines de millions de francs pour aménager le circuit automobile de Magny-Cours dans la Nièvre. M. Bérégovoy n'est sûrement pas le dernier à comprendre tout l'intérêt – y compris électoral – qu'il y a à remplir la corbeille de l'aménagement du territoire.

FRANÇOIS GROSRICHARD

La nouvelle génération des cités-jardins

Au Plessis-Robinson, la réhabilitation de l'urbanisme des années 30 et de ses ensembles de logements réservés à l'habitat social se révèle délicate

LA verdure désordonnée des jardins ouvriers n'arrive pas à égayer les murs gris des immeubles environnants. En ce début d'automne, la cité-jardin du Plessis-Robinson, dans le département des Hauts-de-Seine, offre un visage triste et abandonné. Il est difficile d'imaginer que cet endroit fut l'un des fleurons de l'habitat social de l'entre-deux-guerres, à une époque ou l'on cherchait à bâtir des logements pour les *« populations laborieuses »* de la capitale.

Issues d'un courant de pensée du début du siècle, les cités-jardins incarnèrent un modèle d'urbanisme, fortement marqué par le socialisme utopique de cette époque. Il fallait édifier des villes dédensifiées à la campagne, pour offrir une vie saine aux citadins victimes de l'insalubrité de certains quartiers de la capitale. Quinze cités-jardins ont été construites en Ile-de-France par l'Office public d'habitations à bon marché (HBM) de la Seine, sous l'impulsion de son dirigeant de l'époque, Henri Sellier.

La cité du Plessis, conçue par l'architecte Maurice Payret-Dortail et construite entre 1924 et 1939, se partage entre une cité basse (241 logements) et une cité haute (1 960 logements). Sur ce plateau se succèdent, le long d'une avenue, des bâtiments de quatre étages en forme de U dont l'intérieur abrite des jardins familiaux.

« La cité-jardin du Plessis-Robinson appartient à la seconde génération de ce type de logements, note Mme Ann-Caroll Werquin, architecte et auteur d'études sur cet forme d'habitat. *Celle où l'influence du mouvement architectural moderne impose des formes rectilignes, cubiques, où le petit immeuble remplace peu à peu le pavillon pittoresque. »* Par rapport à d'autres cités-jardins, comme la Butte Rouge à Châtenay-Malabry, celle du Plessis, avec son plan orthogonal, est *« un peu austère »*, reconnaît Mme Anne-Caroll Werquin.

Des normes de confort dépassées

Tout, ici, montre un souci du détail caractéristique de ces *« cités nouvelles »*. Le plan d'ensemble respecte l'équilibre entre espaces collectifs et privatifs, entre construction et végétation. L'architecture de béton, aux détails soignés, offre un exemple de la production architecturale du mouvement moderne.

Mais cette cité-jardin vit ses derniers jours. Peu entretenu depuis la guerre, l'ensemble urbain du Plessis a mal vieilli. Madeleine y habitait depuis plus de vingt ans. En prévision des travaux, elle a été relogée dans un autre appartement HLM du Plessis, plus récent. Un peu nostalgique tout de même, Madeleine, s'estime satisfaite : *« Pour 1 500 francs de loyer, au lieu de 1 000, j'ai une pièce en plus, et tout est plus grand et en meilleur état. Je regrette juste les jardins, que je pouvais regarder depuis ma fenêtre. »*

Les logements de la cité-jardin ne respectent pas les normes de confort actuelles des HLM. La population a vieilli et, si les anciens locataires ne veulent pas partir, les jeunes ménages refusent de venir s'installer dans les logements vacants. Depuis quelques années, certains appartements sont murés, aggravant l'aspect désolé du quartier.

En 1989, devant les coûts estimés d'une réhabilitation totale, l'Office HLM des Hauts-de-Seine, propriétaire des bâtiments, décide de détruire la cité haute. Une décision qui provoque un tollé des habitants et d'urbanistes. Depuis le milieu des années 80 s'amorce en effet un mouvement de redécouverte des cités-jardins. Ainsi, en 1986, la cité du Plessis-Robinson a été inscrite à l'inventaire des sites du département pour son *« caractère pittoresque »* (1).

Face à la mobilisation générale, le préfet demande la constitution d'un groupe de travail pluridisciplinaire. Après un an et demi d'études, ce groupe confirme la décision de détruire la cité haute, mis à part les 139 pavillons et quelques petits immeubles. Il impose des directives très précises aux architectes participant au concours pour la reconstruction. Il s'agit de recréer un quartier présentant la même qualité urbaine.

Le programme du concours exige notamment le respect des tracés d'origine de la cité-jardin. *« Mais nous étions d'accord*, indique M. Bernard Althabegoïty, un des architectes de l'équipe lauréate. *La ville s'est toujours reconstruite sur la ville, et nous respectons l'œuvre de Payret-Dortail. La conservation des tracés anciens a enrichi notre projet. »* La géométrie générale se retrouve donc dans le futur quartier.

CÉCILE MAILLARD

Lire la suite page 13

(1) L'inscription impose l'accord de l'architecte des bâtiments de France (ABF) avant la destruction.



REPÈRES

ILE-DE-FRANCE

La Défense informe ses visiteurs

CINQ mois après l'arrivée du métro à la Défense, l'établissement public d'aménagement (EPAD) vient d'ouvrir à la sortie de la station Esplanade un nouvel espace Info Défense. Le premier avait été inauguré il y a deux ans, devant le CNIT, *au pied de la Grande Arche.*

Habitants, hommes d'affaires, visiteurs, touristes, peuvent trouver dans ces deux kiosques des informations pratiques (plan, horaires, *transports, manifestations* culturelles ou sportives), mais aussi des nouvelles sur l'évolution du quartier, les travaux et l'arrivée de nouvelles entreprises.

On peut également y voir une présentation du quartier : son histoire, son actualité, ses projets de développement. Des maquettes permettent aux visiteurs de suivre l'opération d'aménagement dans son contexte local et régional. Des panneaux racontent l'histoire de la Défense. *Un espace vidéo permet* de visionner les films réalisés par l'EPAD, et de revivre les grands moments de la Défense comme le concert des droits de l'homme de 1989 ou le spectacle de Jean-Michel Jarre en 1990.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Euralille en chantier

HUIT mois avant la mise en service du TGV Nord, les travaux du centre d'affaires Euralille, autour de la nouvelle gare de la capitale du Nord, *ont débuté. Sur plusieurs* dizaines d'hectares, la Cité des affaires (trois tours de bureaux), le Triangle des gares (pôle de commerces et de loisirs) et un palais des congrès *sont en chantier pour une* livraison prévue pour 1994.

Pour cette première étape d'un projet qui comptera à terme 600 000 m², une somme de 3,5 milliards de francs doit être apportée par des capitaux privés et 1,5 milliard par l'Etat et les collectivités. *Premier sur la liste des livraisons,* le Triangle des gares comprendra notamment un hypermarché, 130 boutiques et 3 500 places de parking.

Le financement de deux des trois tours de la Cité des affaires est achevé. Pour la tour et l'atrium du World Trade Center (45 000 m² au total), un protocole d'investissement a été signé avec l'UAP et la Caisse des dépôts et consignations, qui seront les deux investisseurs les plus importants. Quant au Crédit lyonnais, qui possède déjà trois tours à Lyon Part-Dieu, à la Défense et à New-York, il s'est porté acquéreur de la seconde tour (14 600 *m2), pour 270 millions* de francs.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Un nouveau magazine municipal à Nice

APRÈS le départ de M. Jacques Médecin (CNI), ancien maire, et la liquidation de la dispendieuse association para-municipale Nice-Communication (137 millions de déficit), la ville de Nice a redéfini sa politique de relations publiques sur *des bases plus réalistes. Du petit* «empire de presse» de l'ère médeciniste, qui comprenait sept ou huit titres, ne subsistent plus que deux publications, *la Lettre du maire* (dix numéros par an) et *Nice quartiers*, à périodicité variable.

Mais, après avoir fait table rase du *passé, la municipalité a ressenti* la nécessité de disposer d'un organe d'information grand public. Aussi vient-elle de lancer un magazine, intitulé simplement *Nice*, qui se présente sous la forme d'un bimestriel de 24 pages, en quadrichromie, sans publicité, tiré à 190 000 exem*plaires et diffusé dans chaque foyer* par une société privée. Il en coûte 2 400 000 francs au budget de la ville.

Ce magazine, qui se distingue par une mise en page soignée et un ton chaleureux, se veut un outil de communication interactif. Son rédacteur en chef est M. Alain Lefeuvre, ancien grand reporter à *Nice-Matin* et ancien directeur de l'unité de presse du groupe GMF-FNAC.

Le projet de budget pour 1993

Solidarité, intercommunalité et prise en compte du statut de l'élu caractérisent les aides de l'Etat aux collectivités

LE projet de loi de finances pour 1993 a le double mérite de *« satisfaire »* à la fois M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, et M. Jean-Pierre Fourcade (UDF), *président du Comité* des finances locales. En effet, les aides que l'Etat destine au secteur public local progressent, cette année encore, de façon soutenue, puisqu'elles s'élèvent à 258,5 milliards de francs. Elles augmentent de 6,1 %, soit presque deux fois plus vite que les propres dépenses de l'Etat (+ 3,5 %).

Ces concours – ainsi dénommés parce qu'ils sont prélevés sur les charges communes de l'Etat, et non sur une seule ligne budgétaire – représentent environ le tiers des recettes des collectivités locales. Ils sont de quatre ordres : aides au fonctionnement, aides à l'équipement, compensations liées aux *transferts de compétences, compen*sations fiscales. L'augmentation qu'ils devraient connaître a fait dire à M. Fourcade, le 29 septembre, que les collectivités *« ne seront pas sacrifiées »*.

Les élus locaux devraient avoir un autre motif de satisfaction, estime M. Sueur. Le projet de loi de finances marque en effet *« une pause dans le changement des règles du jeu financières »*. Cette année, aucune modification n'affecte la structure des concours financiers de l'Etat. Pourtant, le projet de budget amplifie les efforts de solidarité institués par le gouvernement depuis 1991.

Ainsi, la dotation de solidarité urbaine (DSU), destinée aux villes qui concentrent beaucoup de logements sociaux, mais peu d'entreprises, atteint un milliard de francs. Le fonds de correction des déséquilibres régionaux voit le jour. La dota*tion globale d'équipement est « rééquilibrée »* en faveur du monde rural.

Au travers de la loi de finances, le gouvernement poursuit son incitation à l'intercommunalité. La dotation de développement rural, destinée aux bourgs-centres et aux projets de développement portés par des groupements de communes, double, comme prévu dans la loi sur l'administration territoriale de la République. Elle atteint 600 millions de francs, malgré la diminu*tion prévue des recettes fiscales* de l'Etat.

Une dotation pour la Corse

Après avoir obtenu, l'an passé, le vote d'un texte sur le *« statut de l'élu »*, le gouvernement aide aujourd'hui les petites communes à le mettre en œuvre. La loi du 3 février 1992 *sur les conditions d'exercice* des mandats locaux donnait à ces collectivités la possibilité d'améliorer les indemnités de leurs maires. Or, en milieu rural, beaucoup n'ont pas pu appliquer ce texte, faute de ressources. Le projet de loi de finances crée donc une dotation de 250 millions de francs, que M. Fourcade a qualifiée de *« bonne surprise »*.

La dotation globale de fonctionnement (DGF), principal concours financier de l'Etat aux collectivités locales, s'élève à 96,2 milliards de francs. Indexée sur l'inflation et le produit intérieur brut, elle enregistre une augmentation de 4,3 %, quasiment identique à celle constatée en 1992. *Conformément aux engagements* pris par le ministre du budget, M. Michel Charasse, cet été (le Monde daté 16-17 août), le projet de loi de finances revoit les clauses relatives à la *« régularisation »* de la DGF. Désormais, les élus devraient percevoir une « rallonge » en cours d'année, quelle que soit l'évolution réelle des indices en fonction desquels cette dotation est calculée.

En raison de certains mécanismes de péréquation internes à la DGF, toutes les collectivités ne doivent pas s'attendre à une hausse identique de cette recette. Dans les grandes villes, elle devrait progresser, en moyenne, de 2,4 %, soit moins que la hausse prévisible du *coût de la vie, remarque*, avec inquiétude, l'Association des maires des grandes villes de France.

Le projet de loi de finances comporte une seule *« anomalie »*, selon M. Fourcade : la stagnation du fonds de compensation de la TVA, qui s'élève, comme l'an dernier, à 21 *milliards de francs. Ce fonds* a pour objet de compenser les versements de TVA que les collectivités acquittent lorsqu'elles effectuent des investissements. Sa stabilisation s'explique, selon M. Sueur, par une surestimation de son montant l'année dernière. Si les crédits qui l'alimentent s'avéraient insuffisants, ils pourraient être abondés dans une loi de finances rectificative.

Pour la première fois apparaît une dotation globale de décentralisation pour la Corse, qui s'élève à un milliard de francs. Les compensations d'exonérations de taxes diverses (foncière, professionnelle, taxe d'habitation) passent de 51 à 56,7 milliards de francs. En 1993, l'Etat devrait donc garder son statut de *« premier contribuable local »*.

R. Rs.

Paris-piétons

La construction d'un parking rue des Saints-Pères relance le débat sur la « circulation modulée »

LA place Saint-Germain-des-Prés va-t-elle être réservée aux piétons ? Dans le cadre d'un réaménagement du quartier, un certain nombre de riverains suggèrent de laisser aux flâneurs le cœur du village. Aux services techniques de la Ville d'étudier cette proposition. M. François Collet (RPR), maire de l'arrondissement, ne voit pas d'un bon œil ce projet. Il estime qu'au pied du clocher roman, il n'est pas possible de modifier les flux de circulation.

Peut-être garde-t-il en mémoire le souvenir de la malheureuse expérience de zone piétonne, lancée par la Ville il y a quelques années, rue Saint-André-des-Arts. Le laisser-aller qui s'était *installé dans* cette venelle du vieux Paris a suscité le courroux des riverains qui ont demandé – et obtenu – que cesse cette affaire mal préparée. Mais le *quartier Saint-Germain-des-Prés* qui a perdu sa confidence tranquille pour laisser place aux pizzerias et aux façades « design », a besoin d'un sérieux coup de ravalement.

Le « cauchemar » des riverains

A quelques mètres de cette place, où sous les pavés dorment les premiers Mérovingiens, l'étroite rue des Saints-Pères connaît une animation particulière. Aux mauvaises conditions de circulation du quartier, s'ajoutent aujourd'hui, pour les *riverains*, des *difficultés de station*nement. La cause de cette effervescence est l'énorme chantier installé le long de la faculté de médecine pour construire un parking de quatre cent soixante places sur sept niveaux. Pour stationner, le bout de trottoir, rue des Saints-Père, rue Jacob, rue Pérronet s'arrache à coups d'injures.

« Un cauchemar », affirme les riverains. *« L'enfer »*, ajoutent commerçants, directeurs de galerie de peinture, éditeurs. *Les travaux du* parc de stationnement seront achevés en septembre 1994. L'ensemble des places – la demande est très *forte – sera concédé pour une durée* de soixante-quinze ans. Coût de l'occupation : 275 000 francs (valeur janvier 1989) payables en trois fois. *« En fait* affirme un riverain qui a déjà retenu une place, *cela reviendra fin 1994 à 400 000 francs »*. *« Les ressources ainsi dégagées seront contrôlées par la Ville qui pourra en disposer pour le financement de parcs de stationnement déficitaires »* précise la direction de la voirie de la mairie de Paris.

Pour tenter de calmer le jeu, M. Patrick-Olivier Picourt (UDF) conseiller de Paris a demandé, lundi 28 septembre lors d'une séance du conseil de Paris, au préfet de police de prendre des mesures *« pour réserver le soir et le week-end la circulation et le stationnement aux riverains de la rue des Saints-Pères »*. Il précise : *« Il y a quelques années, de telles mesures avaient été prises dans le 6e arrondissement pour le secteur allant de la place Saint-Germain-des-Prés à la place de Furstenberg. Une telle initiative s'était révélée particulièrement efficace lorsque la préfecture de Paris mettait sur le terrain le personnel nécessaire. »* Et l'édile d'indiquer : *« La situation engendrée par les travaux mériterait cet effort pour un secteur délimité par la rue Bonaparte et la rue de Beaune. »*

M. Picourt conclut : *« Ceci permettrait de tester les conséquences d'un aménagement ultérieur d'une circulation modulée en faveur des riverains. »* Cette *« circulation modulée »*, qui pourrait être appliquée à d'autres secteurs de la capitale, vise à limiter les allées et venues des véhicules de livraison à certaines heures. Le conseil de Paris devrait ouvrir, dans les prochaines semaines, cet épineux dossier.

JEAN PERRIN.

L'avenir au pied des tours

Il y a une semaine, à Mantes-la-Jolie, quatre tours, soit 480 logements, ont été détruites dans le quartier du Val-Fourré (*le Monde* daté 27-28 septembre). Assiste-t-on à une nouvelle façon de gérer l'habitat en Ile-de-France ? L'urbanisme se pratique-t-il aujourd'hui à l'aide d'explosifs ? M. Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, explique son point de vue.

Aujourd'hui, trait frappant de notre époque, on se réunit pour fêter la destruction de plusieurs tours dans une cité.

Leurs implosions sont retransmises à *la télévision*, et c'est un *spectacle qui* suscite des sentiments ambigus et contradictoires. On pourrait se réjouir que des tours, devenues fantômes de logements désertés, disparaissent, si on ne connaissait pas l'ampleur de la crise du logement social et la difficulté de trouver des solutions pour faire revivre les cités, les sortir de leur isolement.

C'est toute une époque de la *construction du logement social en* France qui est mise en accusation. Une tour détruite est la manifestation criante d'un échec. Faudra-t-il détruire toutes les grandes barres de logements dans les grands ensembles alors même qu'elles représentent, pour beaucoup de gens, un long moment de leur vie ? Détruire implique que nous sachions et puissions construire mieux, de façon plus humaine, au plus près de la vie active avec ses nouvelles exigences en matière d'environnement, de transports, de circulation, d'activités économiques, d'enrichissement culturel.

Où et comment trouver aujourd'hui les ressources financières nécessaires pour transformer progressivement ces cités, afin que leurs habitants ne se sentent plus des exclus ? Toutes les énergies, tous les talents doivent être mobilisés au service de ces quartiers, non seulement par un travail intelligent sur l'espace urbain mais aussi par le développement des emplois, une amélioration de la qualité du service public, et surtout la formation, clé de l'insertion. A l'Etat d'être, le premier, exemplaire.

Alors sera-t-il plus justifié de se réunir pour fêter les premières pierres d'une civilité retrouvée.

MICHEL GIRAUD

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Formation à l'intercommunalité.** – M. Marc Censi (UDF-PR), président de l'Assemblée des districts de France, organise, mardi 6 octobre, à *Rodez, un séminaire sur* l'intercommunalité financière et fiscale.

▶ **Renseignements au (16) 65-73-83-00.**

□ **Les juges et la décentralisation.** – L'intervention des juges prévue par les lois de décentralisation est-elle appelée à se développer ? Le juge *financier, civil, administratif*, commercial ou pénal a-t-il les moyens de remplir correctement sa mission ? *Cinq juridictions* basées à *Marseille* – cour d'appel, tribunal de grande instance, tribunal de commerce, tribunal administratif et chambre régionale des comptes – organisent, jeudi 8 et vendredi 9 octobre, au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, un *colloque intitulé « De la tutelle* administrative à l'intervention des juges ».

▶ **Renseignements au (16) 91-76-22-00.**

□ **Attachés territoriaux.** – Le syndicat national des directeurs et attachés territoriaux doit tenir son troisième congrès à Belfort, vendredi 9 et samedi 10 octobre. Au programme de ces *journées*, les problèmes statutaires de ces personnels.

▶ **Renseignements au (16) 54-74-71-85.**

PUBLICATIONS

□ **Guide des ratios des régions 1990.** – La direction générale des collectivités locales (DGCL) vient de publier le « Guide des ratios des régions 1990 », qui passe au crible la situation financière des vingt-six régions, en pourcentage et en francs par habitants Les données utilisées proviennent des comptes administratifs des régions en 1990. On notera notamment une comparaison instructive de l'endettement des régions et leur marge de manœuvre, à partir du potentiel fiscal, des recettes de fonctionnement et de l'annuité de la dette.

▶ **DGCL, 2, place des Saussaies, 75008 Paris.**

□ **Le Moniteur à Lyon.** – Les publications du « Moniteur », du groupe CEP Communication, viennent de créer à Lyon leur première rédaction permanente en province. Ce bureau est confié à M. Pierre Delohen, qui s'appuiera sur une équipe de correspondants, dans la région Rhône-Alpes, où le « Moniteur des travaux publics et du bâtiment » compte 8 553 abonnés, sur un total de 76 054. Le groupe ouvre également une librairie et parvient ainsi à un total de six emplois nouveaux. Jusqu'ici, il comptait à Lyon un bureau *commercial de deux salariés. Une* politique de décentralisation rédactionnelle est engagée, depuis le mois de février, avec une nouvelle rubrique, « Le Moniteur des régions ». Elle doit se poursuivre avec la création d'antennes de même nature à Nice, puis à Lille et à Strasbourg.

DÉBAT

Redéfinir le développement local

par Michel Nault

« *TARTE à la crème du discours politico-économique »* selon M. Maurice Ligot, maire de Cholet, *« thème à la mode, notion vague et ambiguë qui charrie des réalités et des attentes diverses »* d'après M. Paul Houée, ancien maire de Saint-Gilles-du-Mené, Côtes-d'Armor, *« expression banalisée que l'on véhicule sans que l'on sache toujours ce que l'on y met »* aux dires de M. Jean-Pierre Worms, député de Saône-et-Loire, le développement local est *devenu l'auberge espagnole.*

« De quoi parle-t-on ? », demande Mme Jacqueline Mengin, de la Fondation pour la recherche sociale, qui regrette que le développement local soit devenu *« un concept ambigu se confondant avec les initiatives de création d'emplois et d'équipements »*. Quand le maire de Vesdun (Cher) expose que ses administrés créent, organisent, interprètent des spectacles nourris de culture locale et fondée *sur des situations locales et qu'ainsi se* réalise le melting pot d'où naîtront des projets locaux mobilisant des moyens locaux – sans en exclure d'autres – et *que, dans la même assemblée, un de ses collègues* explique que, pour augmenter sa population, il réalise un lotissement pour les familles de salariés de la ville voisine, celles-ci s'y approvisionnant et y scolarisant leurs enfants, ces deux maires-là parlent-ils du même développement ?

Alors on s'interroge, dans ces tours de Babel que sont les réunions où l'on parle de développement local. *« S'agit-il de jeux illusoires d'une société fatiguée ou, au contraire, d'ébauches d'un mouvement social où se renouvellent les modes de fonctionnement de la société civile et ses rapports avec l'Etat ? »*, pour reprendre les propos de M. Paul Houée.

Une étiquette trop utilisée

Il avait été répondu à cette question, il y a près de dix ans, par une « réflexion » produite pour la DATAR : *« Il faut énoncer clairement le développement local et avertir que ce mode de développement est nouveau parce qu'il met en question des concepts, des manières de penser, d'être et d'agir. »* M. Jacques Bonnel, chercheur au CNRS, précise qu'il s'agit d'opposer, terme à terme, *« un modèle de développement caractérisé par le productivisme, l'économisme, la dimension centrifuge et exogène, à des contre-modèles à tonalité endogène, solidariste, horizontale. Les difficultés induites par les définitions du développement local tiennent probablement à leur nature très idéologisée. »*

Mais M. Paul Houée voit ce mode de développement sortir des débats idéologiques et des zones marginales. Dans la période 1965-75, les pionniers de ce mouvement n'étaient pas des idéologues, ou du moins ne se considéraient-ils pas comme tels, et s'ils étaient porteurs d'une idéologie, c'était une bonne idéologie. Celle d'une *plus grande autonomie locale* pour un autre développement, pour le contrôle de son propre développement, pour *« décider, vivre et travailler au pays »*, donner leurs chances aux lieux, rechercher dans l'appartenance à une communauté une sécurité devant les risques de la déterritorialisation...

Dans la période 1975-85, des mouvements plus profonds mais plus diffus sont apparus, notamment pour la reconquête du marché intérieur et de l'appareil productif local. La volonté de participer à la gestion des affaires publiques et le développement du mouvement associatif en sont des illustrations. C'est ce qui fait dire à M. Jean-Pierre Worms que *« les choses ont beaucoup évolué depuis les tendances au retrait hors de la société productiviste. L'idée qu'il existe des ressources inexploitées est toujours présente, mais l'image du développement local recouvre aujourd'hui la mobilisation des potentiels locaux pour les insérer dans des réseaux économiques qui débordent le cadre du territoire. »*

On a beaucoup évolué, certes, mais peut-on pour autant coller l'étiquette « Développement local » sur toutes les réalisations d'intérêt local ? N'est-ce pas brouiller le message que de dire que l'on *« fait »* du développement local quand on installe sur son territoire un établissement industriel ou tertiaire dirigé de l'extérieur ? Quand on obtient une subvention et/ou un prêt pour un équipement standardisé, même si l'on satisfait ainsi une demande locale ?

Il faut toujours parler vrai

Dans ce cas, le développement ne peut être perçu comme induit, par l'effort que fait une communauté *pour valoriser son potentiel et maîtriser sa promotion*, mais comme l'effet d'une déconcentration des investissements nationaux pour un aménagement plus fin et plus *diversifié du territoire*. Il s'agit-là de développement localisé ou d'aménagement local par des actions sectorielles et verticales qui témoignent d'engagements de la *puissance publique centrale*, donc de cette déconcentration économique qui fut longtemps l'unique moyen de la politique d'aménagement du territoire.

En attendant tout de l'Etat, on laisse en friches des intelligences, des sensibilités et des savoir-faire locaux. On dévitalise des situations *porteuses de conditions* de renouveau économique et social, on laisse inerte des leviers de développement, enfin on ne donne pas leurs chances aux lieux.

« Il faut, écrivait Vidal de la Blache au siècle dernier, *partir de cette idée qu'une contrée est un réservoir où dorment des énergies dont l'emploi dépend de l'homme. »* Les acteurs du développement local sont ceux qui réveillent ces énergies-là. Les autres, ceux qui restent dans les rails de la routine, pérennisent ce sommeil et privent ainsi le développement général d'une valeur ajoutée locale.

Faut-il briser un consensus tacite en s'élevant contre la polysémie d'une locution ? Oui, parce qu'il faut toujours parler vrai. Parce que l'on ne peut faire bien dans le flou exceptionnel. Parce qu'il s'agit de se transformer à partir de ses propres investissements. Parce que, source d'incertitudes pratiques et théoriques, la polysémie entretient ces incertitudes et s'en nourrit en retour. Question de *sémantique* ? *Non : objectif de société.*

▶ **Michel Nault est secrétaire général du Comité de liaison pour l'action locale et régionale.**

Trois associations de maires réunissent leurs instances

L'obsession de l'emploi

Une étude commandée par les maires des petites villes témoigne de l'inquiétude de leurs administrés face à la crise économique

LES responsables de l'Association des petites villes de France (APVF) viennent de se livrer à une courageuse introspection (1). Quelle est aujourd'hui la situation des villes de moins de 20 000 habitants et celle des bourgs de moins de 2 000 personnes? De quelle image disposent-ils? Ont-ils encore quelque attrait? Autrement dit, croient-ils en leur avenir? L'Institut Louis Harris a posé ces questions à la fois aux maires de ces communes, à leurs administrés, à des citadins et à des chefs d'entreprise (2). L'APVF devait en présenter une synthèse samedi 3 octobre à Paris, à l'occasion de son assemblée générale.

Cette enquête à plusieurs voix permet de prendre le pouls des campagnes. *Une constatation s'impose* : la situation n'est pas brillante, puisque 80 % des élus concernés estiment que leur commune est aujourd'hui *« sous-peuplée »*. Ils sont plus nombreux encore, sourtout parmi les maires jeunes, à souhaiter y remédier. *Question de survie. Sur* les thèmes sensibles abordés ici, rares sont les interrogés, toutes catégories confondues, qui *« ne se prononcent pas »*, selon la formule rituelle, et les réponses font preuve d'un réalisme parfois brutal. Ainsi, la moitié des habitants des petites villes ne croient pas au développement de leur commune.

D'ailleurs, si quelques candidats au déménagement se laissaient tout de même séduire, la majorité n'imagine pas que cette aubaine puisse se présenter dans un avenir proche. Moins pessimistes, sept maires sur dix estiment disposer d'atouts importants pour attirer des résidents supplémentaires, mais ils se montrent bien moins confiants dans leur capacité à faire venir des entreprises.

Angoisse des villes, hantise des champs, l'emploi s'affirme comme la première, voire l'unique préoccupation. Ce souci transparaît dans toutes les réponses. Les élus disent spontanément, par exemple, qu'ils aimeraient *« repeupler »* leur commune, dans l'espoir de... *« favoriser l'emploi »*. *A contrario*, la minorité (16 %) de ceux qui se déclarent opposés à une augmentation de la population, expliquent qu'ils veulent *« sauvegarder la spécificité de leur commune »*, ou qu'ils *« refusent de devenir une cité-dortoir »*. Mais ils justifient aussi leur choix par une activité économique insuffisante : pourquoi attirer des nouveaux venus si ces derniers ne peuvent trouver de travail sur place?

Les paradoxes des chefs d'entreprises

Le ton est le même chez leurs administrés. *« Attirer des entreprises »*, telle est selon eux la priorité des priorités. Six sur dix se disent prêts à payer *davantage d'impôts locaux pour* financer la création d'une zone d'activités ou la construction de bâtiments industriels. Aucun des services propres à faciliter la vie quotidienne n'obtient un tel score. Car, face à l'emploi, l'amélioration des liaisons *routières, l'animation culturelle ou les* loisirs apparaissent comme des enjeux secondaires.

Plus surprenant : les habitants des petites villes, y compris les chefs d'entreprise qui y sont installés, se déclarent majoritairement satisfaits des modes de soins, des crèches, des équipements scolaires qui leur sont offerts. Non pas que leurs besoins soient comblés, mais, décidément, il y a plus grave.

Comme s'il en était besoin, les *déclarations des citadins viennent justifier* cette obsession de l'emploi. Près de 70 % d'entre eux estiment *« préférable »* de vivre dans une petite ville ou une commune rurale, plutôt que dans une agglomération importante. Cohérents, les mêmes envisageraient éventuellement de s'y installer à condition... d'y trouver du travail. Aucune considération ne peut rivaliser avec celle-là, pas plus la qualité de vie que le logement ou les possibilités d'études supérieures. C'est du moins ainsi que s'expriment spontanément les personnes interrogées. Face à une série de conditions *sine qua non*, leurs avis changent radicalement. Tous les services caractéristiques des grandes villes deviennent alors indispensables... pour accepter d'aller habiter dans une petite.

Quant aux déclarations des chefs d'entreprise, elles comportent aussi quelques paradoxes. Ceux des petites communes misent largement sur une baisse des impôts locaux pour encourager leurs homologues à venir s'implanter. Alors que ces derniers conditionnent d'abord leur transfert à l'existence d'un bon réseau routier.

Ce sondage de l'Institut Louis Harris a le mérite de faire apparaître, sur un même thème, le décalage entre réponses « ouvertes » et celles induites par une liste de propositions. S'agissant *de la coopération* entre communes, ce décalage peut faire sourire ou décontenancer. Celle-ci ne se place qu'en sixième position des idées formulées librement par les maires dans leur quête d'emplois nouveaux. Les premiers réflexes des élus seraient *plutôt de mettre à la disposition de* sociétés intéressées des terrains, des locaux, des aides financières diverses, ou même d'avoir recours à la publicité. Ce qui ne les empêche pas de classer, par ailleurs, les relations intercommunales en tête de liste des *actions de développement économique*.

Un pourcentage très élevé d'élus (98 %) *se disent prêts à « participer à la création d'une communauté de communes »*. La loi du 6 février 1992 oblige en effet les municipalités à s'engager peu ou prou dans cette voie. Les maires des petites villes ne semblent pas s'y opposer.

MARTINE VALO

(1) Association des petites villes de *France, 5-7, rue Paul-Courrier*, 75007 Paris. Tél : (16-1) 45-44-00-83.

(2) Étude réalisée au mois de septembre en milieu urbain, auprès de 400 chefs d'entreprise et d'un échantillon de 600 habitants, et dans des petites villes et communes rurales, auprès de 800 habitants, 300 maires et 400 chefs d'entreprise.

Une succession difficile

A l'occasion de son prochain congrès, l'Association des maires de France doit désigner le remplaçant de M. Michel Giraud

LE prochain représentant des maires sera-t-il un homme de la ville ou un élu des campagnes? La réponse sera donnée à l'occasion du 75e congrès de l'Association des maires de France (AMF), qui aura lieu à Paris, du 17 au 19 novembre. Les 33 800 adhérents que compte cette association devront élire un successeur à M. Michel Giraud (RPR), dont le mandat de trois ans est arrivé à terme. M. Giraud ne se représentera pas, puisqu'il s'est démis de ses fonctions de maire, en application de la loi sur le cumul des mandats, au lendemain de son élection à la présidence de la région Ile-de-France.

Prévu, à l'origine, pour la fin octobre, date traditionnelle, le congrès a été repoussé *« pour des raisons techniques »*. Officieusement, ce retard serait dû à d'ultimes arbitrages politiques concernant le choix des candidats, lui-même lié aux résultats des élections sénatoriales.

Certains estiment en effet que *« la présidence de l'AMF servira de compensation à celle du Sénat »*. L'éventuelle candidature de M. Marcel Lucotte, maire (UDF-PR) d'Autun (Saône-et-Loire) et président du groupe des républicains et indépendants au Sénat, relèverait de cette catégorie. Ce maire d'une petite ville *(18 000 habitants) préside, depuis* trois ans, la commission de réforme de l'AMF. A ce titre, il préconise une meilleure intégration des associations départementales (*le Monde* daté 20-21 octobre 1991), ce qui devrait lui assurer les voix de nombreux élus de base. De plus, il se déclare totalement hostile à l'organisation d'un système collégial, revendiqué de longue date par la gauche.

La possible candidature de M. Lucotte paraît, aux yeux de certains, plus *« crédible »* que celle, déclarée, de M. François Paour (UDF), qui possède une notoriété politique moindre. D'un point de vue arithmétique, M. Paour a pourtant ses chances. Le mode d'élection du président de l'AMF (*« un maire, une voix »*) donne une large majorité à l'électorat rural. Or M. Paour est maire d'une toute petite commune de l'Ain, Saint-Bernard, et président de la Fédération nationale des maires ruraux, créée en réaction à une loi de 1971 sur les fusions de communes, dite « loi Marcellin ». L'inquiétude de certains élus face à l'intercommunalité pourrait jouer en sa faveur. *« Le référendum sur Maastricht a montré que la France rurale et la France des banlieues veulent des dirigeants plus attentifs à leurs problèmes »*, ajoute M. Paour, qui obtiendrait le soutien de M. Jacques Floch, président (PS) de l'Association villes et banlieues.

Le successeur de M. Giraud sera-t-il membre du RPR ou de l'UDF? La question ne paraît pas encore tranchée. Au RPR, M. Robert Poujade, maire de Dijon (Côte-d'Or), pourrait, dit-on, briguer ce poste, mais il ne confirme ni ne dément. M. Poujade est souvent apparu comme le « dauphin » de M. Giraud, à l'occasion, notamment, de réunions avec les présidents d'associations départementales. Sa qualité d'ancien président de conseil général pourrait le servir auprès de l'électorat rural, à la différence de son titre de maire d'une grande ville (146 000 habitants).

Vers une réforme de l'institution

« Il est difficile pour le maire d'une grande ville d'exercer la responsabilité de président de l'AMF », explique M. Dominique Baudis (UDF-CDS), premier magistrat de Toulouse, qui, contrairement aux rumeurs, affirme ne pas être candidat. L'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), dont il fait partie, et que préside M. Jean-Marie Rausch (maj. présidentielle), se déclare d'ailleurs *« neutre »* par rapport à cette élection. *Consultée par le gouvernement* sur les textes de loi qui la concernent, cette association n'a pas besoin de l'AMF pour défendre ses intérêts.

Personnage relativement consensuel, M. Bernard Bosson (CDS), maire d'Annecy (Haute-Savoie), ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales, sera-t-il candidat? Si c'était le cas, il pourrait bénéficier de certains soutiens socialistes. *« Au second tour, je voterai pour lui »*, affirme M. Jean Auroux, président de la Fédération des maires de villes moyennes (FMVM) et maire de Roanne, une ville de la région Rhône-Alpes.

Certains estiment pourtant qu'involontairement M. Bosson a montré les limites de l'Association des maires de France. Cet élu centriste y exerce la fonction de *vice-président chargé*, en particulier, des questions relatives à la fonction publique territoriale. Après la publication du décret sur le régime indemnitaire qui avait mécontenté, l'an dernier, tant d'élus locaux, pour des raisons radicalement différentes, M. Bosson s'était engagé à faire valoir une position commune aux maires *ruraux et aux élus de petites*, moyennes et grandes villes (*le Monde* daté 23-24 février). Or les intérêts des uns et des autres sont tellement divergents que ces négociations internes à l'AMF n'ont pas abouti.

L'élection du président pourrait s'accompagner d'une réforme d'une institution octogénaire. Les élus de droite, majoritaires, veulent que les associations départementales disposent d'un quota de voix au bureau et au comité directeur. A l'occasion du dernier congrès, M. Michel Giraud avait annoncé que cette tentative de réforme s'appuierait notamment sur les résultats d'un audit qu'il venait de commander.

Mais les résultats, remis en avril 1991 au bureau de l'AMF, n'ont pas été rendus publics. Selon certaines rumeurs, l'audit aurait le mérite de *s'interroger sur le rôle de l'AMF* : doit-elle être un cabinet de conseil ou une instance de lobbying? Il se prononcerait en faveur de la seconde hypothèse, saluant au passage la grande compétence des chargés d'études. L'audit critiquerait le fonctionnement interne de l'AMF : absence de management participatif, insuffisante circulation de l'information *entre la direction et les services*. Il proposerait enfin un renforcement des associations départementales... comme le souhaitent ses commanditaires.

RAFAËLE RIVAIS

Rapports de voisinage

Expérience ancienne ou simple projet l'intercommunalité mobilise les maires des grandes villes

« NANTES *et ses voisines viennent de créer un district de vingt communes. Il y avait urgence. Nous avions pris beaucoup de retard.* » Ainsi s'est exprimé M. Jean-Marc Ayrault (PS), maire de la septième agglomération française, lors de la journée de travail organisée, mardi 29 septembre, par l'Association des maires des grandes villes de France (1). Les élus étaient venus nombreux pour comparer leurs expériences dans le domaine de la *« nouvelle coopération intercommunale »*, thème de cette rencontre.

En fait de communauté de communes et de communauté de villes, les deux formules créées par la loi du *6 février 1992*, il fut beaucoup question de districts lors de cette rencontre, voire de structures établies depuis longtemps. Ainsi M. Jacques Chaban-Delmas (RPR) est-il venu rappeler les vingt-cinq années d'existence de la communauté urbaine de Bordeaux, *et les quelques crises qui les* ont ponctuées. M. Alain Richard (PS), président du syndicat d'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise, a, pour sa part, dressé un bilan en demi-teinte des relations étroites imposées par l'Etat aux villes nouvelles.

La « nouvelle génération », celle qui va devoir franchir le pas de l'intercommunalité dans les prochains mois, est venue, elle aussi, présenter des situations fort différentes. A l'instar *de Nantes, l'agglomération toulou*saine nourrit un projet de district. Celui-ci devrait voir le jour en 1993, et, fort de ses 500 000 habitants, il pourrait devenir le plus important de France. Ailleurs, les négociations n'en sont parfois qu'au stade des balbutiements : les maires de Limoges, Marseille, Toulon ont, par exemple, évoqué leurs relations difficiles avec leurs voisines.

Pour ceux qui se sont exprimés lors de cette journée, l'intercommunalité *s'impose néanmoins comme une* nécessité. Tous ces élus savent, en effet, à quel point le rôle de ville-centre, avec les charges d'équipements culturels et sportifs qu'il entraîne, pèse lourdement sur leur budget. Tel n'est pas le cas de Boulogne-Billancourt (100 000 habitants) qui entretient des relations assez informelles avec Meudon, Saint-Cloud, Sèvres et Issy-les-Moulineaux. M. Paul Graziani (RPR), maire de Boulogne-Billancourt, aimerait aller *plus loin. Pourquoi des villes proches*, même à l'ombre de Paris, ne pourraient-elles se saisir, ensemble, de grands dossiers liés à l'environnement ou aux transports?

Les limites de la loi

Le maire de Metz, M. Jean-Marie *Rausch (Majorité présidentielle)*, président de l'association, s'est d'ailleurs tourné vers M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, pour l'interroger sur les limites de la loi. La communauté de ville, d'abord, ne semble guère avoir convaincu. Contraignante, elle est boudée par certains élus qui préféreraient opter pour une communauté de communes, plus souple, mais en principe réservée aux zones rurales.

Le calendrier initial prévu par la loi, ensuite. A ce jour, Amiens est la seule grande ville à s'être prononcée sur la structure qu'elle souhaite mettre en place. Troisièmement, après avoir dénoncé la multiplication des forme de relations intercommunales, les maires ont évoqué l'idée... *« de communauté de troisième type »*. Ainsi, les responsables de la communauté urbaine de Lyon réfléchissent actuellement à une *« région urbaine lyonnaise »* s'étendant jusqu'à Vienne, Valence ou Saint-Etienne. M. Robert Vigouroux (PS) rêve, lui, d'une *« aire métropolitaine »* autour de sa ville de Marseille...

Enfin, l'assemblée a énoncé une série d'interrogations techniques, liées aux dispositions fiscales et aux procédures de transformation des structures de coopération. M. Jean-Pierre Sueur a pris note, donné quelques assurances, et laissé entendre qu'une loi pouvait toujours être amendée.

M. V.

(1) Association des maires des grandes villes de France, 42, rue Notre-Dame-des-Champs 75006 Paris. Tél. : (16-1) 44-39-34-56.

La nouvelle génération des cités-jardins

Suite de la page 11

La trame est conservée, confirmant le grand retour de l'idée de rue, niée dans l'urbanisme des années 60. *« Le vocabulaire de base de l'architecture des nouveaux bâtiments est également emprunté aux années 30*, indique M. Christian Labbé, architecte d'une des tranches de l'opération, *il s'agit du plot, bâtiment cubique, décliné selon plusieurs typologies. »*

Un des éléments novateurs vient de la place accordée à la végétation. L'objectif consistait à retrouver l'équilibre entre espaces privés et espaces collectifs, traditionnellement bien respecté dans les cités-jardins. Jusque-là, les jardins ouvriers offraient un bout de terrain privatif, *« mais confisquaient l'espace collectif »*, note M. Jacques Simon, paysagiste de *l'opération. Pour le retrouver*, un grand parc urbain sera créé en bordure de l'avenue principale.

Deuxième *ouverture* à l'environnement, la verdure doit se mêler aux bâtiments, *« accrochée à l'architecture »*, selon l'expression de M. Jacques Simon. Des terrasses privées couvertes de jardins suspendus relieront les immeubles entre eux, des *arbres surgiront des derniers étages*. Dans la cité, l'ancienne végétation sera presque entièrement conservée, un des impératifs fixé par le programme.

Les jardins ouvriers seront maintenus, mais prendront place à l'intérieur d'un ovale délimité par une haie, ménageant ainsi un espace libre autour d'eux. Au total, 1 260 logements seront détruits et 1 394 reconstruits, plus spacieux. Le quartier va donc être densifié. Pendant les travaux, les habitants devraient être relogés sur le territoire de la commune en attendant de retrouver un appartement dans la nouvelle cité-jardin, s'ils le souhaitent. Mais déjà, des complications *retardent les travaux. Seule la* première tranche de travaux est pour l'instant engagée (319 logements, livrés en juillet 1993).

Afin de rompre l'uniformité de ce genre de quartier, où seul l'habitat est représenté, de nouveaux équipements devraient être introduits, comme des commerces ou des services.

Normalement, les 1 394 nouveaux appartements seront des logements sociaux. Une hypothèse qui ne satisfait pas M. Philippe Pemezec (RPR, maire du Plessis-Robinson depuis 1989). *« 70 % des logements de la commune sont des logements sociaux. Il faut absolument introduire de la mixité dans cet habitat et prévoir des logements de type intermédiaire dans la cité-jardin. »* La commune doit se doter du centre qu'elle n'a jamais eu. *« Situé entre le plateau, où est concentré l'essentiel du logement social, et la partie basse, plus résidentielle, il devra fédérer ces différents quartiers »*, explique le maire. Une manière de redynamiser cette ville de la deuxième couronne de Paris. Comme dans les années 20, l'enjeu est bien celui de l'aménagement de la région parisienne.

CÉCILE MAILLARD

REPÈRES

HAUTE-NORMANDIE

Un cahier de textes aux couleurs de la Seine-Maritime

LES élèves des classes de cinquième des 136 collèges du département de la Seine-Maritime peuvent utiliser, cette année, un cahier de *textes distribué gratuitement par* le conseil général. Edité à 25 000 exemplaires, ce cahier doit leur permettre de noter leurs devoirs, mais aussi de disposer d'un guide pour leurs cours d'éducation civique. Quelques pages présentent le fonctionnement de la collectivité départementale et donnent des indications sur la géographie, l'histoire et la démographie de la Seine-Maritime.

Le cahier de textes propose également un aperçu de la vie littéraire française à travers des textes d'écrivains qui ont vécu dans le département. Cette première édition a été réalisée par les services du conseil général en collaboration avec l'ins*pection académique. Il est prévu* d'associer des enseignants à la réalisation de la prochaine édition.

MIDI-PYRÉNÉES

Le métro creuse son tunnel sous la Ville rose

LE premier juillet 1993, les habitants de la Ville rose et de son agglomération (608 000 personnes) vont pouvoir emprunter un nouveau moyen de transport. Le métro doit mettre ses rames au service d'automobilistes à la recherche d'un moyen de locomotion plus performant. Après quelques hésitations entre le métro et le tramway, la mairie de Toulouse a opté pour les rames du Véhicule automatique léger (*VAL*), conçu et réalisé par Matra Transport.

Pour la première ligne, baptisée A, longue de 10 kilomètres entre Mirail et Jolimont, quinze stations sont prévues, ce qui représente un investissement de plus de 3,3 milliards de francs. Le trafic est estimé à environ 110 000 personnes *par jour, une prévision qui suppose* un déficit principalement financé par une augmentation de la taxe *transport versée par les entreprises*.

La ligne B, qui reliera le centre ville de Rangueil à Compans, fait *l'objet en ce moment d'un avant*-projet sommaire. Quant à la ligne C, destinée à desservir l'ouest de l'agglomération, aucune étude préliminaire n'a encore été lancée.

POITOU-CHARENTES

Poitiers double ses ressources en eau

LE district de Poitiers vient de mettre en service deux nouveaux *pompages pour l'alimentation* en eau potable de cette agglomération de 110 000 habitants. D'une capacité de 16 000 mètres cubes par jour, ces installations permettent de limiter au strict minimum le recours à l'eau de rivière. Les taux de nitrates et de pesticides ont ainsi sensiblement baissé, d'autant que les nappes phréatiques utilisées, situées sous une vaste forêt domaniale, fournissent une eau d'excellente qualité.

Le district de Poitiers avait fait le pari, il y a quelques années, de s'orienter vers la recherche de nouvelles ressources plutôt que d'investir dans le traitement des eaux de rivière. Finalement ce choix s'avère *avantageux sur le plan quantitatif*, la sécheresse ayant fortement réduit le débit de la rivière Clain, qui traverse la ville.

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de Véronique Le Billon, Gérard Buétas (Lyon), Guy Porte (Marseille) et de nos correspondants : Etienne Banzet (Rouen) et Michel Levêque (Poitiers).

CULTURE

MUSIQUES

Les créateurs au théâtre

Le ministère de la culture en quête de débouchés pour la musique contemporaine

Il y a de plus en plus de compositeurs qui composent, qui reçoivent des commandes. Il y a de moins en moins de créations exécutées en public ou diffusées sur les antennes de la radio. Ce paradoxe a amené le *ministère de la culture, via* la direction de la musique et de la danse, à réunir de mars à juillet les différentes parties intéressées – diffuseurs, créateurs, élus – autour de tables rondes. Les conclusions de ces consultations devaient être rendues publiques samedi 3 octobre par Thierry le Roy, directeur de la musique.

Dans un budget de la culture qui *devrait cette année* dépasser 1 % du budget national, la création musicale verra son financement augmenter de 9 millions, ce qui lui permettra de doubler sa marge de manœuvre. *L'innovation du nouveau plan* ministériel est que 3 millions seront consacrés au financement de «Contrats Musiques nouvelles».

L'originalité de ces contrats est qu'ils s'adressent en priorité aux *scènes nationales. Aux soixante-trois* théâtres et aux vingt-six centres dramatiques qu'il subventionne, l'Etat proposera *«un cadre contractuel souple»* pour les inviter à inscrire dans leur programmation des concerts de créations, pour qu'ils accueillent en résidence de jeunes compositeurs, ou *pour qu'ils hébergent des formations* spécialisées dans l'exécution de la musique contemporaine. Les nouveaux contrats, d'une durée de trois ans, s'inspirent de ce qui existe déjà *au Quartz de Brest pour la danse*, aux Amandiers de Nanterre ou à Mâcon pour la jeune musique (Nanterre héberge l'atelier de Georges Aperghis depuis la saison dernière).

Toujours en s'appuyant sur des *structures existantes, la direction* de la musique subventionnera pour la première fois l'Office national de diffusion artistique (ONDA), équivalent du Fonds de soutien à l'industrie *cinématographique créé par* Michel Guy en 1975, et dont ont principalement bénéficié jusqu'alors les jeunes compagnies de théâtre. L'ONDA, *en échange*, aidera à organiser des tournées de concerts, favorisera la formation ou le recrutement d'animateurs compétents. La politique d'incitation, toujours par le biais des «Contrats Musiques nouvelles», s'exercera également en *direction des festivals, des théâtres* lyriques et des orchestres subventionnés.

Le directeur de la musique a fait remarquer que les scènes nationales, contrairement aux salles de concert, *sont des lieux fortement structurés*, bien implantés dans la vie culturelle d'une région ou d'une localité. L'importance et la solidité de ce réseau pourraient permettre à la création musicale de sortir de son ghetto, à un moment où les directeurs de théâtre sont tous soucieux de diver*sifier leur programmation. Mais* il faudra informer et former ces derniers à leur nouvelle mission : Michel Rostain, metteur en scène et théoricien du théâtre musical, est *chargé d'établir* ce pont.

Pour une meilleure sensibilisation des élus locaux, 2 millions, pris sur le budget des commandes, seront d'autre part déconcentrés et gérés conjointement par les régions ou communes et par les DRAC (délégations régionales à l'action culturelle).

Un chapitre de ces mesures en faveur de la création musicale concerne enfin «l'exemplarité parisienne». *Il* est prévu que les salles de la Cité de la musique (ouverture à la rentrée 1994) ainsi que la salle *modulable* de l'Opéra-Bastille (le projet pourrait aboutir en 1995) serviront de locomotives au train d'actions ministérielles. La question de la gande salle du Centre Pompidou *reste posée : «Dans quelle mesure profite-t-elle de son insertion dans un grand équipement culturel fréquenté par un public large?»*

A. R.

Le mouvement et le tempo

Engorgés par les budgets de fonctionnement et les frais fixes (25 orchestres subventionnés, 14 studios de création), grevés par le coût, sans cesse croissant, de l'Opéra de Paris, les systèmes de financement de la direction de la musique semblent condamnés à l'immobilisme, en l'absence d'un grand projet qui bouleverserait les priorités. Politiquement, l'heure est néanmoins à l'ouverture et aux décisions. *Celles qu'annonce la rue* Saint-Dominique peuvent paraître plus symboliques que décisives. Mais après toute une période où les compositeurs de musique savante ont pu se sentir, à tort ou à raison, mal aimés, Thierry Le Roy prend le contre-pied de son prédécesseur *Michel* Schneider (dont le principal souci était officiellement la formation du public et des *jeunes musiciens*) et fait de l'aide à la création une priorité.

D'ici à mars 1993, ces *mesures auront-elles* le temps de passer dans les faits?

ANNE REY

PHOTOGRAPHIE

La griffe Bettina Rheims

Bettina Rheims est une *photographe* de mode, de publicité, mais aussi une portraitiste à succès dont les images sexy pimentent la presse et dont la signature apparaît en gros caractères dans les magazines pour bien montrer que la photographe est aussi illus*tre qu'une robe* Castelbajac, *un* parfum Coriandre, ou la plastique de Charlotte Rampling.

Bettina Rheims est également depuis dix ans une photographe qui fait des recherches personnelles : nus d'acrobates et de stripteaseuses, portraits d'animaux empaillés et d'androgynes. *En septembre dernier, elle présentait les Aveugles* au Festival de photoreportage de Perpignan et, *aujourd'hui, Chambre close* à la galerie Maeght, accompagnée d'un livre dont le texte est signé *Serge Bramly*.

BETTINA RHEIMS

Ses sujets sentent le soufre et son opportunisme est porté par *un savoir-faire indéniable. Mais* ses recherches sont-elles si *per*sonnelles? On repère facilement *chez elle le style et la manière* d'une bonne dizaine de photographes : Helmut Newton, Guy *Bourdin, Richard Avedon, Robert* Mapplethorpe et maintenant Sophie Calle.

Autant aller aux meilleures adresses, Bettina Rheims a bon goût : Helmut Newton pour la provocation *sexy* teintée de sado-masochisme, Guy Bourdin pour les couleurs et les accessoires féti*chistes, Robert Mapplethorpe et* Richard Avedon pour les natures mortes classiques et les portraits *frontaux. Mais si les originaux ont* beaucoup apporté à l'esthétique des années 70 et 80 (un Bourdin, par exemple, a révolutionné le rapport à la consommation), la copie décolle rarement d'une représentation pompière et tape-à-l'œil. Bettina Rheims, en effet, n'emprunte *que l'apparence* des images qu'elle admire (accessoires, papier peint, pose, atmosphères, tons) pour produire des séries plutôt creuses. Ainsi de *Chambre close*, qui se présente comme *«une double fiction; littéraire et photographique».* On y voit des jeunes femmes plus ou moins dévêtues, surprises dans leur intimité et acceptant de poser dans des intérieurs kitsch et des attitudes provocantes.

La griffe Bettina Rheims – pour lui éviter le qualificatif de *misogyne* – vient des défauts assumés des corps, des couleurs saturées du papier peint et du couvre-lit, et surtout de sa relation aux modèles. *Là où Sophie Calle* instaure une connivence extrême avec des personnages qui lui sont étrangers, mais *bien réels* pour, finalement, se dévoiler, Bettina Rheims reste dans une relation fausse avec ses modèles, ni complice ni anonyme, fait comme si elle ne les connaissait pas, prend mais ne donne rien et finit par tomber dans le voyeurisme pour calendrier coquin ou magazines pour hommes.

MICHEL GUERRIN

▶ Galerie Maeght, 12, rue Saint-Merri, 75004, Paris. Jusqu'au 10 novembre. *«Chambre close»*, Maeght éditeur, 144 p., 320 F.

THÉÂTRE

Céline, avant

Suite de la première page

A Londres, Céline découvre l'art de la danse, l'«anatomie» des danseuses. Puis il part pour le Cameroun, y reste dix mois en pleine brousse. Il revient à Paris. La Fondation Rockefeller vient de propulser, *en France, des équipes de* prophylaxie de la tuberculose. Céline s'y inscrit, part faire des exposés et distribuer des dépliants dans les écoles de Bretagne. En même temps, *il suit* ses études de médecine.

Un médecin américain de la Fondation Rockefeller, le professeur Selskar Gunn, en 1924, envoie Céline à Genève (les Américains subventionnent la «section d'hygiène» de la SDN). Le docteur Rajchman l'engage, et il part en *mission* à Cuba, *en Afrique, en* Amérique. A Genève, il rencontre la danseuse Elisabeth Craig, et écrit *l'Eglise*, qui désigne la Société des nations (il l'appelle aussi «la Princesse du Léman»). *Il en fait*, à l'acte III, une satire effrayante. Il invite Rajchman à lire le manuscrit. Bien sûr, il est licencié.

Il revient à Paris, propose sa pièce chez Gallimard, qui la lui *retourne en lui demandant* de soumettre autre chose (quatre ans plus tard, ce sera *le Voyage au bout de la nuit*, sans plus de succès). Il s'installe alors, sans pouvoir tout *de suite se payer un vrai cabinet*, à Clichy. Elisabeth Craig est là, mais bientôt va repartir pour New-York, promettant de revenir. Jamais elle ne reviendra. Telle fut, de 1915 à 1930, la vie de Louis-Ferdinand Céline, et c'est ce que raconte *l'Eglise : «J'ai comploté dans mon genre une petite pièce de théâtre*, a dit plus tard Céline. *C'était assez inoffensif. Elle était ratée, c'est un fait... mais quand même y'avait de la substance.»* Ratée, ça non! Sûrement pas! Sur tous les faits qu'il met en jeu, la guerre, les colonies, *la vie new-yorkaise*, la danse, les organismes internationaux (sa description de la SDN anticipe l'ONU), le prolétariat des faubourgs de Paris, la médecine, la maladie, Céline a un regard qui n'appartient qu'à lui.

Une telle attention aussi à toutes les souffrances d'autrui qu'il n'est pas possible, écoutant *l'Eglise*, de se dire que, douze ans plus tard, *Céline allait basculer* dans le racisme. Il n'est pas surprenant que l'antiraciste auteur de *Réflexions sur la question juive*, Jean-Paul Sartre, ait inscrit, en exergue de son plus beau roman, *la Nausée*, une phrase de *l'Eglise : «C'est un garçon sans importance collective, c'est tout juste un individu.»* La phrase est prononcée, dans la pièce, à propos de Bardamu-Céline, par le docteur Rajchman.

Jean-Louis Martinelli donne de *l'Eglise* une mise en scène superbe. Eléments simples de décors et respiration des lumières s'entraident à *susciter peu à peu une vision un* peu médiumnique, un peu intérieure, un peu magique, mais infiniment étendue, de toutes les choses impalpables qui planent dans l'air des lieux, qui imposent l'esprit des lieux, et qui entrent en jeu, dans ce que pensent et ce que disent et ce que font les êtres vivants qui sont là (décors de René Caussanel, lumières de Claude Couffin). *Les costumes aussi* (Elizabeth Neumuller), personnels, vrais, concourent à la force d'illusion.

Charles Berling crée un Céline ouvert, disponible, rapide, d'une anxiété qui pèse à peine, cruel par distraction ou même par charité, ferme au moral, physiquement pas *trop fort. Jean-Pierre Sentier est* fort aussi dans l'ami que Céline s'est fait en Afrique, revenu à Clichy, détruit par l'alcool et les fièvres : Sentier invente les signes étranges, *fragiles*, d'un rêve sans rêve aucun. Céline a donné d'Elisabeth Craig deux figures : celle d'Elisabeth Craig, jouée par Véronique Ros de la Grange, actrice et danseuse d'une beauté et d'une poésie violentes, et celle de Vera Stern, jouée par Géraldine Viossat, très présente aussi et d'un ascendant plus intime. Christine Gagnieux est excellente, il y a une nuée d'acteurs, tous saisissants, Gérard Barreaux, Jean-Claude Bolle-Redat, Jean-François Perrier...

«Et puis, un moment donné, la fin...», dit Bardamu. Et Louis-Ferdinand Céline ajoutait : *«Est-ce là tout ce que nous avons appris?»*

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre des Amandiers, du lundi au samedi à 20 h 30. Dimanche 16 heures. Jusqu'au 25 octobre. Tél. : 46-14-70-00.

Jeu léger

LES AVENTURES DE PACO GOLIARD

au Théâtre de la Bastille

Dans un décor de jouets Fisher Price – maisonnettes, lampions, couleurs franches jaune, bleu, vert, rouge – un jeune homme au gilet brodé d'étoiles, le Paco Goliard du titre (*Jacques Mazeran*) annonce qu'il va faire une annonce, mais d'abord arrivent des personnages en *harmonie* avec le décor : un garçon en vert (Philippe Girard), une jeune fille en blanc (Irina Dalle) qui veut se faire faire un enfant par l'intermédiaire d'une burette et se colle une corne dorée sur le front, une pulpeuse créature en bas noirs (Elizabeth Mazev), un romantique tourmenté (Michel Fau), une gavroche en salopette rouge (Bénédicte Savoy), un savant pressé (Arnaud Churin). Ils y vont de leur monologue, de leur petit numéro qui consiste à énumérer ce que chacun a glané pour les autres dans la journée et à se donner des gages.

C'est charmant, vif, drôle, accompagné au piano et au bandonéon, avec des chansonnettes façon cabaret rive gauche des années 50. D'ailleurs à plusieurs reprises, on pense au comique absurde de la Rose rouge. Olivier Py, auteur et metteur en scène des *Aventures de Paco Goliard*, n'a certainement aucune idée de ce que ça pouvait être *et pouvait représenter*, il est beaucoup, beaucoup trop jeune. Mais qu'il en retrouve, et mieux *encore qu'il en réinvente l'esprit*, n'est pas désagréable. Vian, Papatakis, les Frères Jacques, Yves Robert, *entre autres*, y sont passés.

Finalement Paco fait son annonce : il ne veut plus voir les autres, et il s'en va. Placé sur une *tournette, le décor fait un* demi-cercle, pour présenter une autre face semblable à la première. Deux nouveaux personnages arrivent : le père de Paco, qui vient des colonies (Bruno Sermonne), et le conseiller municipal barbu (Jean-Marie Bon), qui attend de Paco une parade. Comme le décor, le spectacle se répète *presque à l'identique. Malgré* un texte poétique avec légèreté, gracieusement insolent, et ce que l'on appelle *des «bonheurs d'écriture»*, il n'est ni assez riche ni assez virulent pour que l'on ne ressente pas *de temps en temps une pointe* d'ennui, qui, heureusement, n'a pas le temps de s'installer. La représentation est courte, un *plaisir frais* domine. Aigus, drôles, les comédiens y sont pour beaucoup.

COLETTE GODARD

▶ Du mardi au samedi à 19 h 30. Dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 25 *octobre*. Tél. : 43-57-42-14.

CINÉMA

Lettre à Jean Aurenche

Jean Aurenche, scénariste, dialoguiste et réalisateur, est mort le 29 septembre (*le Monde* du 2 octobre). En 1973, pour son premier film *l'Horloger de Saint-Paul*, Bertrand Tavernier lui avait demandé d'adapter un roman de Simenon. Il devait travailler *encore à trois reprises* avec Jean Aurenche à qui il rend ici hommage.

par Bertrand Tavernier

«Je n'ai pas encore de chagrin, alors j'en profite pour travailler», nous avait dit Pierre Bost juste après la mort de sa femme, tu te rappelles Jean? Certainement, parce que ce mot magnifique, bouleversant, tu l'avais donné au Régent de *Que la fête commence*, dans sa première scène avec l'abbé Dubois, ajoutant : *«Tu vois, il faut se nourrir de tout ce que tu vois, de tout ce que tu entends. La réalité déborde d'imagination.»*

Il faut dire que tu en débordais tellement de cette *imagination* que tu semblais la distribuer aux passants, tel Mr. Deeds avec son argent dans le film de Capra. Autour de toi, tu faisais naître l'in*solite, la cocasserie, la poésie*. Un producteur s'appelait forcément Tramichel, «Tra» comme «tralala» et «Michel» comme la mère Michel. A peine montait-on dans le car de Honfleur qu'un aveugle devant nous se mettait à décrire d'une voix autoritaire un paysage totalement différent de celui que *nous traversions. Je te voyais* décrit dans des livres avec des adjectifs, des épithètes – construc*teur, bon technicien, adaptateur* – qui me semblaient si mensongers, si mesquins, si loin de toi, vagabond de l'imaginaire, *vif argent*, dévoré de curiosité, toujours prêt à piétiner les règles.

Je pensais à l'extraordinaire fin de *la Traversée de Paris*, à l'admirable et méconnu *Occupe-toi d'Amélie* où tu avais l'idée folle de faire participer le public à la pièce, plus de trente ans avant Woody *Allen et sa Rose pourpre du Caire*, à *Lettres d'amour*, à *Douce* et à son «impatience et révolte» que disait Roger Pigault *en réponse* au «Patience et résignation» de Marguerite Moreno. Je pensais à tes films publicitaires et à *Coup de torchon* que nous avions écrit, selon ton expression, sous la dictée de Dieu. *«Tout ce qui est dans ce film vient de lui.»*

Dès *Que la fête commence*, tu m'avais répété : *«Dès qu'une idée nous plaît, on la développe sans plan, sans construction. Ecrivons pour le plaisir, sans savoir où on va. Les personnages nous imposeront une histoire.»* Le culte de la liberté, de l'incertitude occasionnant de grands moments d'angoisse où tu doutais de tout. Si on tenait bon, on te voyait débarquer un jour à la gare Saint-Lazare, tirant un objet boursouflé, cicatrisé, moribond que tu baptisais «valise». Dans les marges d'un livre de poche, tu avais griffonné une scène admirable, celle de *Coup de torchon* par exemple où Nono-Eddy Mitchell menaçait Cordier-Noiret : *«Fais attention Lucien, tu commences à m'ombrager!»* Qu'est-ce qu'il veut dire par là demandait Cordier à Huguette-Stéphane Audran : *«Ça doit être rapport à ton métier, vu que tu mets les gens à l'ombre.»*

Tu détestais le terme de dialoguiste : *«En peinture, c'est comme s'il y avait des peintres qui ne s'occupaient dans les tableaux que des arbres. On les appellerait des arbustes.»* Tu préférais quand tu *étais heureux, en forme*, te considérer comme un écrivain. Ou plutôt comme quelqu'un qui doit inspirer *son metteur en scène. «Un scénario réussi*, disais-tu, *ça doit ressembler à une lettre d'amour qu'on envoie à un réalisateur en espérant que cela le troublera, l'excitera, lui arrachera des scènes où je ne reconnaîtrais pas ce que j'ai écrit.»*

Ces lettres d'amour, Jean, je les ai bien reçues. J'aurais voulu que tu m'en écrives d'autres.

Démissions à la commission de la diffusion

Estimant menacée l'existence *d'un secteur cinématographique* indépendant, trois membres de la commission de la diffusion, Françoise Bévérini, déléguée générale du Groupement national des ciné*mas de recherche*, Michel Humbert, président du Syndicat des cinémas d'art, de répertoire et d'essais *et Richard Magnien, président* du Syndicat des distributeurs indépendants, ont démissionné le 29 septembre.

Ces démissions interviennent moins de deux mois après celle d'Alain Rocca, producteur de *la Discrète*, et s'inscrivent dans le conflit entre distributeurs indépendants et grands circuits (*le Monde* daté 5-6 avril).

Les démissionnaires estiment que la commission n'a pas réussi à obtenir *«un accord assurant l'existence d'un secteur indépendant suffisamment vivace pour assurer la pluralité et la diversité de la création cinématographique»*.

Ce communiqué vise l'échange d'actifs entre Gaumont et Pathé, conclu *en janvier dernier* (*le Monde* du 15 janvier), aux termes duquel Pathé cédait à Gaumont la *quasi-exclusivité de ses salles parisiennes* tandis que les salles Gaumont de Caen, Grenoble, Toulon, Nice, *etc.* passaient sous contôle Pathé. Les trois signataires du communiqué soulignent que cet accord a été *«quasi-unanimement dénoncé»*, aussi *«il apparaît impensable de le ratifier, même indirectement»*. Ils estiment indispensable d'attendre la réponse du Conseil de la concurrence, saisi du dossier Gaumont-Pathé en juillet par le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin.

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). *1 pour la route ; Scènes d'amour* : 20 h 30. L'amour est aveugle : 22 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Eté 86 chez les Pujols : 20 h 30, dim. 17 h.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : 18 h et 21 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Moulin rouge et noir : 17 h et 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h, dim. 15 h 30.

BASTILLE (43-57-42-14). Les Aventures de *Paco Goliard : 19 h 30, dim.* 15 h 30. Weimarland : 21 h, dim. 17 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Portrait de groupe avec dames : 20 h 30. Dim. Les Champêtres de joie : 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). *Sous un réverbère il n'y a plus d'étoile* : 21 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Qui vous savez : 22 h.
CARTOUCHERIE-ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Dalva : 20 h 30, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Les Petits Marteaux : 21 h, dim. 16 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle ? : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-36-15-64). Mais ou est donc passé cet *Oleg Alifanov?* : 20 h 30, dim. 15 h.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. L'Histoire de l'oie : 20 h 30, dim. 16 h.
CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Dim. Eugène Onéguine : 15 h.
CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (40-68-00-06). Dim. Il était une fois un prince, Luis Mariano : 15 h, 18 h 30.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (47-97-77-62). Lecture de Roi moi : 18 h 30. Mademoiselle Julie : 20 h 30, *dim.* 16 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Caligula : 20 h 30. Dim. *Iphigénie : 20 h 30. Bal masqué : 14 h.*
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR D'ART DRAMATIQUE (42-46-12-91). Le Démon blanc : 20 h 30, dim. 16 h.

DAUNOU (42-61-69-14). *Le Canard à l'orange* : 21 h, dim. 15 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). Les Fous d'humour : 21 h.

ELDORADO (42-49-60-27). *Marianne mes amours : 14 h. Monsieur Amédée* : 18 h et 21 h.
ESPACE PROCRÉART (47-53-73-61). La Salle nº 6 : 20 h, dim. 15 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). *Les Cent Jours* : 15 h.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (47-00-67-37). Piment cannibale II : 20 h 30, dim. 17 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des *veuves : 15 h 30 et 20 h 45.*

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Confidences pour clarinette : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Les Femmes au tombeau : 19 h. Les Larmes du crimes : 20 h 30. Violaine, morte de rire : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). *Solo : 17 h et 20 h 30.*

HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Ecole des *femmes* : 21 h, dim. 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : *20 h 30. Lautrec sur la Butte : 21 h 30.*

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez *tout!* : 17 h et 21 h, dim. 15 h.
LA CIGALE (42-33-43-00). Mortadela : 20 h 30, dim. 15 h 30.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Lili : 20 h 45.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Le Bösendorfer : 20 h 30. Dim. Hortense a dit « Je m'en fous » : 15 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. *Feu la mère de madame : 20 h. Théâtre* rouge. Il y a des matins difficiles : 18 h 15. Adieu monsieur Tchékhov 20 h. *Le Bestiaire* : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Long *Voyage vers la nuit : 16 h et 20 h 30,* dim. 15 h.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Van Gogh : Vincent : 19 h 15. Savage Love : 21 h 15. Dim. Requiem for a Heavyweight (en anglais) : 17 h, 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Suite royale : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-*fonds : 15 h et 20 h 30.*
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Marcel et la Belle Excentrique : 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Les Enfants du silence : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

OEUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45 ; dim. 15 h.
OPÉRA PARIS BASTILLE *(44-73-13-00). Les Noces de Figaro :* 19 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
POCHE-MONTPARNASSE *(45-48-92-97). Salle I. Les Emigrés :* 21 h, dim. 15 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Ménestrel : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Jeux de *masques : 18 h 30. Exercices de style :* 20 h 30. La Troisième Ligne : 22 h, dim. 18 h 30.
RENAISSANCE (44-63-05-00). Les mille et une nuits : 14 h.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). James Bean : 20 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN *(42-08-21-93). Charité bien ordonnée :* 20 h 30.
THÉATRE CLAVEL (43-71-93-73). Les Deux Orphelines : 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Imitator, le pire contre-attaque : 20 h 30. Célibataire : 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Sganarelle ou le Cocu imaginaire, le Mariage forcé : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). *Chantal Ladesou* : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Une histoire de l'*œil : 22 h.*
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Ame Musume ou La femme qui attire la pluie : 22 h, dim. 20 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gelsomina : 20 h 30, dim. 15 h 30. Tropique du Cancer : 22 h, dim. 17 h. Dim. Maupassant : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Oh, les beaux jours! : 16 h et 21 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Yo tengo un tio en America (en espagnol) : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). L'Enfant bâtard : *18 h 30.*
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Dérives : 19 h. Eh! Y a rien à faire : 22 h.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Ironie tango : 20 h 30.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). *Grande salle. Pirosmani, pirosmani* (en lituanien) : 20 h 30. Dim. Oncle Vania (en lituanien) : 17 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Le Valse des toréadors : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Dracula Show : 20 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). La Compagnie des hommes : 20 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Hier à venir? : 20 h 30.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). L'Embarcadère : 20 h 30, dim. 17 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 17 h 30 et 20 h 45. dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

BOBIGNY *(MAISON DE LA CULTURE)* (48-31-11-45). Légendes de la forêt viennoise : 20 h 30, dim. 15 h 30.
BOIS-COLOMBES (SALLE JEAN-RENOIR) (47-82-66-11). Font & Val à *Connardland* : 20 h 30.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE) (46-03-60-44). La Chatte sur un toit brûlant : 20 h 30, dim. 15 h 30.
CHELLES (THÉATRE) (60-08-55-00). La Mégère apprivoisée : 21 h, dim. 15 h 30.
CHOISY-LE-ROI (THÉATRE PAUL-*ELUARD*) *(48-90-89-79).* L'Evasion : 20 h 30.
CLAMART (CC JEAN-ARP) (46-45-11-87). Coucl le Grand Orchestre du Splendid : 20 h 30.
CLICHY (PETIT THÉATRE) (40-87-12-72). L'Onclomer : 20 h 45.
COLOMBES (SALLE DES FÊTES ET *DE SPECTACLES*) (47-81-69-02). Dim. Ornifle : 17 h.
COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Seymour Brussel : 20 h 45.
COURCOURONNES (ESPACE BREL-BRASSENS) (64-97-86-02). Best of Douby : 21 h.
***ELANCOURT* (LE POLLEN)** (30-62-82-81). Crac! : 20 h 30.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). *La Cerisaie : 20 h 30,* dim. 17 h.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Cappuccetto rosso : 20 h 30, dim. 17 h.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. L'Eglise : 20 h 30, dim. 16 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) *(46-24-03-83). Autant ouvrir les portes* de la mer : 20 h 30.
NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) (49-31-02-02). Je veux faire du cinéma : 21 h.
***ORLY* (SALLE ARAGON-TRIOLET)** (48-92-39-29). Trans-Amerama : 21 h, dim. 17 h.
SAINT-CLOUD (CHAPITEAU PARC DE SAINT-CLOUD) (46-02-70-40). *Tartuffe : 20 h 45.*
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Salle J.-M. Serreau. La *Ralentie ; Chaînes* : 20 h 45, dim. 17 h.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). *C'était hier* : 20 h 45.
TREMBLAY-EN-FRANCE (ESPACE JEAN-ROGER-CAUSSIMON) (48-61-09-85). Le Bébé de M. Laurent : 20 h 30.
VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). Le Diable : 20 h 30, dim. 15 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Bravo Branco : Vertiges (1985), de Christine Laurent, 16 h 30 ; Notre Mariage (1984), de Valeria Sarmiento, 18 h 30 ; Border Line (1991), de Danièle Dubroux, 21 h.

DIMANCHE

Bravo Branco : le Territoire (1981, v.o. s.t.f.), de *Raoul Ruiz,* 16 h 30 ; les Amants terribles (1984), de Danièle Dubroux, 18 h 30 ; Francisca (1981, v.o. s.t.f.), de *Manoel de Oliveira,* 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

SAMEDI

Salle Jean Grémillon : Rétrospective Mario Camerini : Chacun son alibi (1960, v.o. s.t.f.), de Mario Camerini, 17 h ; *Salle Jean Epstein : Programme Agnès B.* : les Corps sauvages, v.f.), de Tony Richardson, 19 h ; Family Life (1971, v.o. s.t.f.), de Kenneth Loach, 21 h.

DIMANCHE

Salle Jean Grémillon : Rétrospective Mario Camerini : Don Camillo et les *contestataires* (1972, v.o. s.t.f.), de Mario Camerini, 16 h 30 ; Salle Jean Epstein : Programme Agnès B. : Quatre Garçons dans le vent (1964, v.o. s.t.f.), de Richard Lester, 19 h ; Deux Anglaises en délire (1968, v.o. s.t.f.), de Desmond Davis, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma polonais : Quand les anges tombent (1958, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski ; Meurtre (1957, v.o. s.t.f.), de Roman Polansk ; le Couteau dans l'eau (1962, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski, 14 h 30 ; le Dibbouk (1938, v.o. traduction simultanée), de Michael Waszynski, *17 h 30 ; l'Homme de fer* (1981, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 20 h 30 ; Paysage après la bataille (1970, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 14 h 30 ; Histoire d'un péché (1975, v.o. s.t.f.), de Walerian Borowczyk, 17 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma polonais : le Saut (v.o. s.t.f.), d'Edward Bernstein ; la Terre de la grande promesse (1976, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 20 h 30.

MÉDIATHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-76-62-00)

SAMEDI

La Rue : Rue de l'oseille : Bande annonce : Dans les rues (1933) de Victor Trivas, *Macadam (1946) de Marcel* Blistène, 14 h 30 ; Rue des solitaires : Paris passages (1990) de Sylvain Poubelle, le Feu follet (1963) de Louis Malle, 16 h 30 ; Rue des écoliers : Bande annonce : Boulevard (1960) de Julien Duvivier, les Quatre Cents Coups (1959) de François Truffaut, 18 h 30 ; Rue du hasard : le Pont du Nord (1980) de Jacques Rivette, 20 h 30.

DIMANCHE

La Rue : Rue des mauvais garçons : les Jeunes du square Saint-Lambert (1962) de Françoise Dumayet et J.-P. Charlier, Dans les rues (1933) de Victor Trivas, 14 h 30 ; Rue de la solidarité : Eclair journal, Rouge Baiser (1985) de Vera *Belmont, 16 h 30 ; Cité du* rendez-vous : Bande annonce : le Pont du Nord (1981) de Jacque Rivette, la Femme de l'aviateur (1980) d'Eric Rohmer, 18 h 30 ; Rue Gît-le-cœur : Bande annonce : Corps à coeur (1978) de Paul Vecchiali, Nuit et Jour (1991) de Chantal Akerman, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
ALBERT SOUFFRE (Fr.) : *Gaumont* Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).
ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14).
L'AMANT *(Fr.-Brit., v.o.)* : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ANTIGONE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ARME FATALE 3 *(A., v.o.)* : *Gaumont* Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount *Opéra,* 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BALLAD OF THE SAD CAFE (A.-Brit., v.o.) : *Images d'ailleurs,* 5e (45-87-18-09).
BALLROOM DANCING (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC *Biarritz,* 8e (45-62-20-40 36-65-70-81).
BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : *Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Denfert, 14e *(43-21-41-01) ; Studio 28, 18e* (46-06-36-07) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEETHOVEN (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC* Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC *Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ;* v.f. : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; *Montparnasse,* 14e (43-20-12-06).
BOB ROBERTS (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Odéon,* 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Bienvenüe *Montparnasse,* 15e (36-65-70-38).
BOOMERANG (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 *36-65-70-18)* ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
LE CHÊNE (Rou., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
CHÈRE EMMA (hongrois, v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept *Parnassiens, 14e (43-20-32-20).*
CONTES (Can.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE COUP DE FOUDRE *(All., v.o.)* : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE DERNIER DES MOHICANS (A., *v.o.) : Forum Orient Express, 1er* (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08 36-65-75-08) ;* George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont *Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Clichy,* 18e (45-22-47-94).
DIEN BIEN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85) ; Saint-Lambert,* 15e (45-32-91-68).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : *Images d'ailleurs,* 5e *(45-87-18-09) ; Lucernaire,* 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : *14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).*
FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (Hong Kong, v.o.) : 14 Juillet Par*nasse, 6e (43-26-58-00).*
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
HORIZONS LOINTAINS (A., v.o.) : *Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26* 36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 *36-65-70-82) ; v.f. : Paramount Opéra,* 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; *Miramar,* 14e (36-65-70-39) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Les *Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont* Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40) ; Gaumont Grand Ecran* Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e *(42-36-83-93 36-65-70-23)* ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).
IP5 (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 *36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse,* 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex *Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont* Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé *Wepler II,* 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L 627 (Fr.) : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57 36-65-70-83) ; Bretagne,* 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet *Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC* Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
LOIN DU BRÉSIL (Fr., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 *36-65-70-43).*
LUNA PARK (russe, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; *UGC* Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44).
LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Forum *Horizon,* 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e *(42-25-10-30 36-65-70-68) ; La* Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e *(45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e* (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e *(45-61-94-95* 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA MAIN SUR LE BERCEAU (*) (A., v.o.) : *Forum Orient Express,* 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e *(45-63-16-16 36-65-70-82)* ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 *36-65-70-14) ; Paramount Opéra,* 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
OBSESSION FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57* 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; *v.f. : Rex,* 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC *Convention,* 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LA PESTE (Fr.-Brit.-Arg., v.f.) : Les *Montparnos, 14e (36-65-70-42).*
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 *36-65-70-73) ; George V,* 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).
LA SENTINELLE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Ciné *Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SILVESTRE (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, *3e (42-71-52-36) ; Grand* Pavois, 15e (45-54-46-85).
THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images *d'ailleurs,* 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
UN COEUR EN HIVER (Fr.) : *Forum* Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC *Montparnasse, 6e* (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e *(43-87-35-43) ; UGC* Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les *Nation,* 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 *36-65-70-84) ; UGC Gobelins,* 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, *14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugre*nelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : Reflet *Logos II,* 5e (43-54-42-34).
URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
VAN GOGH *(Fr.) : Studio des Ursulines,* 5e (43-26-19-09).
LE ZÈBRE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; *Pathé Français,* 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LES FILMS NOUVEAUX

ASHAKARA. *Film franco-suisse-espagnol de Gérard Louvin : Ritz, 18e* (46-06-58-60).

LA CITÉ DE LA JOIE. Film américain de Roland Joffé, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé *Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet* Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, *14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-*Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Para*mount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), *13e (47-07-55-88) ; Miramar,* 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES ENFANTS VOLÉS. Film italien de Gianni Amelio, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La *Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont* Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; *Bienvenüe Montparnasse,* 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67).

L'ESPRIT DE CAIN. (*) Film américain de Palma, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; *14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ;* Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Gaumont Alésia, 14e* (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; *Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31* 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e *(43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e* (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE VIE INDÉPENDANTE. Film franco-russe de Vitali Kanevski, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ;* Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Le Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

LUNDI 5 OCTOBRE

« Les Etrusques et l'Europe », 13 heures, entrée de l'exposition, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« La femme et l'enfant dans l'Egypte ancienne », avec C. Richard, *14 h 30, Musée du Louvre,* pilier carré de la Pyramide (Le Cavalier bleu).

« L'abbaye de Saint-Denis, cimetière des rois de France », 14 h 30, *devant* l'entrée (C. Merle).

« Au Palais-Royal : trois siècles d'histoire et d'histoires », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« Galeries et passages au cœur de Paris », 14 h 30, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Europ explo).

« Hôtels et jardins du Marais. Place *des Vosges », 14 h 30, sortie métro* Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, devant l'église Saint-Germain-des-Prés (Arts et caetera).

« Jardins et chapelles secrètes du quartier Mouffetard », 14 h 30, en bas de la rue Mouffetard (S. Rojon-Kern).

« Le Corbusier à Auteuil : la villa La Roche » (limité à vingt-cinq personnes), 15 heures, sortie métro Jasmin (Monuments historiques).

« L'observatoire de Meudon : présentation architecturale et historique », 15 heures, devant les grilles d'entrée, accès par gare Montparnasse (Monuments historiques).

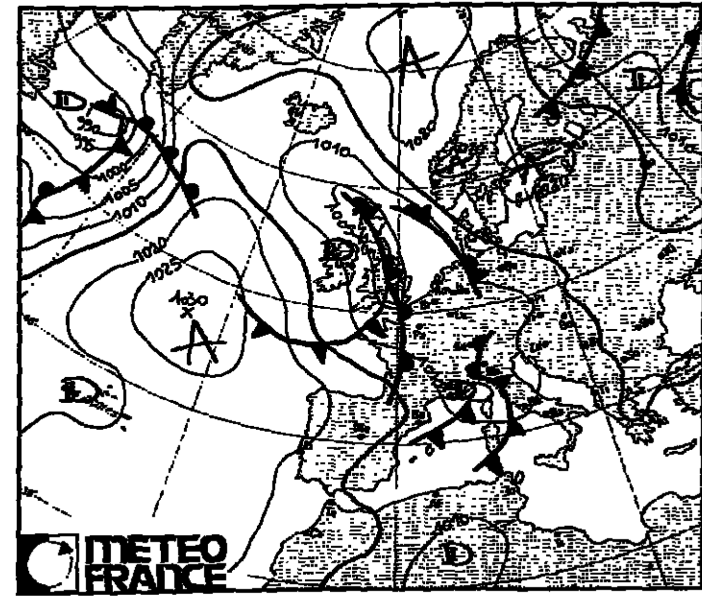
CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Pouvoirs politiques dans les régimes de l'Est », par A. Kriegel (Académie des sciences morales et politiques).

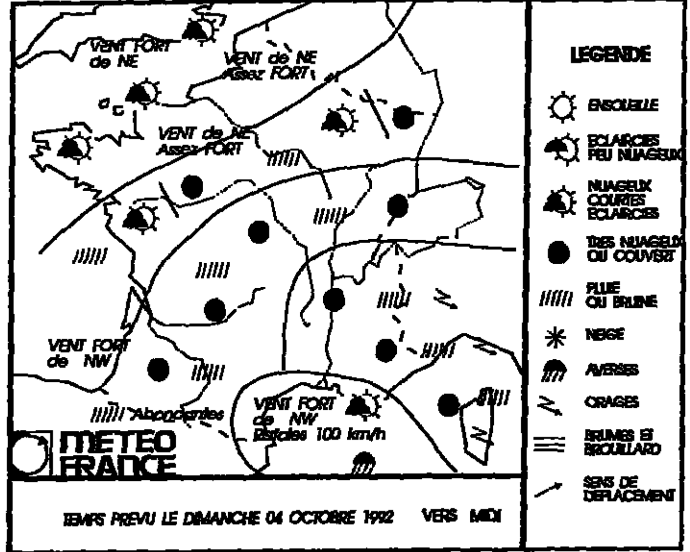
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 4 OCTOBRE 1992



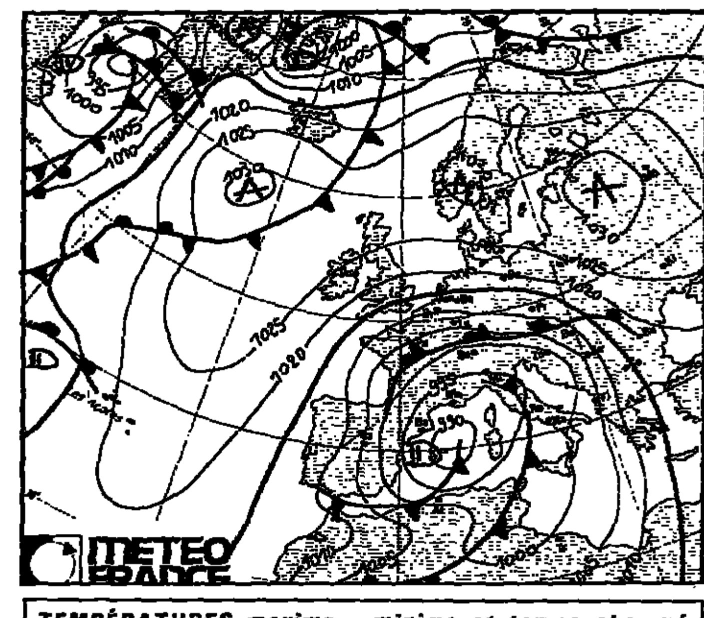
Dimanche : fraîcheur, pluie et vent sur une grande partie du pays. – Le ciel sera très nuageux de la Bretagne à la Normandie jusqu'au nord de la Seine, sans précipitations. Des pays de Loire au Centre jusqu'à la Lorraine, le temps sera couvert avec des pluies faibles et éparses. Le vent soufflera de nord-est à 70 km/h en rafales sur ces régions, ainsi qu'en Manche.

De l'Aquitaine au Massif Central jusqu'à la Franche-Comté, il pleuvra modérément. Sur les Alpes, le Sud-Est et la Corse, les nuages seront abondants et des orages éclateront localement. Sur le Languedoc-Roussillon et sur les côtes méditerranéennes, le ciel sera changeant avec nuages, éclaircies et averses. Le vent soufflera jusqu'à 100 km/h en rafales sur le golfe du Lion, avec des orages en mer. Il neigera au-dessus de 1 800 mètres sur les Pyrénées. Sur le golfe de Gascogne, le vent de nord-ouest soufflera à 80 km/h en rafales. En fin de journée, le vent se renforcera à 90 km/h en rafales sur la Manche.

Les températures minimales seront de l'ordre de 9 degrés à 11 degrés sur la moitié nord, de 8 degrés à 10 degrés du Massif Cantral aux Alpes et au Nord-Est, de 9 degrés à 12 degrés sur le Sud-Ouest, et jusqu'à 15 degrés sur le Sud-Est.

L'après-midi, les températures seront fraîches avec 13 degrés à 15 degrés sur le moitié nord et 14 degrés à 17 degrés sur la moitié sud, et jusqu'à 20 degrés sur le pourtour méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 5 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 3-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-10-1992 à 18 heures TUC et le 3-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	23	16	A
BIARRITZ	20	13	C
BORDEAUX	19	12	C
BOURGES	15	9	P
BREST	14	11	N
CAEN	19	12	P
CHERBOURG	16	12	N
CLERMONT-FER.	17	11	P
DIJON	16	12	P
GRENOBLE	17	13	C
LILLE	18	10	P
LIMOGES	16	9	P
LYON	17	12	P
MARSEILLE	22	16	C
NANCY	15	10	P
NANTES	15	11	N
NICE	21	15	N
PARIS-MONTS.	19	11	P
PAU	19	–	C
PERPIGNAN	23	14	C
RENNES	15	11	C
ST-ÉTIENNE	16	11	P
STRASBOURG	16	–	–
TOULOUSE	19	12	C
TOURS	15	10	P
POINTE-A-PITRE	32	22	N

ÉTRANGER			
ALGER	29	19	C
AMSTERDAM	16	8	N
ATHÈNES	21	15	D
BANGKOK	32	25	N
BARCELONE	24	15	C
BELGRADE	20	8	D
BERLIN	16	7	D
BRUXELLES	17	9	D
COPENHAGUE	15	7	N
DAKAR	32	22	P
DELHI	37	22	D
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	16	13	P
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	21	14	N
JÉRUSALEM	29	18	N
LE CAIRE	31	20	D
LISBONNE	27	18	N
LONDRES	18	10	P
LOS ANGELES	22	16	D
LUXEMBOURG	16	9	C
MADRID	26	16	N
MARRAKECH	30	17	D
MEXICO	19	7	N
MILAN	18	13	P
MONTRÉAL	18	8	D
MOSCOU	9	1	C
NAIROBI	23	11	N
NEW-YORK	21	8	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	27	19	N
PÉKIN	19	9	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	25	17	D
SEVILLE	33	17	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	10	–1	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	22	17	N
TUNIS	28	16	N
VARSOVIE	15	5	D
VENISE	22	14	C
VIENNE	19	10	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 3 octobre

TF 1

20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. Présenté par Philippe Bouvard.

22.25 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. En Bolivie (1re partie). Expédition Uru ; L'Or du lac ; Les Sertanejos ; La Gueule du diable.

23.35 Magazine : Formule sport. Football. F 1 Magazine.

F 2

20.50 Magazine : La Nuit des héros. Présenté par Michel Creton.

22.40 Visages d'Europe.

22.45 Magazine : Double jeu. Spécial rire. Invités : Jacky Sardou, Didier Gustin, Jean Lefebvre.

23.55 Journal et Météo.

0.15 Magazine : La 25e Heure. Dans l'ombre des stars, d'Irving Saraf et Allie Light.

F 3

20.45 Série : Puissance 4. Vieux gamins, de Paul Planchon.

22.15 Journal et Météo.

22.35 ▶ Magazine : Strip-tease. 500 lignes ; Tes père et mère honoreras ; Gaz à tous les étages.

23.30 Sport : Rugby. Les Springboks/les espoirs français, en différé.

1.00 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Les Derniers Jours de bonheur. De John Erman.

22.00 Flash d'informations.

22.05 Sport : Boxe. Réunion au Cirque d'Hiver.

23.00 Magazine : Jour de foot. Championnat de France de D1. Buts et extraits des matches de la 9e journée.

0.00 Le Journal du hard.

0.05 Cinéma : New Have Hookers 2. Film américain, classé X, de Gregory Dark (1991).

ARTE

20.40 Documentaire : Rodina, retour au pays. De Helga Reidemeister.

22.35 Court métrage : L'Escamoteur. D'Eve Ramboz.

22.50 Magazine : Macadam. Spécial Miles Davis.

22.51 Documentaire : Echoes of a Genius. Miles Davis en Europe.

23.45 Documentaire : Miles Davis and Friends. De Renaud Le Van Kim.

M 6

20.35 Magazine : Fun glisse.

20.45 Téléfilm : Collège, flirt et rock'n'roll. De Michael Zinberg.

22.20 Téléfilm : Coûte que coûte. De Russ Mayberry.

23.55 Musique : Flashback.

0.20 Musique : Boulevard des clips.

Dimanche 4 octobre

TF 1

20.40 Cinéma : Sens unique. ■■ Film américain de Roger Donaldson (1987).

22.40 Magazine : Ciné dimanche.

22.45 ▶ Cinéma : Bronco Billy. ■■ Film américain de Clint Eastwood (1979).

0.45 Journal et Météo.

0.55 Magazine : Le Vidéo Club.

F 2

20.50 Cinéma : Deux hommes dans la ville. ■ Film français de José Giovanni (1973).

22.30 Visages d'Europe.

22.35 Magazine : Bouillon de culture. Invités : François Nourissier (le Gardien des ruines) ; Jacques Testart (le Désir du gène) ; Roselyne Bosch, scénariste du film de Ridley Scott (1492, Christophe Colomb) ; Sonia Wieder Atherton, violoncelle ; Frédéric Gagnerie, rhumatologue.

23.55 Journal et Météo.

0.10 Magazine : Musiques au cœur. L'actualité. Eugène Onéguine, de Tchaïkovski, au Théâtre du Châtelet ; Jeanne au bûcher, d'Honneger, à l'Opéra-Bastille.

F 3

20.45 Divertissement : Spécial La Classe. Présenté par Fabrice.

22.05 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invité : Roman Polanski.

22.35 Journal et Météo.

22.55 Cinéma : Lola Montès. ■■■ Film franco-allemand de Max Ophüls (1955) (v.o.).

0.45 Musique : Portée de nuit. Fantaisie K 475, de Mozart, par Alexei Lubimov, pianoforte.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : La Double Vie de Véronique. ■■■ Film franco-polonais de Krzystof Kieslowski (1991).

22.05 Flash d'informations.

22.15 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football ; Boxe américaine.

0.45 Cinéma : Martha et moi. ■ Film franco-allemand de Jiri Weiss (1990).

ARTE

20.45 Documentaire : Paris, point de fuite. De Tilman Jens et Wolfgang Vogel.

21.35 Documentaire : L'après-perestroïka. D'Elisabeth Weyer et Kurt Zimmermann.

22.20 Documentaire : Mexico, les poètes et leur ville. De Wilfried F. Schöller.

23.25 Documentaire : Du nouveau sur l'empire des trusts et des licences. De Kurt Zimmermann.

0.10 Documentaire : L'Europe à venir. De Günther Lüdcke.

M 6

20.35 Magazine : Sport 6.

20.45 Téléfilm : L'Enfant-bulle.

22.35 Magazine : Culture pub. La gaine Scandale ; la rentrée du prime-time aux Etats-Unis.

23.00 Cinéma : Passions déchaînées. □ Film français d'Andrée Marchand (1981).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5881

HORIZONTALEMENT

I. Pour écrire de la sorte, il faut être Chinois ou cruciverbiste. – II. Embellit une taille. Qui n'entend peut-être foncer qu'après avoir mûrement réfléchi. – III. Espèce de crampon. Conjonction. Croûte épaisse. – IV. Momentanément absentes. Terme musical. – V. Purement illusoire. Compagnon de collège. Possessif. – VI. Propriétaire de bois. Théoriquement profitable quand elle est bonne. – VII. Arrose une capitale. Se dit d'une bosse. – VIII. Quartier d'Etampes. Degré. Comme un usager totalement satisfait. Il en faut quatre pour un opéra. – IX. La Genèse par rapport au Déluge. Précise une désignation. – X. Petite pièce. Serait net si ce n'était brouillé. Les ténèbres infernales. – XI. Combine, mais dans le mauvais sens. Epitaphe d'un procurateur tristement célèbre. – XII. Fruit charnu. Attaque brusquée. – XIII. Détestable créature. Symbole. – XIV. Sortie. Lunettes pour le soleil. – XV. Pinceau. Direction générale des prix.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I		■													
II				■		■									
III							■			■					■
IV													■		
V		■					■				■				
VI								■						■	
VII		■						■		■					
VIII			■			■					■				
IX												■			■
X				■				■						■	
XI					■		■		■						
XII										■					
XIII													■		
XIV				■											■
XV		■	■					■							■

VERTICALEMENT

1. Adverbe évocateur d'un repos qu'on préfère provisoire que définitif. – 2. Claque énergique et bien sentie. Séparation de corps. – 3. Face-à-face ou tête-à-tête. A de nombreux fidèles. – 4. Meuble. Peut précéder l'amant mais jamais le mari. – 5. Epithète revendiquée par la fonction publique. Cousu de fil blanc. – 6. Auteur de « la Vie de Jésus ». Œuvrer pour l'inédit. – 7. Après un certain Jean-Paul. Maraudeur des vergers. Edouard, pour ses amis. – 8. Petite éminence. Symbole. Son concours peut promettre une situation d'avenir. – 9. Ses combattants ont l'« âme » bien trempée. Patrie de Constantin le Grand. – 10. Article. Carte postale. Dilemme théâtral. Partie d'un escalier. – 11. Est souvent couverte de sang. Précède un total. « Terme » de portée. Aussi familier. – 12. Autorisent l'usage de faux. Toujours un peu rond quand on lève le coude. – 13. Souverain. Très blanc. Préposition. – 14. N'a donc aucune valeur. Bien roulée. Européen. – 15. Permet d'obtenir de jolis traits. Passent en silence. Dans une botte.

Solution du problème n° 5880

Horizontalement

I. Laboureur. – II. Inassouvi. – III. Mage. Crue. – IV. Igues. Élu. – V. Ère. Cakes. – VI. Ré. Baba. – VII. Meule. – VIII. OMS. Piano. – IX. Ré. Sel. Ug. – X. Parloir. – XI. Étoc. Ente.

Verticalement

1. Limier. Orée. – 2. Anagramme. – 3. Bague. Ès. Pô. – 4. Osée. Bu. Sac. – 5. Us. Scalper. – 6. Roc. Abeille. – 7. Eurêka ! On. – 8. Uvule. Inuit. – 9. Rieuse. Ogre.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– Vivi PERRAKI et Claude RABANT

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Pierre,

le dimanche 6 septembre 1992, à Paris.

Décès

– Mme Emilie Amiel,
sa mère,
Mme Régine Amiel,
son épouse,
MM. Philippe et Michel Amiel,
ses fils,
M. et Mme Jacques Setton,
sa sœur et son beau-frère,
Mme Dominique Lemar,
sa nièce,
M. Allan Setton,
son neveu,
Les familles Lévy, Farhi,
Et tous ses amis,
ont l'immense douleur de faire part de la mort brutale de

Jean AMIEL.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin, avenue du Cimetière-Parisien, le lundi 5 octobre 1992, à 15 heures.

2 bis, square Henry-Paté,
75016 Paris.

– M. et Mme Bertrand Goguel,
Sophie et Cécile,
M. et Mme Olivier Goguel,
Cédric Goguel,
Mme Marion Schmitt-Goguel
et Thierry,
Mlle Anne Françoise Goguel,
Ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Simone GOGUEL,
née Desaulles,

enlevée à leur affection, le 2 octobre 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 octobre, à 10 heures, au temple Saint-Jean, rue de la Synagogue, à Mulhouse, sa paroisse, où l'on se réunira.

Selon la volonté de la défunte, son corps sera incinéré.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie du fond du cœur toutes les personnes qui s'associeront à sa grande peine.

68100 Mulhouse.
2, rue du Cardinal-de-Lorraine,
51100 Reims.
19, place du Montoir,
95000 Cergy-Pontoise.
12, rue des Cerisiers,
67117 Ittenheim.
30, rue Didot,
75014 Paris.

– Ses collègues,
Et amis de l'Orangerie,
ont la douleur de faire part du décès, le 28 septembre 1992, de

Françoise REILLE-SOULT de DALMATIE.

Elle participa à la création et anima pendant des années ce qui fut, en France, la première consultation pour parents de toxicomanes.

Remerciements

– Saint-Fuscien.

Mme Yves Bresson,
son épouse,
M. et Mme Georges Bresson,
M. Eric Bresson,
M. et Mme Laurent Bresson,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses parents,
Toute la famille,
très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès du

professeur Yves BRESSON,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, leurs prières et les nombreux messages de condoléances.

Ils prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

PF Cloquier Devooght Ozenne,
199, rue de Cagny,
80090 Amiens.

– Chaignolles (Eure).

Mme Egée Chout,
son épouse,
Hélène, Frantz, Philippe, Dominique,
ses enfants,
Josy et Vanessa,
sa petite-fille,
Ses frères et sœurs,
Beaux-frères et belles-sœurs,
Et les autres membres de la famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jô Félicien CHOUT,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Avis de messe

– Une messe de requiem en mémoire de

Me Khalyl ABOUHAMAD,
ancien ministre des affaires étrangères du Liban,

sera célébrée le mardi 6 octobre 1992, à 18 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e.

Mme Samira Abouhamad,
son épouse,
Et Mlle Nada Abouhamad,
sa fille,
demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'y participer soit par leur présence, soit par une pieuse pensée à sa mémoire.

– La famille,
Les camarades de Résistance,
Les amis,
Les confrères,
Les élèves du professeur

Jacques CHALUT,
de la faculté de médecine Saint-Antoine,
déporté-résistant,
médaille de la Résistance,
croix de guerre,
commandeur de la Légion d'honneur,

décédé le 13 juillet 1992,

se réuniront le mercredi 7 octobre, à 17 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Le révérend Père Riquet se joindra à ses amis venus prier pour le repos de son âme.

– Une messe sera célébrée le mercredi 7 octobre 1992, à 18 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e, à la mémoire de

Luc ESTANG,

décédé le 25 juillet 1992.

Avis de recherche

– Urgent : recherche toute personne pouvant m'aider à retrouver la liste des étudiants de dernière année de l'Ecole de chirurgie dentaire, rue Garancière, Paris-6e, année 1954-1955, ou l'ayant fréquentée à cette époque-là. Pour tous renseignements, contacter le 45-72-04-07.

ÉCONOMIE

BILLET

Privé de Roquefort

Déception pour l'ex-ministre de l'agriculture : au moment de quitter la rue de Varenne vendredi 2 octobre, M. Louis Mermaz apprenait que, contrairement à ses vœux, le groupe laitier privé Besnier reprenait les Caves de Roquefort. La veille pourtant, à l'issue de la présentation du budget de son ministère, il avait appelé publiquement le Crédit agricole a retenir la solution proposée par Entremont, une société fromagère dans la nébuleuse du groupe pétrolier public Elf-Aquitaine.

Cette déclaration, jugée «surprenante» par les uns ou «venant trop tard» pour les autres, a visiblement accéléré le processus, tout en produisant un résultat inverse à celui espéré par M. Mermaz (*le Monde* du 3 octobre). Une façon de rappeler aux pouvoirs publics que toute cette affaire était entre les mains de groupes et de banques privés. La décision de céder les Caves de Roquefort a été prise au début de l'année lorsque Nestlé a lancé un raid boursier sur Perrier. D'entrée de jeu, le groupe suisse reconnaissait que Roquefort, filiale à 57 % de la firme d'eau pétillante, serait cédée et que la recherche d'un futur acquéreur incombait à la banque verte, l'autre actionnaire de ce fabricant de fromage.

Quatre dossiers étaient en lice, déposés respectivement par Bel, Bongrain, Besnier et Entremont. A l'exception de Bel, tous les acteurs, Crédit agricole compris, étaient les mêmes que ceux intervenus en juin pour la reprise de l'ULN (Union laitière normande). Le groupe coopératif de Condé-sur-Vire avait alors été acquis par Bongrain, au détriment de Besnier, qui, même s'il présentait la solution la plus efficace, effrayaient par ses méthodes les 17 000 producteurs de laits de l'ULN. Les pouvoirs publics en position d'arbitre dans ce dossier avaient alors opté pour une logique plus politique qu'économique.

C'est cette même stratégie qu'ils auraient souhaité voir primer dans le rachat de Roquefort. Mais dans ce cas précis, ils n'avaient pas leur mot à dire, s'agissant d'une cession entre groupes privés en bonne santé. Sur le causse du Larzac, l'arrivée de Besnier, déjà implanté dans la région, suscite bien des craintes. En rendant public son désir de maintenir la cohérence de l'entreprise et en ayant le soutien du Crédit agricole, le groupe de Laval a tenté de montrer patte blanche. Mais est-ce assez pour gommer cette image du loup entrant dans la bergerie?

DOMINIQUE GALLOIS

Ancien président de la Banque centrale d'Allemagne

M. Karl Otto Poehl rappelle les conditions «étranges» de l'adhésion de la Grande-Bretagne au SME

Intervenant, vendredi 2 octobre à Deauville, M. Karl Otto Poehl, ancien président de la Bundesbank, a rappelé la «procédure étrange» suivie par la Grande-Bretagne pour son adhésion au système monétaire européen (SME) en 1990. Celle-ci s'est faite sans concertation ni sur sa date ni sur le taux de change retenu alors. Face à la crise du SME, M. Poehl se déclare partisan de la création rapide d'une union monétaire restreinte.

DEAUVILLE

de notre envoyé spécial

«Rien ne nous assure que la crise monétaire européenne est terminée», a déclaré, vendredi 2 octobre, M. Karl Otto Poehl, ex-président de la Bundesbank, aujourd'hui associé-gérant de la banque d'affaires privée allemande Oppenheim.

M. Poehl, qui intervenait à l'occasion d'une conférence réunissant les 250 cadres dirigeants de VINCI (les sociétés européennes d'assurances du groupe Victoire) à Deauville, a exprimé l'espoir que les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze seront capables, à Birmingham le 16 octobre, de *«convaincre les marchés et les pouvoirs publics qu'ils maîtrisent la situation»* et de donner aux opérateurs financiers des *«indications précises sur la manière dont ils voient fonctionner le système monétaire européen dans le futur proche»*.

S'exprimant sur les critiques émises à l'encontre de la Bundesbank, par les Britanniques notamment, M. Poehl a déclaré : *«Je n'ai plus, heureusement, à défendre aujourd'hui la Buba, mais il ne faut pas lui faire porter toute la responsabilité de la situation actuelle.»* L'ex-patron de la Banque centrale allemande a, en particulier, mis en cause les conditions dans lesquelles Londres avait décidé, unilatéralement en 1990, son adhésion au mécanisme de change du SME. *«Un jour, M. Major m'a téléphoné pour me l'annoncer et m'indiquer le taux de change retenu»*, a raconté M. Poehl, estimant *«la procédure étrange»* pour l'entrée dans un système basé sur la concertation. *«J'ai toujours pensé*, a-t-il ajouté, *que la Grande-Bretagne avait rejoint le SME au mauvais moment, alors que l'Allemagne était engagée dans sa réunification, et avec un mauvais taux de change.»*

Une crise évitable

Pour le prédécesseur social-démocrate de M. Schlesinger, la crise des dernières semaines a failli provoquer la mort du SME. *«Cette crise aurait pu être évitée s'il y avait eu, au niveau européen, un véritable leadership.»*

M. Poehl a rappelé comment, en mars 1983, une intense concertation avait, à l'occasion *«d'un combat de trois jours dans des conditions dramatiques et avec des négociations sérieuses»*, conduit à un réalignement monétaire, accompagné de programmes économiques douloureux. *«Ces mesures globales avaient convaincu les marchés de la détermination des autorités»* et permis d'éviter une tornade spéculative comme celle que nous venons de vivre. Alors qu'à la mi-septembre, un réalignement était nécessaire et inévitable, *«il n'y a même pas eu de réunion des ministres des finances»*, a relevé M. Poehl.

Selon l'ancien président de la Bundesbank, les Douze ne doivent pas accepter les projets de changement du SME proposés par les Britanniques. Ils doivent aussi refuser le flottement généralisé des monnaies. *«Ce serait une perte des acquis des années récentes et un retour vers la situation des années 70.»*

M. Poehl estime que la Grande-Bretagne va rapidement constater que la sortie de la livre du SME n'accroît pas ses marges de manœuvre en matière de taux d'intérêt. En fait, il juge souhaitable aujourd'hui comme il l'avait déjà dit récemment *«la constitution rapide d'une union monétaire forte mais restreinte aux pays qui y sont prêts et qui le souhaitent»*. Il cite *«la France, l'Allemagne, le Benelux et quelques autres»*.

La création de cette union avec une monnaie et une banque centrale uniques ne doit pas attendre, selon lui, 1997 ou 1999. Elle peut être plus rapide. Il regrette cependant *«les résistances politiques croissantes»* qui s'expriment dans ce domaine, mais il est un argument qu'il n'accepte pas, celui selon lequel cette union restreinte conduirait à une Europe à deux vitesses. *«Depuis que la livre et la lire sont sorties du SME, nous sommes déjà dans une Europe à deux vitesses»*, a-t-il souligné.

ÉRIK IZRAELEWICZ

La Bundesbank maintient ses taux directeurs

Vers une baisse du coût de l'argent au jour le jour

La décision prise, vendredi 2 octobre en fin de matinée, par la banque centrale d'Allemagne de ne pas réduire son taux directeur sur le marché monétaire était attendue. Immédiatement annoncée, elle n'en a pas moins affaibli une livre britannique déjà malmenée sur les marchés et qui a atteint vendredi ses plus bas niveaux historiques contre le mark à 2,4395, en baisse de 17 % par rapport à son ancien taux pivot du SME. Pour défendre la peseta, la Banque d'Espagne a relevé de 13 % à 14 % son taux d'intervention *(voir nos dernières éditions du 3 octobre)*.

FRANCFORT

de notre correspondant

Le conseil central de la Bundesbank, réuni vendredi 2 octobre à l'occasion des festivités du deuxième anniversaire de l'unification, a fait ce que les économistes allemands prévoyaient qu'il ferait : maintenir au même niveau les taux d'intérêt directeurs.

Malgré les fortes pressions internationales, le taux Lombard reste à 9,50 % et le taux de l'escompte à 8,25 %. Pourtant, à l'intérieur de ce cadre, la Bundesbank a fait un pas important. Elle se fixe désormais comme *«objectif»* de maintenir les taux pratiqués concrètement sur le marché monétaire au niveau atteint ces derniers jours. En clair, il n'y a pas de baisse du cadre des taux, mais réduction à l'intérieur de ce cadre.

«Nous voulons maintenir le taux de l'argent au jour le jour à 8,8 % ou 8,9 %, comme actuellement», a expliqué le président de la Buba, M. Helmut Schlesinger. *«C'est un niveau qui est de 0,8 % à 0,9 % inférieur à celui que nous avions encore début septembre.»* Cette décision est une relative bonne nouvelle pour l'économie allemande, même si la Bourse de Francfort, déprimée, l'a jugée insuffisante et a faibli à nouveau pour atteindre son plus bas cours de l'année.

La nouvelle est moins bonne pour les partenaires étrangers qui auraient préféré une baisse du Lombard, le taux plafond qui a le plus de répercussion internationale. La chute de la livre, vendredi, à l'issue de la décision du maintien des taux allemands, est là pour le prouver. Mais c'est, néanmoins, un signe positif. La Bundesbank, si elle atteint son nouvel objectif, pourrait sans dommage, mettre en rapport le cadre de ses interventions avec sa pratique dans les mois à venir. Les économistes allemands estiment que la baisse pourrait intervenir à la fin de l'année ou au début de 1993.

Pour l'heure il n'en est pas question. M. Schlesinger s'est déclaré mécontent du taux de l'inflation. La hausse des prix aurait atteint 3,6 % en septembre (en rythme annuel), d'après les estimations provisoires, après 3,5 % en août. La masse monétaire augmente de façon trop rapide (9 % en août sur un an après 8,5 % en juillet). Toutefois, le chiffre de septembre – qui sera probablement supérieur à 10 % – aura été grossi artificiellement par les achats de deutschemarks sur le marché des changes et il sera interprété comme tel par la Bundesbank.

La Buba a souligné que les taux allemands, si on ne se focalise pas sur les taux à court terme, n'étaient pas aussi élevés qu'on le dit à l'étranger. Trois pays au monde, seulement, ont des taux à long terme – ceux qui comptent pour les investissements – inférieurs : les Etats-Unis, le Japon et la Suisse.

A propos du différend qui l'oppose au Trésor britannique concernant la sortie de la livre du SME, M. Schlesinger a réaffirmé *«son engagement clair vis-à-vis de l'Europe»*. La banque centrale allemande a dépensé 92 milliards de deutschemarks (plus de 300 milliards de francs) pour soutenir les autres monnaies, dont la livre, durant la crise.

ÉRIC LE BOUCHER

Les ailes dans le « rouge »

Suite de la première page

Cette opération a eu pour effet de creuser un endettement déjà important, qui atteint aujourd'hui 21,5 milliards de francs. L'entreprise publique est une grosse machine qui coûte cher. Le coût des pilotes Air France-UTA (7 milliards de francs) atteint les mêmes niveaux de prix que celui du carburant. *Grosso modo*, les navigants de compagnies publiques comme Air France ou Lufthansa reviendraient de 10 % à 25 % plus cher que ceux de British Airways, privatisée en 1986.

Les compagnies payent aujourd'hui les erreurs qu'elles n'ont pas pu ou pas su éviter, il y a quelques années. Portées par une excellente conjoncture, elles se sont lancées à la fin des années 80 dans des commandes massives d'avions et dans la création de vols peu rentables pour gagner des parts de marché. Le ciel était clair et le trafic croissait à un rythme régulier. En Europe, on s'est peu inquiété de rechercher les efforts de productivité, si ce n'est chez British Airways qui, sous la poigne de Lord King of Wartnaby, a amorcé son redressement à partir de 1981 au prix de quelque 20 000 suppressions de postes.

Les avions commandés dans une période euphorique ont commencé à affluer au pire moment. En 1990, la guerre du Golfe a donné un coup d'arrêt aux voyages d'affaires et au tourisme international. Le marasme économique a fini de précipiter dans le «rouge» des compagnies dont les avions volaient à moitié vides au-dessus de l'Atlantique nord.

Guerre tarifaire

Cette crise de surcapacité a eu pour effet de jeter les transporteurs dans une compétition sans merci. Le manque de passagers et l'effondrement des tarifs ont entraîné une baisse de la recette par siège et, par conséquent, de la rentabilité des compagnies. Même l'Europe n'échappe plus à la guerre tarifaire déclenchée aux Etats-Unis, et cette région où les compagnies avaient l'habitude de faire des bénéfices devient de plus en plus à risques.

Ce qui arrive au porte-drapeau français est une illustration des affres dans lesquelles se débattent les compagnies aériennes mondiales, à l'exception des asiatiques dont le marché connaît un taux de croissance à deux chiffres. En Europe, rares sont celles qui résistent à la crise, et il n'y a guère que British Airways pour continuer à afficher son dynamisme. Lufthansa a perdu de l'argent en 1991 pour la première fois depuis vingt ans. Handicapée par des coûts de personnel particulièrement élevés, elle a annoncé au début du mois de septembre un blocage des salaires pendant un an et 8 000 suppressions d'emplois en trois ans. Pour la belge Sabena comme pour Swissair, les suppressions de postes se chiffrent par milliers. Même chose pour Iberia, qui a vu l'Etat voler à son secours en doublant quasiment son capital.

La situation est pire en Amérique du Nord où la déréglementation a rendu la lutte sans merci. C'est l'hécatombe, et des compagnies comme Eastern, Midway ou la très célèbre Pan Am ont disparu, sans parler de la non moins célèbre TWA. A l'étroit dans un marché intérieur en pleine déprime, les transporteurs américains sont partis à l'assaut du marché européen avec des tarifs défiant toute concurrence. Cette guerre d'usure à coups de tarifs à perte est particulièrement difficile à supporter pour les compagnies européennes, qui font une part beaucoup plus importante de leur trafic que les transporteurs américains sur l'Atlantique nord.

Alliance tous azimuts

Cette offensive commence à lasser les Européens. En mai, la France a dénoncé l'accord qui la liait aux Etats-Unis sur la desserte aérienne entre les deux pays. Les compagnies américaines s'adjugeaient 70 % des sièges offerts, un niveau devenu inacceptable. Dernièrement, l'Allemagne a menacé de faire de même. Seule en Europe, la Grande-Bretagne a pu se ménager un accord relativement équitable avec les Etats-Unis.

Ce protectionnisme à l'égard des Etats-Unis s'accompagne d'une recherche d'alliances tous azimuts. Mettre un pied sur un marché aussi vaste que celui des Etats-Unis, même s'il n'est guère florissant pour l'instant, représente un gage de survie. British Airways a décroché sa place au soleil en rachetant 44 % de la compagnie américaine US Air en juillet. La compagnie néerlandaise KLM avait déjà pris une participation dans Northwest Airlines pour 20 % des droits de vote. Enfin, Air France vient d'entrer par la petite porte sur le marché américain en passant un accord commercial avec Air Canada, alliance qualifiée de stratégique et qui n'exclut pas des développements ultérieurs.

Les alliances visent également l'Europe de l'Est. La disparition du rideau de fer permet de s'établir sur des marchés qui devraient être un jour plus solvables. Et, pour l'heure, la facture n'est pas trop lourde. Air France a pris une participation dans la tchécoslovaque CSA, qui transporte 1,5 million de passagers chaque année vers une quarantaine de pays. Alitalia convoite la compagnie hongroise Malev. Enfin, British Airways, jamais en reste, vise l'énorme marché de l'ex-URSS. Le transporteur britannique met sur pied avec le russe Aeroflot la filiale commune Air Russie.

La course à la taille, que les transporteurs considèrent comme leur planche de salut, se concrétise à l'Ouest par le rapprochement entre Air France et la belge Sabena ou encore tout dernièrement par le rachat de près de 50 % de la française TAT par British Airways – encore elle, – qui prévoit de monter sa participation à 100 % dans les années à venir. Une pierre dans le jardin d'Air France, qui avait dû abandonner ses parts dans TAT à la demande de la Commission de Bruxelles, en la personne du très britannique Leon Brittan. Avec cette nouvelle tête de pont en France, la compagnie britannique prend pied dans un pays frère du marché européen, qui commencera à mettre à bas les frontières à partir de 1993 et les abattra complètement en 1997. La compétition promet d'être de plus en plus sévère et les erreurs de gestion de plus en plus calamiteuses.

MARTINE LARONCHE

Selon le président de leur directoire

Les Caisses d'épargne doivent devenir un groupe financier majeur

Les congrès du groupe des Caisses d'épargne ne sont pas fréquents, celui qui vient de se dérouler à Bordeaux les 1er et 2 octobre fait suite à celui de 1987 à Strasbourg. Il s'agissait cette année pour MM. Alain le Ray, président du conseil de surveillance, et René Barberye, président du directoire du Centre national des Caisses d'épargne (CENCEP), de prendre acte des changements considérables du réseau, de renforcer la cohésion et de fixer des objectifs commerciaux.

«La mutation est accomplie pour l'essentiel, le groupe est solide, il faut maintenant parvenir à renforcer notre présence commerciale en mettant l'accent sur la qualité», explique M. Barberye. Les caisses d'épargne ont totalement changé de visage. En l'espace de cinq ans, le nombre de caisses régionales a été ramené de 400 à 31. Longtemps cantonnée à l'épargne sur livret, la gamme des prestations financières s'est élargie. Depuis 1987, le groupe a accès à l'ensemble des clientèles privées et professionnelles et a même conclu des accords avec ses homologues européens. Le total de bilan approchait à la fin de 1991 les 900 milliards de francs avec des fonds propres plus que confortables de 50 milliards.

La dernière étape à franchir pour faire des Caisses d'épargne *«un des tout premiers groupes financiers européens»* consiste à améliorer l'efficacité commerciale pour la mettre au niveau des réseaux bancaires traditionnels. Mais il est difficile de préserver à la fois son identité et de se préparer à évoluer dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

E. L.

INDICATEURS

ESPAGNE

• **Commerce extérieur : 11,7 % de déficit supplémentaire en un an.** – Le déficit de la balance commerciale de l'Espagne a atteint 284 milliards de pesetas en août (environ 13,6 milliards de francs), en augmentation de 11,7 % par rapport à août 1991. Sur les huit premiers mois de l'année, le déficit extérieur atteint 2 500 milliards de pesetas, soit l'équivalent de 120 milliards de francs. Entre janvier et août, les exportations ont progressé moins vite que les importations : + 4,9 % contre 7,8 %.

ETATS-UNIS

• **Chômage : léger recul en septembre.** – Le chômage a légèrement reculé aux Etats-Unis, revenant entre août et septembre de 7,6 % à 7,5 % de la population active. Cette amélioration s'explique par une contraction de la population active et non par une reprise de l'embauche : en septembre, 57 000 emplois nets ont encore été perdus. Seul signe d'amélioration : les suppressions d'emplois avaient été beaucoup plus nombreuses en août (128 000).

FRANCE

• **Salaires : ralentissement de la hausse.** – Le taux du salaire horaire ouvrier (TSH) a progressé de 0,9 % au cours du deuxième trimestre contre 1,3 % au premier trimestre, selon les résultats définitifs communiqués par le ministère du travail. Cette décélération porte à 3,8 % la hausse du TSH sur un an pour une inflation hors tabac de 2,7 %. L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés augmente également de 0,9 % au deuxième trimestre.

EN BREF

□ **M. Lang inscrit 265 millions de francs au projet de budget 1993 pour la chaîne éducative.** – M. Jack Lang, ministre de l'Education nationale et de la culture, a fait inscrire dans son projet de budget 1993 une provision de 265 millions de francs pour financer la création d'une chaîne de télévision éducative. Cette provision a été inscrite par mesure de précaution dans la mesure où le Conseil supérieur de l'audiovisuel ne tranchera qu'en novembre entre les douze projets candidats à la fréquence de l'ex-Cinq. Eurêka, piloté par M. Jean Louis Missika, a la faveur gouvernementale.

□ **Restructuration d'Euro-RSCG : création de RSCG Finances.** – A l'occasion de la restructuration du groupe publicitaire Euro-RSCG (Havas), deux agences de communication financière appartenant auparavant à Eurocom et à RSCG, AGP-RSCG Finances et Eurofi, ont fusionné. La nouvelle entité, baptisée RSCG Finances, emploie une cinquantaine de salariés et a un chiffre d'affaires d'environ 300 millions de francs, ce qui fait d'elle la première agence de communication financière et institutionnelle du marché. RSCG Finances est présidée par M. Paul Foata (qui était PDG de AGP-RSCG Finances), le vice-président étant M. Alain Rousselet.

□ **Hausse de 0,8 % des dépenses d'assurance-maladie en août.** – Les remboursements de la Caisse nationale d'assurance maladie se sont élevées à 27,5 milliards de francs au cours du mois d'août, en progression de 0,8 % en un mois et de 6,3 % en un an. Selon la Caisse, cette hausse concerne aussi bien les honoraires médicaux, les prescriptions et la pharmacie, alors que les dépenses engendrées par les cliniques privées ont légèrement reculé.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 28 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 1992

PARIS

Trou d'air

INDICE CAC 40

- 8,68 %

Le trou d'air est impressionnant. Mine de rien, sans s'en rendre compte, la Bourse a perdu en cinq séances 8,68 %. Il faut remonter à octobre 1987 pour retrouver une contre-performance hebdomadaire aussi désastreuse. La secousse du 19 octobre avait provoqué, il y a cinq ans, une chute de 11,6 % des cours la première semaine, et de 7,6 % au terme des cinq journées suivantes. Mais, à la différence de 1987, le plongeon de ces derniers jours s'est effectué dans le calme, sans panique aucune, et n'a pas provoqué de tumulte. Cette purge n'a pour l'heure rien à voir avec celle du krach boursier de 1987, mais elle n'en est pas moins troublante. Elle reflète l'extrême fragilité d'un marché sans visibilité qui, en plus, est étouffé par un niveau élevé des taux d'intérêt à court terme. En l'absence d'une détente du prix de l'argent, cet environnement rend la Bourse d'autant plus vulnérable que de nombreuses échéances politiques se préparent tant en France qu'aux Etats-Unis.

«Le lundi au soleil, c'est une chose qu'on n'aura jamais», fredonnait un gestionnaire troublé par les déconvenues régulières que connaît la Bourse depuis le mois d'août à chaque début de semaine. Si, au cours de l'été, la tendance négative a difficilement pu être corrigée lorsque la semaine débutait en baisse, le même phénomène semble se poursuivre et s'amplifier en ce début d'automne. Les derniers jours sont à ce titre éloquents et marquent, peut-être, une rupture. Rien n'a permis de redresser la barre d'autant que la secousse fut particulièrement forte lundi avec un recul de 3,87 %, du jamais vu au quotidien depuis un an.

Pis : la dépression se poursuivait mardi (– 2,17 %), portant à plus de 6 % la chute des valeurs en deux séances. Après une tentative de stabilisation le lendemain (+ 0,28 %), la baisse reprenait jeudi (- 0,73 %) et s'amplifiait vendredi, au moment où la Bundesbank annonçait sa décision de maintenir ses taux inchangés. L'indice CAC 40 terminait en baisse de 2,36 % à 1 683,34 points, soit un niveau inférieur de 4,6 % par rapport à celui du 31 décembre 1991.

Un taux de report très élevé

Ce violent accès de faiblesse trouve une fois encore son origine dans la crise monétaire et dans le niveau élevé des taux d'intérêt qui découragent toute initiative. Cela s'est concrétisé sur le marché à règlement mensuel par un relèvement du taux de report à 16 1/4 % (contre 10 % le mois précédent), niveau que personne n'avait connu depuis juillet 1981 (16 1/2 %).

Le report, rappelons-le, est la possibilité pour un acheteur de prolonger ses engagements d'un mois sur l'autre, jusqu'à la prochaine liquidation. Cette faculté doit néanmoins se payer. D'où l'institution d'un taux de report qui est déterminé en fonction des taux d'intérêt et des anticipations du marché. Vu le loyer de l'argent au jour le jour, ce taux aurait pu être encore plus assassin et dépasser les 20 %.

Mais les 16 1/4 % retenus ont déjà dissuadé de nombreux acheteurs de faire reporter leurs titres de septembre à octobre. La position de place, qui donne chaque mois une photographie du marché en recensant d'un côté les acheteurs, de l'autre les vendeurs, est à ce titre révélatrice. Certes, elle est en hausse par rapport au mois d'août – période traditionnellement creuse, – mais elle représente à peine plus de deux séances quotidiennes de transactions. La position est de 4,78 milliards de francs à l'achat (contre 3,197 milliards en août) et de 2,024 milliards à la vente (contre 1,739 milliard). Le volume d'achats, supérieur à celui des ventes, laisse à penser que les opérateurs anticipent tout de même une hausse des valeurs.

La baisse importante des cours s'explique également par le solde des positions intervenu cette semaine. Les détenteurs de titres ont dû payer leurs achats, leurs reports éventuels et renouveler leurs niveaux de couverture. Il leur a fallu donc trouver des liquidités. Certains l'ont fait en vendant d'autres titres détenus en portefeuille, ce qui ne fait alors qu'amplifier le mouvement. Sur le plan des actions, la semaine aura encore été marquée par la floraison de résultats semestriels satisfaisants pour quelques rares groupes comme le CCF ou Pernod-Ricard. Mais la tendance générale est au recul des bénéfices et parfois à l'annonce de pertes. De nouveau, cette cuvée de résultats a souligné l'importance de la crise immobilière. Les pertes de la Banque Worms ont pesé sur les cours de sa maison mère, l'UAP, tout comme la chute des résultats d'Indosuez et de la Hénin a entraîné une dépréciation de Suez. Les cotations de Lucia ainsi que celles de son actionnaire principal Olipar ont été suspendues pour quinze jours. Ces sociétés de la «galaxie» de M. Christian Pellerin devraient être rapidement recapitalisées.

Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a de son côté approuvé les conditions faites aux actionnaires du Printemps souhaitant sortir de la société avant la fusion de cette chaîne de magasins avec Pinault. Le prix retenu est de 780 francs. Le CBV a également retenu les 85 francs proposés par MMB, le futur holding du groupe Matra-Hachette, aux actionnaires minoritaires désireux de quitter cet ensemble. Les titres de la firme informatique Concept et du malletier Louis Vuitton seront pour leur part radiés. La cote officielle continue ainsi de s'appauvrir, et rien pour l'heure ne laisse espérer un inversement de tendance.

DOMINIQUE GALLOIS

Agro-alimentaire

	2-10-92	Diff.
Bongrain	3100	- 102
BSN	964	- 53
Eridania Béghin	314	- 320
Fromagerie Bel	3260	- 40
LVMH	3625	- 385
Pernod-Ricard	395,40	- 55,60
Rémy-Coi. (1)	156	+ 0,40
Saint-Louis	1075	- 2

(1) Coupon 4,40 F.

Assurances

	2-10-92	Diff.
AGF	379	- 12
AXA	727	- 113
GAN	336	- 14
Groupe Victoire	819	- 68
SCOR SA	313	- 2
UAP	365,10	- 71,90

Bâtiment et matériaux

	2-10-92	Diff.
Bouygues	494	- 40
Ciments français	345	inch.
Colas	746	- 30
Eurotunnel	35,95	- 0,80
Fougerolle	745	- 55
GTM Entrepose	348	- 29
Immob. Phénix	112	- 0,10
Jean Lefebvre	800	- 60
Lafarge-Coppée	272,30	- 17,20
Poliet	204	- 13,20
Saint-Gobain	503	- 57
SGE	155,30	- 11,70
Spie-Batignolle	257	- 26

Chimie

	2-10-92	Diff.
Air Liquide	716	- 37
ELF Sanofi	1 029	- 105
Gascogne	452,50	- 17,50
Institut Mérieux	7 450	- 40
Michelin	190,10	- 14,9
Plastic Omnium	767	+ 14
Rhône-Poul. CI	530	- 20
Roussel-Uclaf	400	- 15
Synthélabo	1 085	- 4

Consommation non alimentaire

	2-10-92	Diff.
BIC	900	- 5
Christian Dior	277	- 9
Clarins	580	inch.
DMC	287,10	- 2,90
EBF	767	- 44
Essilor	392	- 0,10
Groupe André	693	- 6
L'Oréal	907	- 66
Moulinex	103	- 1
Salomon (1)	1 320	+ 28
SEB	383,50	- 8
Sommer-Allibert	1111	- 89
Yves Saint Laurent	720	- 30
Zodiac	1 090	- 61

(1) Coupon 8 F.

Crédit et banques

	2-10-92	Diff.
Comp. Bancaire	335,50	- 27,50
BNP CI	343,50	- 31,60
Cetelem	811	- 27
Compt. entr.	192	+ 1
CCF	182,80	- 15
CFF	810	- 61
CLF	277,70	- 7,40
Crédit Lyon. CI	485	+ 1
Crédit National	991	- 6
Société Générale	515	- 30
SOVAC	792	+ 2
UFB Locabail	210	- 34
UIC	485	- 15
Via Banque	203,90	- 1,10

Distribution

	2-10-92	Diff.
Alsacienne Sup	1 490	- 10
Bon Marché	490	- 26
Carrefour	2 141	- 79
Casino	145,10	- 3,90
Castorama	410	- 16
CDME	353	- 8,90
Compt. Modernes	1 085	+ 21
Docks de France	388	- 19
Galeries Lafayette	1 950	inchan.
Guyenne Gasc.	1 358	- 22
Printemps	650	inchan.
Promodès	580	- 13

Electricité et électronique

	2-10-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	617	- 40
CSEE	343,10	+ 2,10
Intertech. CP 23F.	560	- 47
Labinal	660	- 11
Legrand	3 810	- 520
Matra	167,10	- 19,90
Merlin-Gerin	NC	
Radiotechnique	382,50	- 37,50
Sagem	2 015	inchan.
Schneider	543	- 50
Sextant Avionique	135	- 14
Thomson CSF	120,10	- 12,80

Immobilier et foncier

	2-10-92	Diff.
Lucia	–	–
Olipar	–	–
Sefimeg	387	+ 9
Silic	513	- 25
Simco	392	- 5
Sogeper	610	+ 15
UIF	480	inch.

Investissement et portefeuille

	2-10-92	Diff.
Bolloré	641	- 1
Cerus	88,50	- 1,60
CGIP	898	- 65
Eurafrance	1 037	- 63
Gaz et Eaux	1 120	- 40
Marine-Wendel	272	+ 3,50
Navigation Mixte	700	- 19
Nord-Est	114,50	- 1,70
Parfinance	160	inch.
Paribas	316,50	- 33,50
Pinault	332	+ 6
SPEP	250	- 15
Suez	229	- 33
Worms et Cie	237,90	- 1,10

Métallurgie, mécanique

	2-10-92	Diff.
CarnaudMetalbox	184	- 2,50
Dassault Aviation	369	- 2
De Dietrich	1 617	- 28
Fives-Lille	275	- 9
Imétal	313	+ 3
Legris Industrie	280	- 4
Métaleurop	68,80	- 8,90
Péchiney CI	278,50	+ 24
Péchiney Int.	177,80	- 10,70
Peugeot SA	490	- 88
Strafor Facom	649	- 19
Valeo	687	- 34
Vallourec	142	- 6

Mines d'or, diamants

	2-10-92	Diff.
Anglo-American	92	- 24,10
Buffelsfontein	21,20	- 2,70
De Beers	59,50	- 8,50
Driefontein	40,10	- 5,90
Gencor	12,85	- 2,05
Harmony	10,80	- 0,35
Randfontein	12,40	- 1,70
Sainte-Helene	18,40	- 1,70
Western Deep	67	- 10,20

Pétrole

	2-10-92	Diff.
BP-France	87,10	- 3,40
ELF-Aquitaine	329,80	- 37,70
Erap-ELF	228	- 9
Esso	710	- 20
Géophysique	680	- 10
Total B	205,10	- 13,90

Sicomi ou ex-sicomi

	2-10-92	Diff.
Bail Investis.	650	- 20
Genefim	242,50	- 19,50
Immobail BTP	313	+ 1
Interbail	380	+ 5
Klepierre	480	- 19
Locindus	645	+ 33
Selectibanque	119,50	+ 0,50
Unibail	369	+ 4

Transports, services

	2-10-92	Diff.
Accor	548	- 42
BIS	185	- 0,60
Canal Plus	1031	- 46
Cap Gemini Sogeti	181	- 19,90
CEP Communic.	287	- 28
CGI Informatique	238	- 12
Club Méditerranée	350,20	- 0,20
Dauphin Ota	224	- 16
Ecco	388,20	- 2,80
Générale des Eaux	1 990	- 110
Hachette	112,40	- 5,50
Havas	392	- 34
Lyonnaise-Dumez	505	inch.
OGF	500	+ 35
Pub. Filipacchi	420	- 20
Publicis	572	+ 21
SITA	2 030	- 20
Sligos	345	- 33,50
Sodexho	950	+ 9
TF1	383	- 63

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	2-10-92	Diff.
10 % 1978	100,05	+ 0,05
9,80 % 1978	99,80	inch.
9 % 1979	99,80	- 0,80
10,80 % 1979	101,50	- 0,05
CNE 3 %	4801	+ 21
CNB bq 5.000 F	97	- 1
CNB Par. 5 000 F.	97	inch.
CNB Suez 5 000 F	–	–
CNI 5 000 F	97,70	- 0,32

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
Alcatel Alsthom	1 990 780	1 243 984
ELF Aquitaine	2 077 900	711 623
Total	3 006 180	629 533
BSN	589 000	566 514
Air Liquide	736 600	534 382
Oréal (L')	532 265	501 720
LVMH	124 250	473 844
Société générale	876 740	467 919
Michelin	2 202 160	431 298
Peugeot	763 325	413 878
Saint-Gobain	761 930	404 987
Carrefour	154 640	337 558
Pernod-Ricard	747 870	335 624
Paribas	1 028 500	333 944

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Finextel	+ 6,9	Dynaction	- 18,5
SAT	+ 6,6	Eurodisney SCA	- 14,4
Pechiney CIP	+ 5,3	UFB Locabail	- 13,5
Jean Lefebvre	+ 4,8	Metaleurop	- 12
Primagaz	+ 4,3	Havas	- 12
Hachette	+ 4,3	DR Sud-Est	- 11,6
Locindus	+ 3,5	Bancaire (Cie)	- 10,7
Sagem	+ 3,4	Peugeot	- 10,7
Plastic Omnium	+ 3,3	Legrand	- 10,1
DMC	+ 3,1	Gr. de La Cité	- 9,9
Salomon	+ 3,1	Suez Compagn.	- 9,8
Pinault	+ 2,9	Schneider	- 9,5
Imetal	+ 2,9	Total	- 9,4
Sogenal	+ 2,7	Un. Ass. Paris	- 9,4

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	25-9-92	28-9-92	29-9-92	30-9-92	1-10-92
RM	2 225 835	1 989 779	2 578 792	4 022 306	2 234 160
Comptant					
R. et obl.	28 599 021	27 693 727	19 403 943	19 669 894	28 605 203
Actions	84 272	87 964	117 380	105 341	103 930
Total	30 909 128	29 771 470	22 100 115	23 797 541	30 943 293
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)					
Françaises	104,9	101,6	100,1	100,6	100,2
Etrangères	88,2	86,7	85,7	85,3	85,6

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	28-9-92	29-9-92	30-9-92	1-10-92	2-10-92
Indice gén.	481,1	468,6	463,1	471,4	464,9
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 770,26	1 731,93	1 736,73	1 724	1 683,34

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 octobre 1992

Nombre de contrats : 132 195 environ

COURS	ÉCHÉANCES		
	DÉC. 92	MARS 93	JUIN 93
Premier	–	–	–
Dernier	109,24	109,82	109,80

NEW-YORK

Déception

INDICE DOW JONES

- 1,53 %

Wall Street a perdu une cinquantaine de points au cours de la semaine, l'essentiel des pertes étant enregistrées vendredi 2 octobre, après la publication de chiffres du chômage meilleurs que prévu. Cette donnée pourtant favorable a dissipé les espoirs d'un possible assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed). L'indice Dow Jones a terminé vendredi en recul de 1,53 % par rapport à la semaine précédente.

La Bourse new-yorkaise a connu un début de semaine lent, plusieurs investisseurs ayant déserté les places financières lundi pour la célébration du Nouvel An juif. L'activité est restée par la suite modérée en raison des incertitudes sur le résultat des élections présidentielles de novembre aux Etats-Unis et surtout dans l'attente des statistiques mensuelles du chômage. Leur publication vendredi a déçu les intervenants. Aussi, dans un marché calme où 188 millions de titres ont été échangés, l'indice Dow Jones a-t-il perdu 1,65 %.

Les autres statistiques publiées les jours précédents ont été peu encourageantes : recul pour le troisième mois consécutif de l'indice de confiance des consommateurs sur l'avenir de l'économie, chute des dépenses de construction en août malgré la faiblesse des taux d'intérêt à long terme, et baisse en août des commandes industrielles. Enfin le baromètre des directeurs d'achat des grands groupes industriels est tombé sous la barre des 50 % pour la première fois depuis le début de l'année, reflétant une contraction de l'activité manufacturière américaine.

Le retour de M. Ross Perot dans la course à la présidence semble avoir été négligé par Wall Street.

Indice Dow Jones du 2 octobre : 3 200,61 (c.3 250,32).

	Cours 25 sept.	Cours 2 oct.
Alcoa	66	53
ATT	43 1/2	42 1/8
Boeing	35 3/8	35 7/8
Chase Man. Bank	22 1/4	22
Du Pont de Nemours	47 1/8	46 3/4
Eastman Kodak	44	44 1/4
Exxon	63 1/2	63 1/4
Ford	38 7/8	37 5/8
General Electric	77 7/8	75 3/4
General Motors	32	30 7/8
Goodyear	59	61
IBM	82 1/4	78 3/8
ITT	64	67
Mobil Oil	65 3/8	64 1/4
Pfizer	74 3/8	73 3/8
Schlumberger	65 1/8	68 1/8
Texaco	63 1/2	63
UAL Corp. (ex-Allegis)	113 1/2	109 3/4
Union Carbide	13 3/8	12 7/8
United Tech.	48 3/8	49
Westinghouse	16 1/8	16
Xerox Corp	78 3/4	76 7/8

TOKYO

Sous les 18 000 points

INDICE NIKKEI

- 5,8 %

La forte appréciation du yen et des ventes de petits paquets de titres ont provoqué une baisse quotidienne des valeurs à la Bourse de Tokyo durant la semaine écoulée, l'indice Nikkei repassant vendredi sous la barre des 18 000 points. L'indice des 225 valeurs vedettes a terminé la semaine à 17 324,07 points, en recul de 1 070,69 points (– 5,8 %) par rapport à la semaine précédente. Le volume quotidien moyen des échanges s'est contracté à 259,6 millions de titres contre 314,15 millions de titres la semaine précédente.

Lundi, le Nikkei a perdu 2,3 %, alors que la monnaie japonaise clôturait à un record de hausse de 119,65 yens pour un dollar. Le yen est demeuré fort mardi, provoquant l'inquiétude des exportateurs – notamment des valeurs vedettes électroniques, – qui craignent une diminution de leurs ventes à l'étranger.

Selon des opérateurs, des ventes de petits paquets d'actions ainsi que des ventes d'arbitrage de contrats à terme ont coûté à l'indice 1,25 %. Mercredi, l'indice a enregistré une nouvelle chute de 1,97 %. Nouveau recul le lendemain, alors que les fonds publics faisaient leur entrée sur le marché (– 0,2 %). Vendredi, l'indice a encore abandonné 0,26 % alors que des rumeurs faisaient état d'une baisse simultanée des taux d'intérêt américains et japonais.

«Le marché n'avait aucun autre acheteur que les fonds publics. D'ici à la fin de l'année, le Nikkei devrait fluctuer dans une fourchette étroite entre 16 500 et 18 500 points», a estimé un opérateur.

Indices du 2 octobre : Nikkei, 17 327,07 (c. 18 394,76); Topix, 1 303,14 (c. 1 371,53).

	Cours 25 sept.	Cours 2 oct.
Ajinomoto	1 370	300
Bridgestone	1 140	1 090
Canon	1 290	1 250
Fuji Bank	1 880	1 750
Honda Motors	1 360	1 250
Matsushita Electric	1 140	1 090
Mitsubishi Heavy	563	562
Sony Corp.	4 150	3 970
Toyota Motors	1 400	1 400

LONDRES

Incertitude

– 2 %

Les incertitudes sur la politique économique du gouvernement britannique et les craintes que la faiblesse de la livre ne relance les pressions inflationnistes ont affaibli la tendance cette semaine au Stock Exchange. L'indice Footsie a ainsi perdu 2 %. Ce repli a été freiné par des espoirs d'une baisse des taux intérêt britanniques et, pour la première fois depuis plusieurs mois, par des spéculations sur l'éventuel retour des OPA.

Le conglomérat Trafalgar House, propriétaire notamment du Ritz de Londres et de la société de navigation Cunard, a été l'une des valeurs les plus convoitées. La firme a subi l'assaut du groupe immobilier Hong Kong Land. Celui-ci a pris une participation de 14,9 % jeudi et a lancé une offre publique pour acquérir 15 % de plus, tout en précisant qu'il n'envisageait pas de lancer une OPA dans l'année qui vient, à moins d'un changement de circonstances. Trafalgar a conseillé à ses actionnaires de repousser l'offre.

Indices du 2 octobre : 100 valeurs 2 549,7 (c.2 601); 30 valeurs 1 852,5 (c.1 914); mines d'or 73,1 (c.78,8); fonds d'Etat 88,85 (c.89,7).

	Cours 25 sept.	Cours 2 oct.
Allied Lyons	6,09	5,90
BP	2,21	2,21
BTR	4,91	4,84
Cadbury	4,56	4,26
De Beers	8,25	6,88
Glaxo	7,67	7,70
GUS	19,51	19,38
ICI	12,07	11,05
Reuters	12,52	12,35
RTZ	6,33	6,02
Shell	5,37	5,44
Unilever	10,45	10,74

FRANCFORT

Affaiblie

– 2,34 %

Les incertitudes monétaires et économiques ont pesé sur la Bourse de Francfort, provoquant un recul presque généralisé des cours sur un marché nerveux et irrégulier. L'indice DAX, qui a atteint le plus bas niveau de l'année mercredi, a terminé la semaine en baisse de 2,34 %. La WestLB a estimé que la tendance maussade risquait de se poursuivre *«un bon moment encore, car les turbulences monétaires sont loin d'être apaisées»*. Pour la Commerzbank, cette semaine a montré que *«le marché est devenu très sensible à l'égard de mauvais indicateurs conjoncturels»*. La décision de la Bundesbank vendredi de laisser ses taux inchangés a repoussé les derniers espoirs d'une détente du marché monétaire, contribuant au manque d'enthousiasme. Le volume d'échange s'est légèrement étoffé, totalisant 22,1 milliards de marks contre 20,34 milliards la semaine précédente.

Indice DAX du 2 octobre : 1 478,04 (c.1 513,36)

	Cours 25 sept.	Cours 2 oct.
AEG	163,60	150
BASF	209,60	208
Bayer	260	259,50
Commerzbank	237	237,50
Deutschebank	667,30	636,50
Hoechst	237,30	229,30
Karstadt	490	481
Mannesman	210	214
Siemens	524,20	572,50
Volkswagen	293,30	280

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Un quatrième trimestre très chargé

La crise du marché des changes accroît les besoins d'emprunts internationaux de nombreux pays *qui cherchent à renforcer* ou à reconstituer les réserves de devises de leur banque centrale. Les plus pressés se trouvent parmi ceux qui ont résisté à la spéculation et qui *ne veulent pas courir le risque* d'être soudain à court de munitions s'il leur fallait affronter une nouvelle attaque contre leur monnaie.

La Suède fait partie de ce petit groupe et son Trésor public sera *vraisemblablement*, ces prochaines semaines, un des débiteurs les plus en vue sur le marché international des capitaux, à New-York ou sur l'euromarché où on s'attend qu'il *lève des fonds pour plusieurs* milliards de dollars d'ici la fin de l'année. De son côté, le Danemark vient de procéder à une opération de ce genre en se procurant 500 *millions de dollars sur l'euromarché*. Les pays qui ont cédé à la tourmente et qui ont laissé tomber la valeur extérieure de leur monnaie se montreront sans doute *moins entreprenants. Mais*, au total, le volume des emprunts internationaux qui seront émis au quatrième trimestre promet d'être impressionnant.

D'une durée de cinq ans, munies d'un coupon d'intérêt de 5,50 % l'an, les dernières euro-obligations émises en dollars par le Danemark étaient au départ, mardi 29 septembre, offertes à un prix de 99,34 % qui assurait aux investisseurs un rendement de vingt-huit points de base (au centième de *point de pourcentage) de plus que* les fonds d'Etat américains de référence. La prime était un peu trop faible. Elle a légèrement augmenté par la suite pour atteindre une *trentaine de points*.

Cette correction n'a toutefois pas *terni l'image d'ensemble qui* demeure positive. L'affaire a été plutôt bien accueillie. Certains expliquent la réussite de l'emprunt par la qualité de la dette, la signature du Danemark étant fort appréciée sur le plan international. Son crédit est de mieux en mieux noté alors que celui des autres pays nordiques a diminué ces derniers mois. *D'autres insistent surtout sur* un élément d'ordre technique devenu très rare sur le marché du dollar : le fait que les obligations danoises étaient vendues au-dessous de leur valeur nominale, celle à laquelle elles seront remboursées à l'échéance. L'opération était placée sous la conduite de l'eurobanque londonienne d'une maison de titres japonaise, *Dawa Europe*.

Les Français raffolent du franc suisse

Parmi les nouveautés de la semaine, une collectivité locale canadienne, la Communauté urbaine de Montréal, a fait jeudi 1er octobre *sa première apparition* dans le compartiment de l'euromark. Son émission d'une durée de dix ans porte sur 130 millions de D M. Les titres, émis à 102 %, sont rémunérés au taux facial de 8,125 % l'an. Ce rendement est alléchant si on le compare à celui des fonds d'Etat allemands qui rapportent nettement moins de 7,50 %. De nombreux investisseurs hésitent cependant à souscrire. Ils attachent une grande importance à un référendum qui est organisé au Canada pour le 26 octobre afin de consulter l'électorat au sujet d'une réforme constitutionnelle. Le scrutin ne porte pas sur une éventuelle séparation du Québec. Pourtant c'est ainsi que certains l'interprètent. Ils veulent être fixés sur l'issue du vote avant de placer leurs fonds dans de nouveaux titres canadiens.

Le ministre des finances qui s'exprimait vendredi à Zurich a précisé que la province avait déjà *réalisé plus de 75 % de son programme* d'emprunts de 5,5 milliards de dollars canadiens, établi pour l'année fiscale qui s'achèvera le 31 mars prochain. Quant à *Hydro Québec, l'autre grand débiteur* du secteur public, son programme d'emprunts qui se monte à 5 milliards de dollars canadiens pour l'année civile en cours, est déjà *rempli* à raison de *plus de* 85 %. Les investisseurs n'ont donc pas à redouter une accumulation prochaine d'emprunts québécois.

D'une façon générale, le compartiment du mark est dans d'excellentes dispositions. La baisse des taux de rendement qui se produit depuis le référendum français du 20 *septembre* a pris des proportions impressionnantes qui attirent de plus en plus l'attention des grands emprunteurs. Les débiteurs français toutefois ne s'y aventurent pas encore. Ils préfèrent, de loin, s'endetter en francs suisses, monnaie dont ils ont apparemment moins peur et qui coûte beaucoup moins cher que le mark. Pour des obligations à moyenne échéance, le niveau des coupons est tombé à 6,50 %. La Poste a profité, la semaine passée, de cette évolution, retenant le marché suisse pour y lancer sa *première émission en* devises. La transaction est placée sous la direction de l'Union de banques suisses. *Elle se monte à* 150 millions de francs helvétiques pour une durée de cinq ans. C'est un des grands succès de la semaine.

Electricité de France s'est distinguée sur un autre marché, celui du florin néerlandais. C'était en fait pour l'emprunteur un moyen détourné d'obtenir des francs suisses à très bon compte. L'entreprise a conclu avec la banque ABN Amro un contrat d'échange qui lui fournit des fonds dans la devise de *son choix à un coût de loin inférieur* à ce qu'il lui faudrait débourser pour un nouvel emprunt suisse. L'opération, telle qu'elle se présente aux investisseurs, se monte à *200 millions de florins. Elle a été* très bien accueillie. Sa durée est de quatre ans, son coupon de 7,875 %. Les titres étaient offerts ces derniers jours de façon à procurer un rendement de 7,905 %.

A propos de l'Italie et du crédit dont ce pays entend bénéficier de la part de la Communauté des Douze, *rien ne saurait être mis sur* pied pour l'instant, car il faut d'abord que le Parlement approuve le projet du gouvernement. Sur le fond, chacun se félicite de la *démarche de M. Amato qui* est de nature à rétablir la confiance envers son pays. Sur la forme, elle ne devrait normalement pas rencontrer d'obstacle, car elle s'inscrira dans le cadre d'une procédure normale de la Communauté, un mécanisme d'aide aux pays membres qui connaissent des difficultés de balance des paiements.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Encore des records

Le dollar au plus bas contre le yen ; la livre au plus mal vis-à-vis du mark : les dernières séances ont été encore remplies de « pics » et de « planchers » qui démontrent bien que si l'ouragan monétaire a perdu de son intensité, le marché des changes est encore soumis à de très fortes turbulences.

Comme si la sortie forcée de la livre sterling et de la lire italienne du SME, à la mi-septembre, n'avait pas été suffisante, les éléments – politiques, macro-économiques, monétaires – continuent à se *déchaîner contre ces deux monnaies* : mécontentement et panique populaire à Rome, sur fond de budget d'austérité ; discordes diplomatiques et confusion politique à Londres.

Depuis sa sortie du SME, la lire a perdu 15 % de sa valeur face au mark, la monnaie allemande passant de 765,4 lires (son cours *maximum dans* le système) à *900 lires*. Quant à la livre britannique, elle continue à glisser, enfonçant chaque jour davantage ses plus bas niveaux vis-à-vis du mark, à *2,4410 DM* vendredi *soir* (son cours plancher contre le mark était de 2,7780).

Les deux pays adoptent une attitude bien différente à l'égard du *SME. Pour l'Italie*, le retour dans le système doit se faire le plus vite possible. Le prêt demandé par le gouvernement à la CEE au moment de la présentation de son *projet de budget témoigne de sa* volonté de respecter des objectifs d'assainissement, notamment en matière de finances publiques, compatibles avec une participation *de la lire au SME*.

A Londres en revanche, le sujet est hautement politique. Le gouvernement britannique n'est pas parvenu à faire avancer auprès de ses *collègues* européens, réunis *lundi* 28 septembre à Bruxelles, sa proposition de réforme en profondeur du mécanisme de change. Il n'a pas pour autant abandonné son idée : *le premier ministre a clairement* subordonné la rentrée de la livre dans le SME à une réforme fondamentale du système.

Les turbulences qui touchent aussi *toujours* l'Irlande – dont la livre se situe à son plancher dans le SME vis-à-vis du florin néerlandais, – l'Espagne et le Portugal pourraient apporter de l'eau au *moulin de Londres* au cours des semaines à venir, voire dès les prochains jours, car un nouveau réaménagement des parités ne peut être exclu, en dépit de tous les démentis officiels. Pour l'instant, Madrid, Lisbonne et Dublin protègent leur monnaie par le biais de contrôles des changes plus ou moins stricts. Mais ces dispositions, contraires à l'esprit du « grand marché », ne sont tolérables très longtemps pour personne.

Une artillerie franco-allemande efficace

Les responsables monétaires français ne cachent pas, quant à eux, leur soulagement, l'artillerie franco-allemande déclenchée mercredi 23 septembre ayant forcé la *spéculation à reculer. Dès le* dimanche 27 septembre, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, annonçait la bataille gagnée. Et le président de la Bundesbank, M. *Helmut Schlesinger, s'est* déclaré vendredi 2 octobre *« très heureux »* de la disparition des pressions sur le franc. Le même jour, la monnaie allemande clôturait à Paris à 3,3825 francs, après être montée jusqu'à près de 3,43 francs au plus fort de la crise.

Les rumeurs circulent toujours quant aux sommes *dépensées par les deux instituts pour maintenir* le franc à l'intérieur des limites autorisées par le SME. La Banque de France se refuse bien sûr à tout commentaire, et M. Schlesinger *s'est borné à déclarer qu'au total* la Bundesbank avait consacré 92 milliards de marks à l'ensemble des interventions contre les monnaies européennes au mois de septembre. A Paris, la somme de 150 milliards de francs, consacrée par les deux *établissements pour la seule* défense du franc, est le plus souvent avancée.

Les remous n'étaient pas seulement concentrés en Europe ces derniers jours, où la monnaie américaine a repris le chemin de la *baisse, franchissant ses plus bas* niveaux historiques – qui dataient de janvier 1988 – vis-à-vis du yen, à 118,60 yens pour un dollar mercredi 30. Déjà, le Japon s'inquiète *de la diminution de la compétitivité* de ses produits. Mais les autres Etats du groupe des Sept peuvent être satisfaits, eux qui réclamaient depuis deux ans une appréciation de la monnaie japonaise. Le billet vert cotait *1,4085 DM et 4,7650 francs* vendredi 2 octobre au soir. Il n'a pas enfoncé de nouveau plancher historique face à la devise allemande (le dernier record est de 1,3895 DM, le 1er septembre), mais, en l'absence de modification de l'écart de *taux d'intérêt entre les Etats-Unis* et l'Allemagne, de nouvelles secousses ne sont pas à exclure.

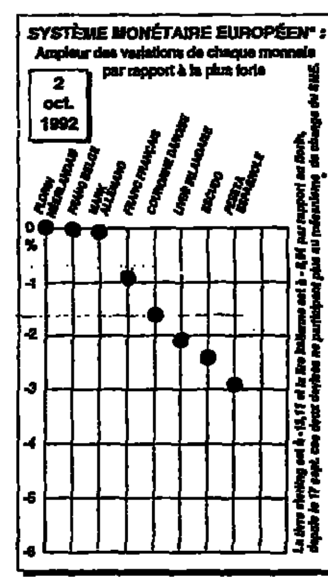
FRANÇOISE LAZARE

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 28 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	-	1,7185	8,2222	2,1327	2,4388	50,1630	2,7376	2144,69
	-	1,7040	8,5439	2,2152	2,5219	51,8868	2,8355	2118,07
New-York	1,7185	-	20,9008	80,5802	70,6964	3,4258	62,7746	0,00081
	1,7040	-	19,9432	76,9231	67,5676	3,2841	60,0962	0,00085
Paris	8,2222	4,7845	-	385,5359	338,2467	16,3909	300,3453	3,8337
	8,5439	5,0140	-	385,692	338,7838	16,4663	301,3221	4,0338
Zurich	2,1327	1,2410	25,9379	-	87,7342	4,2515	77,9033	0,9944
	2,2152	1,3000	25,9274	-	87,8378	4,2693	78,1250	1,0459
Francfort	2,4388	1,4145	29,5642	113,980	-	4,8458	88,7947	1,1334
	2,5219	1,4800	29,5174	113,846	-	4,8604	88,9423	1,1907
Bruxelles	50,1630	29,19	6,1010	23,5214	20,6363	-	18,3239	2,3389
	51,8868	30,45	6,0730	23,4231	20,5743	-	18,2993	2,4497
Amsterdam	2,7376	1,5930	332,9501	1,28364	112,61933	5,45735	-	1,2764
	2,8355	1,6640	331,8707	1,28	112,43243	5,46470	-	1,3386
Milan	2144,69	1248	260,8423	1005,6406	882,2906	42,75437	738,4275	-
	2178,07	1234	247,9059	956,1538	839,8649	40,82102	746,9952	-
Tokyo	205,53	119,60	24,99739	96,37309	84,55285	4,09729	75,07847	0,095833
	205,50	120,60	24,05265	92,76923	81,48649	3,96059	72,47596	0,097823

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 25 septembre, 4,1575456 contre 4,1004181 F le vendredi 2 octobre 1992.



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Le sucre en pleine mutation

Le marché du sucre est dominé, depuis le début de la semaine, par les récentes estimations d'Ed and F Man, une maison de courtage londonienne. Ces derniers ont renchéri sur les prévisions de leur homologue et compatriote Czarnikow : la campagne 1992-1993 se soldera, selon les premiers, par un excédent de 3,44 millions de tonnes, excédent que Czarnikow, le *mois dernier*, estimait à 1,04 million de tonnes.

Ces *prévisions* interviennent dans un climat atone, où les cours restent désespérément stables : ils clôturaient à 8,77 cents la livre à New-York le 1er octobre. Le marché digère les informations. D'abord, l'annonce d'une très bonne récolte en Europe. Dans son récent rapport, le FIRS (Fonds d'intervention et de régulation du sucre) dresse un tableau précis de ce que sera la récolte communautaire de betteraves : excellente, climat oblige. *Près de 16 millions de* tonnes de sucre, soit 8 % de plus que la dernière campagne. Dans ce chiffre, la France figure au premier rang pour la quantité non *négligeable de 4 500 000 tonnes* (à l'exclusion de 290 000 tonnes de sucre de canne produites par les départements d'outre-mer).

Tous les pays, sauf le Danemark, la Grèce et le Royaume-Uni, ont amélioré leurs rendements. Pour ce qui est des records, la France les bat tous, puisque le rendement prévu sera d'au moins 10 tonnes à l'hectare. *Peu avant l'annonce de* cette pléthore, l'USDA (département américain de l'agriculture) annonçait que les Etats-Unis réduiraient leurs quotas d'importations *pour l'année à venir : 1 231 000* tonnes contre 1 383 000 tonnes pour la campagne 1991-1992.

Le marché bouge : l'offre se multiplie et la nature même des échanges évolue. Les pays exportateurs (pour n'en citer que quelques-uns : Cuba, la Thaïlande, la France, l'Australie et l'Allemagne) ne sont pas tous égaux devant la concurrence ; il n'y a pas un, mais plusieurs marchés du sucre, celui du blanc (raffiné) et celui du roux (sucre de canne brut) ; il existe des marchés « protégés » et d'autres dits « *libres* », c'est-à-dire à un cours qui fluctue selon l'offre et la demande.

Interventions plus fréquentes du négoce

Certains pays concluent des accords préférentiels qui portent sur des volumes à un prix au-dessus de celui du marché. *Un tiers* des échanges mondiaux s'effectuent dans ce cadre : les Etats-Unis avec divers pays en voie de développement ; la CEE avec les pays *sucriers des ACP (Afrique*, Caraïbes, Pacifique) ; Cuba avec l'ex-Union soviétique.

Moscou importait, depuis une trentaine d'années environ, 4 millions de tonnes de roux cubain en échange de pétrole, compensation qui valorisait le sucre, très au-dessus du cours mondial. En 1992, le protocole entre Cuba et la seule Russie ne porte plus que sur 1 million de tonnes.

Résultat : le sucre blanc communautaire fait une entrée remarquée sur le marché russe. L'Allemagne a vendu 84 000 tonnes de sucre raffiné depuis le début de l'année ; la France, selon l'institut de statistiques allemand F.O. Licht, a *exporté* 350 000 tonnes de sucre sur la période qui court entre octobre et juillet.

« Les Russes font de plus en plus appel au négoce », observe M. Patrick de Genestrou, du groupe Sucre et Denrées. Le succès de ces échanges tient, pour une large part, aux négociants qui se livrent à des montages financiers de plus en plus sophistiqués. La sérénité du responsable de ce groupe s'explique par l'observation du marché. Il faut en effet différencier demandes et approvisionnement : trois campagnes excédentaires ne justifient certes pas les cours élevés de cet été (11 cents la livre). Il suffit d'un retard sur l'approvisionnement pour qu'aussitôt une *tension* ait lieu. Malgré la morosité actuelle des cours, une amélioration reste possible : aux achats déjà annoncés de la Russie devraient s'ajouter encore d'autres commandes des pays de la CEI.

Cuba accentue sa présence sur l'Iran et semble *délaisser* les *autres* marchés. De plus, l'Inde est toujours réticente à vendre au-dessous d'un certain niveau des cours, son prix intérieur se situant nettement *au-dessus du prix mondial. Enfin*, du côté de la consommation, les professionnels observent, après la période famélique des années 80 (années des produits allégés), une sorte d'engouement renouvelé pour le sucre, ressenti comme moins onéreux et plus « naturel ».

D'aucuns soulignent par ailleurs le « potentiel d'expansion » que constituent les pays en voie de développement, qui, faute de raffineries, importeront dès *qu'ils en* auront les moyens (mais quand ?) du sucre blanc. Qui peut dire que le marché du sucre manque d'horizons ?

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 2/10
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 346 (– 79) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 258,50 (– 37,5) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 780 (– 160) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Décembre	256 (+ 0,5) Dollars/tonne
Café (Londres) Novembre	802 (– 2) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1002 (+ 57) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	348 (+ 4) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	211 (– 5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	183,80 (– 0,2) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent - Novembre	20,45 (+ 0,05) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 25-9-92	Cours 2-10-92
Or fin (kilo en barre)	56 300	54 000
– (kilo en lingot)	56 800	54 800
Pièce française (20 fr.)	330	314
• Pièce française (10 fr.)	380	300
Pièce suisse (20 fr.)	328	319
Pièce latine (20 fr.)	319	314
• Pièce tunisienne (20 fr.)	325	302
Souverain	415	414
• Souverain Elizabeth II	432	432
• Demi-souverain	243	286
Pièce de 20 dollars	1 880	1 780
– 10 dollars	1 000	980
• – 5 dollars	535	540
– 50 pesos	2 130	2 035
• – 20 marks	420	378
– 10 florins	325	316
• – 5 roubles	240	240

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La Bundesbank nourrit l'espoir

Tous les regards étaient, ces derniers jours, tournés vers la Bundesbank, un éventuel assouplissement *du crédit à Francfort étant*, de l'avis presque général, la condition d'un véritable retour au calme sur les marchés financiers. Or, le comportement de l'institut d'émission allemand, souvent *très tranché*, s'est révélé prudent. D'une part, la prise en pension à quatre jours du jeudi 1er octobre a consacré un léger assouplissement des taux à *court terme*, à 8,9 % contre 9,2 % lors de la précédente opération de même nature. En revanche, le conseil d'administration de la « Buba », réuni vendredi 2 octobre dans le Land de Mecklembourg, a laissé inchangé les taux directeurs. Faut-il donc déplorer l'absence de diminution des taux de l'escompte et du Lombard (fixés respectivement à 8,25 % et 9,50 % depuis le 14 septembre) ou voir dans l'opération de jeudi le premier signe *d'un assouplissement sérieux* de la politique monétaire outre-Rhin ?

Les avis sont bien sûr partagés, mais, en ce début octobre, près d'un mois après le début de la tourmente monétaire, la plupart des intervenants se veulent optimistes. Et les propos tenus par les principaux responsables de la « Buba » les confortent dans leur sentiment. *« Nous voulons maintenir le taux de l'argent au jour le jour à 8,8 %-8,9 %, au niveau actuel. C'est un niveau qui est de 0,8 point à 0,9 point inférieur à celui que nous avions encore début septembre »*, a déclaré vendredi M. Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank, lors d'une *conférence de presse*. M. Otmar Issing, membre du conseil de la Bundesbank, a pour sa part affirmé qu'il ne fallait pas à l'heure actuelle prêter trop d'attention à la croissance de la masse monétaire M3, qui sera forcément très rapide en septembre en raison de la création de monnaie résultant des interventions de la Bundesbank sur *les marchés des changes*.

Qu'elle se préoccupe de la stabilité du système monétaire international ou, plus vraisemblablement, du ralentissement de la croissance *économique allemande en cette fin* d'année, la Bundesbank pourrait donc se montrer plus « coulante » au cours des prochains mois.

L'assouplissement du crédit en *Allemagne est d'autant plus* attendu qu'outre-Atlantique une baisse du taux de l'escompte ne paraît pas prévisible dans l'immédiat. Le comité de l'open market de la Réserve fédérale, qui décide de l'orientation de la politique monétaire, doit se réunir mardi 6 octobre, mais, pour l'instant, le Fed n'a donné aucun signe de baisse des taux, laissant vendredi les fonds fédéraux s'échanger au-dessus de 3 %.

Paris mieux que Rome ou Madrid

Alors que les opérateurs s'attendaient à une nouvelle détérioration de la situation de l'emploi en septembre, c'est une diminution du taux de chômage, de 7,6 % à 7,5 % de la population active, qui leur a été annoncée par le département du travail vendredi 2 octobre. Une nouvelle qui n'a guère *été appréciée* sur le marché obligataire, où le rendement de l'emprunt phare à trente ans 7 1/4 % est remonté à 7,35 %.

A Paris, le MATIF a vécu au gré des rumeurs, des retournements de *tendance, et surtout* de l'assèchement du marché provoqué par la vive tension du marché monétaire. Ayant fait monter le taux au jour le jour jusqu'à 30 % pour stopper *la spéculation contre le franc, la* Banque de France a attendu l'extrême fin de la semaine pour autoriser une détente très nette (jusqu'à 13 %). L'échéance à *décembre du contrat notionnel* a finalement clôturé sur une note haussière, à 109,04, un peu plus bas, il est vrai, que le 109,80 relevé vendredi 25 septembre, le rende*ment de l'OAT à dix ans remon*tant pour sa part à 8,63 % contre 8,47 %.

L'adjudication mensuelle d'OAT (obligations assimilables du Trésor) s'est finalement mieux passée que ce qui avait été redouté. L'Etat français a levé 12,3 milliards de francs, et le rendement de l'emprunt phare à dix ans s'est établi à 8,66 %, en nette baisse par rapport à début septembre (9,02 %). Le marché parisien s'est en tout cas nettement mieux tenu que ceux d'Espagne ou d'Italie. Le premier a été fortement perturbé par l'annonce d'une possible révision en baisse de la note de crédit attribuée aux emprunts de l'Etat par la firme américaine Moody's. Quant au second, il est victime de la crise de la lire et risque de rester très perturbé tant que le projet de budget n'aura pas été voté par le Parlement.

Sur le marché primaire parisien, comme la semaine précédente, un seul émetteur s'est risqué à intervenir. Il s'agit de la SNCF, qui a *proposé 2 milliards de francs* de titres assimilables à l'emprunt 8,60 % de février 1992, dont le rendement actuariel s'est monté à 8,83 %. Malheureusement, le mauvais placement des titres SNCF ne devrait pas se révéler très encourageant *pour les futurs emprunteurs*, notamment FINANSDER et EDF qui doivent théoriquement se présenter sur le marché la semaine prochaine.

F. L.

Le Monde

La préparation des élections législatives

Vingt-quatre députés socialistes ne reviendront pas devant les électeurs

Les députés socialistes siégeant actuellement à l'Assemblée nationale et les anciens députés élus en juin 1988 doivent faire connaître leurs intentions pour les prochaines élections législatives, afin que la direction du parti sache, avant le vote des sections, de quelles circonscriptions elle peut disposer pour des négociations avec d'éventuels alliés. Vingt-quatre députés, au total, ont renoncé à revenir devant les électeurs ; quelques anciens ministres ont fait de même ou hésitent.

Alors que la procédure de désignation des candidats du PS aux élections législatives est dans sa première phase – celle des députés sortants et des membres ou anciens membres du gouvernement qui avaient été élus députés en juin 1988, – un dixième de l'effectif actuel du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a décidé de ne pas se représenter devant les électeurs. Les députés socialistes étant deux cent quarante-huit (1), M. Alain Richard avait indiqué, le 23 septembre, au comité directeur, que vingt-cinq d'entre eux ne solliciteraient pas le renouvellement de *leur mandat.*

Quatre députés socialistes ont été élus sénateurs le 27 septembre. Il s'agit de MM. Marcel Charmant *(Nièvre, 1re circonscription), Roland* Huguet (Pas-de-Calais, 8e), Pierre *Mauroy* (Nord, 1re) et Charles Metzinger (Moselle, 6e).

Vingt autres quitteront *le Palais-*Bourbon à la fin de cette législature, *sans tenter d'y revenir pour la* suivante. Ce sont MM. Robert Anselin *(Nord, 6e), Jean-Michel Belorgey,* président de la commission des affaires sociales (Allier, 4e), Serge Beltrame (Vosges, 4e), Pierre Bernard (Tarn, 1re), André Clert (Deux-Sèvres, 1re), Georges Colin (Marne, 2e), André Delehedde (Pas-de-Calais, 2e), Freddy Deschaux-Beaume (Eure, 5e), Claude Ducert (Haute-Garonne, 3e), Marcel Garrouste (Lot-et-Garonne, 3e), Jean *Giovannelli* (Morbihan, 6e), Mme Marie Jacq (Finistère, 4e), *MM. Jean Laborde (Gers, 1re),* Pierre Lagorce (Gironde, 9e), Michel *Lambert (Orne, 3e), Robert Le Foll* (Seine-et-Marne, 6e), Pierre Métais (Vendée, 5e), Marcel Mocœur (Haute-Vienne, 3e), Mme Christiane Mora (Indre-et-Loire, 3e) et M. Jean Oehler (Bas-Rhin, 3e). En outre, MM. Jacques Huyghues des Étages (Nièvre, 2e) et Jean-Pierre Pénicaut (Landes, 2e) hésitent, tandis que M. Julien Dray (Essonne, 10e) entretient le mystère sur sa décision.

Mme Cresson hésite

Plusieurs socialistes, élus députés en juin 1988 et entrés dans le gouvernement de M. Michel Rocard ou dans celui de Mme Edith Cresson, ont quitté leur portefeuille sans revenir devant leurs électeurs. Seuls M. Jean-Pierre Chevènement, dans *le Territoire de Belfort,* et M. Claude Evin, en Loire-Atlanti*que, se sont représentés,* à la faveur de la démission de leur suppléant, et ont été réélus. Douze autres anciens membres du gouvernement n'ont pas cherché à reprendre leur siège à l'Assemblée, qui est toujours occupé par leur suppléant, mais ils peuvent, selon la méthode de désignation adoptée par le PS, faire valoir leurs droits de «sortants». Deux d'entre eux ont renoncé à le faire : *MM. Louis Besson (Savoie, 1re) et* Jean Poperen (Rhône, 13e). Trois autres hésitent : Mme Cresson (Vienne, 4e), MM. Philippe Marchand (Charente-Maritime, 4e) et Alain Vivien (Seine-et-Marne, 9e).

Parmi les élus de 1988 qui ont renoncé à revenir devant les électeurs, MM. Besson, Huguet, Laborde, Mauroy et Poperen étaient entrés à l'Assemblée nationale en *mars 1973 et avaient été constamment* réélus depuis. M. Garrouste et *Mme Jacq avaient été élus pour la* première fois en mars 1978 ; *MM. Belorgey,* Beltrame, Colin, Deschaux-Beaume, Giovannelli, *Lambert, Le Foll, Métais, Metzinger,* Mocœur, Mme Mora, M. Oehler, en juin 1981 ; M. Clert, en mars 1986 ; MM. Anselin et Ducert, en juin 1988. MM. Delehedde et Bernard, élus comme suppléants, étaient devenus députés à la suite du décès du titulaire, le premier en 1975, le second en 1980. M. Charmant était devenu député, en juillet 1988, en remplacement de M. Pierre Bérégovoy, entré au gouvernement.

Le plus ancien des députés socia*listes qui mettent fin à leur carrière* au Palais-Bourbon est M. Lagorce, *âgé de soixante-dix-huit ans et élu,* sans discontinuer, en Gironde, *depuis mars 1967.*

PATRICK JARREAU

(1) Trois députés socialistes ont quitté le groupe et siègent parmi les non inscrits : MM. Jean-Michel Boucheron (Charente), Jean-Marie Cambacérès (Gard) et Yves Vidal (Bouches-du-Rhône).

A l'appel des principales centrales syndicales

Des centaines de milliers d'Italiens ont manifesté contre la politique d'austérité

Après des semaines de protestations contre les réductions de dépenses envisagées par le gouvernement de M. Giuliano Amato, dans le cadre du projet de budget pour 1993, plusieurs centaines de milliers de personnes ont manifesté, vendredi 2 octobre, dans toute l'Italie, à l'appel des centrales syndicales, qui ont *lancé un mouvement* de grève national de six heures dans les *services publics pour exprimer leur* refus des mesures d'austérité. La grève a provoqué une paralysie des services publics : bureaux de poste fermés, trains arrêtés, transports urbains bloqués, aéroports congestionnés.

Incidents violents

A Rome, la manifestation organisée par les syndicats CGIL (ex-communiste et socialiste), CISL (démocrate-chrétien) et UIL (socialiste) a coïncidé avec une grève générale régionale touchant d'autres catégories de personnels. Environ cent mille personnes ont manifesté dans les rues de la capitale. Certains militants critiques à l'égard de l'attitude, trop conciliante à leurs yeux, des dirigeants syndicaux, ont perturbé le déroulement des *manifestations.*

Des incidents ont éclaté avec des «autonomes» en divers endroits de la ville. La police est notamment intervenue sur la place San-Giovanni, lorsqu'un groupe de militants a tenté d'interrompre les orateurs confédéraux, en lançant des boîtes de conserves et des pommes de terre contre le service d'ordre. Une vingtaine de personnes blessées dans ces affrontements ont été hospitalisées. La police a annoncé avoir procédé à plus de cent arrestations. De nombreuses barres de fer et gourdins ont été saisis.

Le ministre du trésor, M. Piero Barucci, a souligné vendredi l'urgence d'une approbation parlementaire du budget 1993 qui permettra le retour de la lire dans le système monétaire européen (SME), condition, selon lui, du succès de la politique économique annoncée. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SRI-LANKA : treize soldats tués par des Tigres tamouls.** – Les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE) ont attaqué, vendredi 2 octobre, le camp de Kaddaikadu, dans la péninsule d'Elephant Pass au nord de l'île, tuant treize soldats et en blessant quinze autres, ont annoncé des sources militaires sri-lankaises. Les indépendantistes tamouls auraient subi eux aussi des pertes élevées. – *(AFP, UPI.)*

En Nouvelle-Calédonie

Vive altercation entre «loyalistes» au Congrès du territoire

NOUMÉA

(correspondance)

La victoire à l'arraché, aux élections sénatoriales, de M. Simon Loueckhote (RPCR), qui n'a devancé que de quatre voix M. Rock Wamytan (FLNKS) (1) a donné lieu, lundi 28 septembre, au Congrès du territoire, à des débordements verbaux qui entachent quelque peu le climat consensuel *qui prévaut en Nouvelle-Calédonie* depuis la signature, en juin 1988, des accords de Matignon. En effet, des dirigeants du RPCR ont injurié deux élus issus de l'aile droite de la mouvance «loyaliste», MM. Bernard Marant et Justin Guillemard, accusés d'avoir apporté leurs voix, au second tour, à M. Wamytan par *hostilité au parti que préside* M. Jacques Lafleur, député RPR.

MM. Marant et Guillemard avaient activement soutenu au premier tour la candidature de M. Dick Ukeiwé, sénateur sortant, *éconduit par la commission d'in*vestiture du RPCR. Les soupçons *qui pèsent sur* leur attitude du second tour leur ont valu un procès *en «forfaiture»* de la part de proches de M. Lafleur. Dans une enceinte électrisée, M. Guillemard, qui fut en son temps un activiste anti-indépendantiste populaire dans les villages caldoches de la côte ouest, a même failli en venir aux mains avec M. Guy George, élu du Front national et solidaire du RPCR en la circonstance. M. Marant, lui, a vu son véhicule détérioré sur un parking de Nouméa. Leur acte commun de dissidence n'aurait qu'une valeur anecdotique s'il n'exprimait une irritation croissante d'une frange de la population européenne face *au système hégémonique mis en* place par M. Lafleur dans la province Sud.

De leur côté, les indépendan*tistes ont manifesté leur étonne*ment de se découvrir à ce point *indésirables en dépit de la* réconciliation scellée par les accords de Matignon. Le bureau politique du FLNKS s'est déclaré, mardi 29 septembre, *«scandalisé»* par les injures proférées au Congrès du territoire à l'encontre de MM. Marant et Guillemard. Il a exprimé sa *«crainte que les accords de Matignon n'aient été qu'un prétexte pour certains et que tout le reste ne soit qu'hypocrisie».* Le parti Libération kanake socialiste (LKS), dirigé par M. Nidoïsh Naïsseline, qui avait soutenu la candidature de M. Wamytan, a affirmé, pour sa part, que *«l'image dégradante que le RPCR a des indépendantistes n'a pas pris une ride».*

Embarrassé par les excès de comportement de ses lieutenants, mais se refusant à les désavouer publiquement, M. Lafleur a souhaité dédramatiser ces incidents d'après-scrutin. *«Je ne crois pas,* a-t-il déclaré, *que le processus démarré au moment des accords de Matignon soit remis en question.»*

(1) Le FLNKS a déposé un recours en annulation en raison de l'utilisation de *votes par procuration* lors de la désignation des grands électeurs.

Les réactions au retour de M. Soisson

Le PR parle de «reniement» et M. Julien Dray (PS) d'une «faute»

Le RPR s'est étonné, vendredi soir 2 octobre, du retour de M. Jean-Pierre Soisson au gouvernement en affirmant : *«La capacité d'indignation du gouvernement socialiste est décidément à géométrie variable. En effet, on se souvient que M. Jean-Pierre Soisson, élu à la présidence de la région Bourgogne avec l'apport de voix du Front national, avait été sommé par Mme Edith Cresson de choisir entre son poste de ministre et celui de président de région. M. Soisson avait préféré quitter le gouvernement. Le voilà de retour dans le gouvernement de M. Bérégovoy, mais il n'est plus question pour lui de quitter la région.* De même, le Parti républicain a estimé qu'il n'y a pas eu *«remaniement, mais reniement».* Pour la formation que préside M. Gérard Longuet, *«le retour de M. Soisson comme ministre achève de discréditer un gouvernement usé jusqu'à la corde. Transfuge et subterfuge ne font pas une politique,* a ajouté le PR dans un communiqué. *En effet, Jean-Pierre Soisson ne doit sa notoriété – toute relative – qu'aux étapes successives marquées par le reniement. Il est passé du camp des libéraux au camp des socialistes pour finalement se faire élire à la présidence de la région Bourgogne avec les voix du Front national. Cette nomination révèle aujourd'hui l'impuissance de ceux qui nous gouvernent à présenter autre chose que des replâtrages incongrus.»*

Le premier à critiquer le retour au gouvernement de M. Soisson a *toutefois été un socialiste* en la personne de M. Julien Dray, député de l'Essonne et animateur de la Gauche socialiste, qui a déclaré : *«La nomination de M. Jean-Pierre Soisson au gouvernement est une faute. L'homme n'est pas en cause mais la manière dont s'était déroulée son élection à la présidence de la région Bourgogne l'était. C'est d'ailleurs ce qui avait été très bien souligné à l'époque par le premier ministre, Mme Edith Cresson, et le premier secrétaire du Parti socialiste. Les mois ont beau avoir passé, le trouble qui s'était exprimé ne s'est pas dissipé.*

Démission du secrétaire national des Verts

M. Guy Cambot, qui assurait depuis quatre ans les fonctions de secrétaire national des Verts, a écrit, vendredi 2 octobre, au collège exécutif de son mouvement, pour lui faire part de sa démission de ce poste, en dénonçant le rejet par les Verts des propositions d'alliance électorale *faites récemment par le Parti* socialiste. M. Cambot, qui est âgé de soixante-cinq ans et qui est l'une des figures historiques des Verts, rappelle, dans sa lettre, que la motion de rapprochement avec le Parti socialiste et le centre gauche qu'il avait présentée lors du conseil national de son mouvement, cet été à Saint-Nazaire, a été rejetée (elle n'avait obtenu que 21 % des voix). *«La politique consistant à maintenir dans tous les cas, au second tour, un candidat écologiste unique,* écrit-il, *organise l'anéantissement de la gauche française, sans élus pour les Verts, au bénéfice de la droite traditionnelle.»*

□ **Démission du maire d'Ingrandes (Vienne).** – Après le rejet, intervenu le 10 juillet dernier, du pourvoi en cassation déposé à la suite de sa condamnation pour *ingérence, prononcée le 1er mars* 1991 (*le Monde* du 6 mars 1991) par la cour d'appel de Limoges, M. Michel Montenay (RPR), maire d'Ingrandes vient d'adresser sa démission au préfet de la Vienne. Condamné à treize mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende, et interdit *«à vie d'exercer une fonction publique»,* M. Montenay était maire depuis 1977. – *(Corresp.)*

Conséquence de l'alliance entre les deux constructeurs

Volvo et Renault construiront une voiture en commun

STOCKHOLM

de notre correspondante

L'alliance entre les constructeurs automobiles Volvo et Renault se précise. A Göteborg, vendredi 2 octobre, la firme suédoise a *annoncé qu'elle allait développer* une nouvelle voiture avec son partenaire français. Ce sera un véhicule haut de gamme de la classe de la série des Volvo 900 et, en France, de la Safrane qui devrait commencer à être produit vers la fin de la décennie.

Il ne s'agit toutefois pas d'un modèle identique aux deux marques, comme cela a été dans un premier temps interprété en Suède, mais d'un véhicule décliné par Volvo et Renault autour d'une plate-forme, d'un moteur et d'une *boîte de vitesses communs.* L'opération, du même type que celle engagée par différents constructeurs étrangers, permettra avant tout de réduire significativement les coûts de recherche, de développement et de production ainsi que le temps de construction et les délais de livraison. Sans dire exactement à combien ces économies se chiffreront, Volvo a parlé de *«plusieurs milliards de couronnes»* (autant de francs français) pour chacun des partenaires.

Ce nouveau pas dans le resserrement de l'alliance et la création de synergies ne pouvait se faire sans une certaine restructuration administrative. C'est ainsi que les secteurs achat et qualité de Volvo et de Renault fusionnent, avec chacun à leur tête un directeur français et son adjoint suédois, tandis que la responsabilité globale de l'opération est confiée à un Suédois M. Sten Wedin, secondé par un Français, M. Michel Jullien.

FRANÇOISE NIÉTO

A la tête de Total depuis février 1990

M. Serge Tchuruk désigné «Manager européen de l'année»

NEW-YORK

de notre correspondant

A l'issue d'une consultation menée auprès de deux cents analystes financiers internationaux, le magazine américain *Financial World* (500 000 exemplaires) a délivré à M. Serge Tchuruk, président de Total, le titre de «Manager de l'année» pour l'Europe. M. Masanari Iketani, président japonais de Tokyo Steel Manufacturing Co Ltd, a été élu de son côté «Manager de l'année» pour l'Asie.

Dans son numéro à paraître le 13 octobre, la revue économique – *la plus ancienne des Etats-Unis* puisqu'elle a été créée en 1902 – consacre une étude à la façon dont Total qui, selon un spécialiste britannique, était encore, il y a cinq ans, *«probablement l'un des grands groupes pétroliers européens les plus mal en point»,* est devenu une entité dont le bénéfice d'exploitation a grimpé de 39 % en 1991, et dont la capitalisation boursière atteint les 10 milliards de dollars.

Pour les analystes, ce redressement est à mettre au crédit de M. Tchuruk qui, après avoir passé une quinzaine d'années chez Mobil et une décennie dans la chimie, notamment à la présidence d'Orkem (ex-Charbonnages de France), a *opté pour le retour au* pétrole en février 1990. Avec succès, jusqu'à l'annonce des résultats plutôt décevants du premier semestre 1992 qui, toutefois, ne semblent pas avoir modifié l'opinion des analystes sur l'ancienne Compagnie française des pétroles (CFP). Ceux-ci n'hésitent pas à sortir déjà *le titre Total de la catégorie* des sociétés «en redressement» pour le faire figurer dans la liste des «valeurs de croissance».

S. M.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Radio-télévision»

Le numéro du «Monde» daté 3 octobre 1992 a été tiré à 491 175 exemplaires.